

CLAUDE GIROUX

**LA CONSTRUCTION DU DISCOURS SUR LA DROGUE
DANS LA PRESSE ÉCRITE QUÉBÉCOISE**

**ANALYSE EXPLORATOIRE
DU CONTENU DE QUATRE QUOTIDIENS QUÉBÉCOIS
DE JUIN 1997 À MAI 1998**

Mémoire

présenté à la Faculté des études supérieures
de l'Université Laval
pour l'obtention
du grade de maître ès arts (M.A.)

Département d'information et de communication

FACULTÉ DES LETTRES
UNIVERSITÉ LAVAL

8 octobre 1999



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions et
services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-44733-2

Canada

RÉSUMÉ

Une recherche exploratoire du discours sur la drogue portant sur 874 articles publiés pendant douze mois a été effectuée dans quatre quotidiens québécois. La démarche s'inscrit dans une perspective constructiviste.

L'auteur démontre la présence d'un discours sur la drogue, dégagé de la production constante d'articles abordant ce thème. Le discours médiatique sur la drogue, construit par l'apport synergique des articles disséminés dans différentes sections des quotidiens, présente les caractéristiques du discours sur la drogue véhiculé par les pouvoirs publics (univers policier, judiciaire et politique). L'analyse permet de lier ce groupe particulier d'acteurs sociaux à la publication des documents et aux affirmations qui y sont citées.

Le problème des drogues est attribué à des individus dont les déficiences (morales, psychologiques, physiques) expliquent le commerce et l'usage de psychotropes. Cette mise en cause des individus, liée tant à l'utilisation d'un « framing » épisodique qu'aux sources utilisées, réduit l'examen des causalités environnementales et sociales et oriente les solutions proposées vers une démarche thérapeutique ou coercitive.

AVANT-PROPOS

L'auteur tient à remercier ceux et celles qui ont rendu possible la rédaction du présent document.

Merci à monsieur Jacques De Guise, qui a dirigé ce mémoire avec respect et justesse.

Merci à monsieur Jean Charron, qui a réussi à éveiller, chez un pharmacien qui ne s'y attendait vraiment pas, un intérêt pour une analyse sociologique des phénomènes de santé.

Merci aussi à monsieur Serge Brochu, directeur de l'Institut de criminologie comparée et professeur à l'Université de Montréal et à madame Line Beauchesne, professeur agrégée à l'Université d'Ottawa. Ces derniers ont su démontrer qu'il était possible de combiner titres académiques, humanisme et enthousiasme. Merci pour avoir fait naître, chez l'auteur, un intérêt pour le crime... tout à fait louable.

Un merci tout particulier à Marie Larose et à Benjamin, le fils qu'elle a porté tout au long de la rédaction de ce mémoire. Merci pour un support indéfectible. Merci enfin pour être là, à témoigner de ce que la vie dépasse largement le cadre toujours relatif des exigences qu'on se fixe ou qui nous sont imposées.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	I
AVANT-PROPOS	III
TABLE DES MATIÈRES	IV
LISTE DES TABLEAUX	VIII
LISTE DES FIGURES	IX
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
CHAPITRE 1. DISCOURS, MÉDIAS ET CONSTRUCTION DE LA RÉALITÉ	7
1.1 L'ÉTUDE DU DISCOURS MÉDIATIQUE	8
1.1.a) <i>Les médias comme agents d'influence</i>	8
1.1.b) <i>Les médias comme cible d'influence</i>	10
1.2 L'ÉLABORATION DU DISCOURS MÉDIATIQUE.....	11
<i>La trame idéologique de la production médiatique</i>	11
1.3 DU DISCOURS DES MÉDIAS AUX POLITIQUES SOCIALES.....	13
1.3.a) <i>Médias, justice et action policière</i>	13
1.3.b) <i>Les médias et l'opinion publique</i>	15
1.3.c) <i>Les médias et la santé</i>	17
1.3.d) <i>La montée de la perception du problème des drogues dans les médias</i>	18
1.4 LES MÉDIAS : PRODUCTEURS DE RÉALITÉ.....	20
1.4.a) <i>La production journalistique</i>	21
1.4.b) <i>La sélection des informations (gatekeeping)</i>	22
1.4.c) <i>La construction de l'agenda (agenda-setting)</i>	23
1.4.d) <i>Le cadrage de l'information (framing)</i>	25
1.5 LE QUESTIONNEMENT D'UNE CONSTRUCTION MÉDIATIQUE DU « FLÉAU DE LA DROGUE »	27

CHAPITRE 2. LA DROGUE COMME OBJET DE DISCOURS	28
2.1 LA DROGUE ET SON INTÉRÊT POUR LES MÉDIAS	34
2.2 LA DIVERSITÉ DES DISCOURS SUR LA DROGUE	35
2.3 CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES À L'UTILISATION DES RECHERCHES EN TOXICOMANIE	36
2.3.a) <i>Le contexte québécois de la recherche en toxicomanie</i>	36
2.3.b) <i>Les limites des études portant sur la toxicomanie et les drogues</i>	38
Le contexte	38
Le cadre paradigmatique où évoluent les chercheurs	41
2.4 LA DIVERSITÉ DES DISCOURS CONSIDÉRÉS	42
2.4.a) <i>Diversité quant à la nature des produits</i>	42
Le cas des psychotropes prescrits	44
2.4.b) <i>Diversité quant aux causalités invoquées</i>	47
Causes psychologiques	49
Causes biologiques	52
Causes sociales	53
2.4.c) <i>Diversité quant à la représentation des consommateurs</i>	57
L'âge	58
Le sexe	59
2.4.d) <i>Diversité quant à la menace associée à l'utilisation de drogues</i>	61
La menace criminelle	62
La menace sanitaire	63
La menace économique	68
La menace politique	70
2.5 LES PRODUCTEURS DU DISCOURS SUR LA DROGUE	71
2.5.a) <i>Les gouvernements</i>	72
2.5.b) <i>Les médias</i>	75
2.5.c) <i>Le milieu policier et judiciaire</i>	77
2.5.d) <i>L'industrie de la toxicomanie</i>	78
2.6 HYPOTHÈSES DE RECHERCHE	80
CHAPITRE 3. CADRE MÉTHODOLOGIQUE	83
3.1 ÉNONCÉ DES OBJECTIFS DE RECHERCHE	84
3.2 CONSTRUCTION DU CORPUS	86
3.2.a) <i>Choix du média et des titres</i>	86
3.2.b) <i>Choix de la période couverte par l'étude et des numéros à analyser</i>	87
3.2.c) <i>Sélection des données et construction du corpus</i>	87

3.2.d)	<i>Extraction des données de la source</i>	90
3.3	CONSTRUCTION DES VARIABLES ET CATÉGORIES ANALYTIQUES	92
3.3.a)	<i>Le choix des variables</i>	92
3.3.b)	<i>Variables et catégories</i>	94
	A. Les variables d'identification liées à l'hypothèse H1	94
	B. Variables découlant des hypothèses de recherche H2 et H3.....	99
	C. La variable « type de menace ».....	109
3.4	CONSTRUCTION ET VÉRIFICATION DE LA GRILLE DE CODAGE	113
3.5	PRÉ-TEST ET VALIDATION	113
3.6	ANALYSE DES RÉSULTATS	114
CHAPITRE 4. RÉSULTATS		115
4.1	VARIABLES D'IDENTIFICATION	115
4.1.a)	<i>Identification du journal</i>	115
4.1.b)	<i>Date</i>	117
4.1.c)	<i>Répartition des articles selon la section du journal</i>	119
4.1.d)	<i>Répartition des articles selon la taille du texte</i>	122
4.1.e)	<i>Présence d'illustration dans les articles</i>	124
4.2	VARIABLES ISSUES DES HYPOTHÈSES DE RECHERCHE H2 ET H3	125
4.2.a)	<i>Fonction du mot drogue</i>	125
4.2.b)	<i>Événements déclencheurs</i>	127
4.2.c)	<i>Caractéristiques des utilisateurs : le sexe et l'âge</i>	130
	Sexe	130
	Âge	131
4.2.d)	<i>La nature des psychotropes mentionnés : la variable « drogue »</i>	132
4.2.e)	<i>Identification des sources</i>	134
4.2.f)	<i>Type de menace</i>	137
CHAPITRE 5. ANALYSE		142
5.1	LE DISCOURS SUR LA DROGUE DES MÉDIAS : HYPOTHÈSE H1	142
5.1.a)	<i>Analyse des résultats : variable « identification du journal »</i>	143
5.1.b)	<i>Analyse des résultats : variable « date »</i>	143
5.1.c)	<i>Analyse des résultats : variable « section du journal »</i>	144
5.1.d)	<i>Analyse des résultats : variable « longueur»</i>	146
5.1.e)	<i>Analyse des résultats : variable « illustration»</i>	148
5.1.f)	<i>La confirmation de l'hypothèse H1</i>	148

5.2	CARACTÉRISTIQUES DU DISCOURS : LES HYPOTHÈSES H2 ET H3	149
5.2.a)	<i>Analyse des résultats : variable « sens du mot drogue »</i>	<i>149</i>
5.2.b)	<i>Analyse des résultats : variable « événements déclencheurs »</i>	<i>150</i>
5.2.c)	<i>Analyse des résultats : variables liées au profil des utilisateurs</i>	<i>152</i>
5.2.d)	<i>Analyse des résultats : variable « drogue »</i>	<i>154</i>
5.2.f)	<i>Analyse des résultats : variables « sources mentionnées »</i>	<i>155</i>
5.2.g)	<i>Analyse des résultats : variable « menace »</i>	<i>158</i>
5.2.e)	<i>La confirmation de l'hypothèse H2</i>	<i>159</i>
5.2.f)	<i>La confirmation de l'hypothèse H3</i>	<i>160</i>
5.3	LIMITES	161
5.3.a)	<i>L'utilisation du cédérom Actualité Québec</i>	<i>161</i>
5.3.b)	<i>Les critères de sélection</i>	<i>162</i>
5.3.c)	<i>Le choix des variables</i>	<i>164</i>
5.3.d)	<i>La portée des résultats</i>	<i>164</i>
CHAPITRE 6. CONCLUSION		166
BIBLIOGRAPHIE		172

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1. Présentation des variables.</i>	93
<i>Tableau 2. Variables d'identification et catégories.</i>	95
<i>Tableau 3. Catégories de longueur des articles.</i>	97
<i>Tableau 4. Variables issues des hypothèses de recherche et catégories.</i>	100
<i>Tableau 5. Termes utilisés pour le codage des catégories de menace.</i>	111
<i>Tableau 6. Répartition des articles selon la provenance.</i>	116
<i>Tableau 7. Répartition du nombre d'articles en fonction du mois de parution.</i>	118
<i>Tableau 8. Répartition du nombre d'articles en fonction de la section des quotidiens.</i>	121
<i>Tableau 9. Répartition des articles selon les quotidiens et leur longueur.</i>	123
<i>Tableau 10. Répartition du nombre d'articles selon la fonction du mot « drogue ».</i>	126
<i>Tableau 11. Répartition du nombre d'articles en fonction des déclencheurs identifiables.</i>	127
<i>Tableau 12. Nombre d'articles selon le sexe des consommateurs.</i>	130
<i>Tableau 13. Nombre d'articles selon l'âge des consommateurs.</i>	131
<i>Tableau 14. Répartition du nombre d'articles selon les produits mentionnés.</i>	132
<i>Tableau 15. Répartition du nombre d'articles en fonction des sources qui y sont citées.</i>	134
<i>Tableau 16. Fréquence des articles et présence de termes indicateurs d'un type de menace</i>	137
<i>Tableau 17. Répartition du nombre d'articles en fonction du type de menace évoquée.</i>	138

LISTE DES FIGURES

<i>Figure 1. Schéma de la méthodologie utilisée.</i>	91
<i>Figure 2. Répartition du corpus entre les quotidiens.</i>	116
<i>Figure 3. Distribution mensuelle des indices quotidiens.</i>	119
<i>Figure 4. Contribution des différentes catégories de longueur au corpus.</i>	123
<i>Figure 5. Comparaison des fréquences de la catégorie « déclencheurs ».</i>	128
<i>Figure 6. Sources citées.</i>	135
<i>Figure 7. Fréquences d'articles par catégorie de menace.</i>	139

INTRODUCTION GÉNÉRALE

C'est une fonction importante pour la recherche scientifique que de réduire l'inquiétante masse d'incertitudes qui entrave l'expérience humaine. Depuis l'invention du feu, instrument qui a permis à l'humanité d'explorer les profondeurs menaçantes des grottes et de réduire l'angoisse des terreurs nocturnes, l'Homme n'a cessé de s'outiller, cherchant à construire l'arsenal lui permettant de conquérir ses inquiétudes, ses angoisses et ses malaises.

La Science figure au rang des armes utilisées pour mieux vivre dans une réalité, que toujours davantage, l'humanité cherche à connaître ou à aménager. S'intéressant souvent à l'univers tangible, ayant pourvu le genre humain de la puissance mécanique organisée, du contrôle savant de l'énergie thermique et de l'efficacité pharmacologique, la Science agit aussi dans des sphères intangibles de l'existence. Préoccupées des mécanismes de la psyché, des interactions entre les individus ou les groupes sociaux, cherchant à saisir l'immatériel, les sciences humaines poursuivent, elles aussi, le but commun : rassurer, expliquer, réduire l'incertitude et, idéalement, permettre d'en triompher.

Au microscope électronique, à l'imagerie médicale électronique ou à la manipulation génique, les sciences humaines n'ont pas recours. Pour appréhender l'univers étudié, une instrumentation spécifique aux réalités humaines s'avère nécessaire. Car l'analyse des phénomènes complexes qui tissent l'expérience humaine répond mal à la quincaillerie encombrante de certains laboratoires de physique nucléaire ou de biochimie.

Au rang des défis qui confrontent la société occidentale depuis quelques décennies, figure le problème de la consommation de drogues. C'est une question transdisciplinaire, à l'intersection de différents champs du savoir. La question des drogues n'est pas davantage

celle de la pharmacologie que celle de la psychiatrie, de la psychologie ou de la criminologie. Elle interpelle pourtant toutes ces disciplines, qui ne suffisent pas à en cerner les multiples dimensions.

C'est mû par la conviction de l'importance d'utiliser la lunette communicationnelle pour observer le phénomène que nous avons entrepris la présente étude, où nous avons trouvé confirmation de l'intérêt de pareille démarche.

Relativement peu de travaux ont été publiés sur la toxicomanie et la communication de masse. La recherche américaine — avec des chercheurs comme GOODE et BEN-YEHUDA (1994), LITT et MCNEIL (1997), REINARMAN et LEVINE (1995), et Thomas SZASZ (1976) — a généré certaines études sur le rôle des médias dans la « guerre à la drogue¹ ». Les travaux de ces chercheurs ont trouvé peu d'échos, faut-il s'en surprendre, tant dans les médias qu'auprès des personnes appartenant à ce que QUINTERO (1996) qualifie d'« industrie de la toxicomanie ».

Au Québec, la question de la couverture médiatique de la drogue n'a pas, à la connaissance de l'auteur, été spécifiquement étudiée. Le rôle des médias dans les phénomènes liés à la drogue est, tout au plus, un élément évoqué à l'intérieur d'analyses portant sur d'autres questions (Beauchesne, 1991; Brochu, 1995; Cormier, Brochu, & Bergevin, 1991). Les chercheurs qui se sont intéressés à la question des drogues forment, eux-mêmes, un groupe restreint. Le thème des drogues — simple en apparence — se révèle rapidement le territoire d'une réalité aux définitions plurielles. Là comme dans d'autres secteurs, la recherche critique se révèle potentiellement menaçante pour les groupes qui bénéficient de la reconnaissance officielle d'un problème social justifiant leur existence. Devant la complexité du problème à étudier et le peu d'incitatifs à y porter un regard critique, la rareté des écrits scientifiques portant sur les drogues et les médias étonne peu.

1. Traduction de l'expression « *War on Drugs* ».

La recherche que nous présentons a donc une valeur exploratoire, en premier lieu. Les travaux américains ou européens sur le sujet, pour différentes raisons — dont certaines considérations culturelles — ne sauraient prétendre refléter la réalité québécoise.

Nous avons cherché, dans notre examen de la couverture médiatique, certaines pistes précises suggérées par une vision constructiviste de l'apparition de problèmes sociaux. Nous avons tout d'abord tenté de vérifier la présomption de l'existence d'un discours sur la drogue. Curieux de répondre à la question « Qui dit quoi ? », nous avons tenté de préciser certains paramètres d'un tel discours tout en vérifiant l'hypothèse que le problème des drogues est un phénomène construit, répondant aux besoins d'acteurs participant à cette élaboration. L'univers médiatique étant vaste, nous avons restreint nos observations à la presse écrite québécoise, analysant le contenu de quatre quotidiens publiés pendant une période de douze mois consécutifs.

La nature même du travail présenté ici ne peut échapper à la critique constructiviste. Tout en prenant nos distances d'un constructivisme strict où la prétention d'objectivité ne semble qu'une fallacieuse utopie (Goode & Ben-Yehuda, 1994), nous demeurons conscients de l'influence probable des choix méthodologiques posés par le chercheur sur les résultats qu'il observe. À cet égard, adoptant l'approche constructiviste contextuelle de GOODE et BEN-YEHUDA (1994), nous avons cherché à accroître les possibilités de vérification ou de réfutation de notre démarche afin de compenser la vulnérabilité relative de l'exercice. Dans un domaine aussi complexe que celui des problèmes sociaux, toute autre prétention d'objectivité nous semble susceptible d'être questionnée par la grille constructiviste.

L'étude du discours des médias est abordée dans le premier chapitre, où elle est présentée comme un élément d'un ensemble de recherches portant sur l'impact des médias sur la société. Soulignant la dimension idéologique de la production médiatique, nous évoquerons les travaux de chercheurs confirmant l'importante influence des médias sur la perception de réalités sociales et la formulation de politiques sociales.

L'information médiatique n'est pas neutre, soulèvent les chercheurs qui en étudient la dimension idéologique. La sélection de l'information² exercée sur l'actualité diffusée et l'utilisation instrumentale qui peut en être faite lorsqu'il s'agit de placer ou de propulser une question à l'avant-scène de l'agenda public (*agenda-setting*) trahissent le fait que le contenu médiatique dépasse la simple narration de l'actualité. Dans une perspective constructiviste adoptée, nous analyserons certains aspects de la production journalistique traitant d'une question relativement circonscrite : la drogue.

Réalité complexe, la question de la drogue fera l'objet d'un second chapitre qui complètera le cadre théorique supportant la recherche. Dans ce chapitre, nous observerons l'intérêt des médias pour la drogue, un phénomène qui n'est pourtant ni récent, ni inusité. Nous constaterons aussi que l'usage des drogues fait l'objet d'interprétations diverses, pas nécessairement complémentaires. Notre survol de la complexité des discours portera sur la présence de différents schèmes explicatifs élaborés autour des drogues et de leurs fonctions, mettant en évidence la coexistence de différents discours sur la drogue, dont l'usage est perçu tantôt comme un crime, tantôt comme une maladie, le symptôme d'une déficience ou un comportement normal. Utilisant quatre axes principaux pour caractériser certaines différences entre les discours abordant la question de la drogue, nous examinerons leurs différences quant aux produits considérés, aux causes présumées de l'utilisation, au profil des utilisateurs, à la menace associée à leur consommation.

La recherche que nous présentons porte sur la construction médiatique du problème de la drogue, question fondamentale qui façonne la démarche présentée au chapitre trois. Tout en présentant cette question, le troisième chapitre sera l'occasion de formuler les hypothèses retenues pour démontrer la présence d'un discours sur la drogue dans les quotidiens québécois. Sans développer davantage les hypothèses qui seront élaborées au troisième chapitre, mentionnons que nous y présumerons de l'existence d'un discours médiatique des

2. Traduction du terme anglais « gatekeeping » qu'utilise ATTALAH (1989). Tout au long du présent document, nous emploierons les termes « sélection de l'information » et « sélectionneur ».

quotidiens, dominé par les pouvoirs publics qui sont impliqués dans la production et la rédaction d'articles liés à la drogue. Nous examinerons ensuite la représentation de l'utilisateur de drogue dans la presse, cherchant à confirmer une attribution causale individuelle plutôt que collective, cohérente avec la vision d'un discours soutenu par les pouvoirs publics qui y trouvent profit en évitant une remise en question du fonctionnement social.

Un corpus de 874 articles servira à mettre en évidence les variables associées au type de discours (substance présentée, caractéristiques des utilisateurs, type de menace) et aux acteurs sociaux ayant contribué à sa construction (sources citées, événements déclencheurs). Les caractéristiques externes des articles analysés seront aussi observées (mois de diffusion, journal, section, présence de photographies) de façon à mieux cerner l'importance du discours sur la drogue, sa présence à travers différents journaux et à différentes époques de l'année et son rôle au sein des médias observés.

Les résultats obtenus seront présentés au quatrième chapitre. Ils feront l'objet d'une analyse et d'une discussion au cinquième chapitre, où nous aborderons les limites d'interprétation des résultats. Le sixième chapitre conclura notre recherche.

Est-il besoin de rappeler que le fait d'étudier les mécanismes entourant l'éventuelle construction d'un discours sur la drogue ne constitue pas une négation de l'existence de réels problèmes physiques, psychologiques ou sociaux affligeant certaines personnes faisant usage de psychotropes. La construction d'un problème social, sa présentation et son utilisation par différents acteurs sociaux ne doit pas être considérée comme un exercice de prestidigitation où, à partir de rien, on fait surgir de pures illusions.

Nous croyons fermement que la perception entretenue au sujet de la drogue et des personnes qui en font usage exerce un impact considérable sur la réalité des utilisateurs de psychotropes. Les politiques publiques, l'attitude des tribunaux, l'accueil de la communauté, les réactions des proches... à plusieurs égards, le discours sur la drogue a une incidence réelle sur la trajectoire de ceux et celles qui vivent avec la drogue. Et nous croyons sincèrement qu'une meilleure compréhension des mécanismes liant la société et les drogues ne

peut que bénéficier aux personnes victimes de la drogue et à celles qui — paradoxalement — deviennent parfois les victimes des mesures que la société adopte pour se protéger des psychotropes.

CHAPITRE 1

DISCOURS, MÉDIAS ET CONSTRUCTION DE LA RÉALITÉ

Le discours sur la santé est un objet d'étude pour plusieurs disciplines des sciences humaines, dont la communication publique. NETTLETON (1995) associe la naissance de l'étude du discours sur la santé aux travaux de FOUCAULT, qui a perçu dans le développement des théories médicales du XVIII^e siècle l'apparition de nouvelles réalités sociales, aux répercussions atteignant plusieurs sphères de l'activité humaine comme la justice, la politique, la pédagogie.

Production de communicateurs spécifiques à une époque donnée et dans un contexte donné, le discours public peut être comparé à une planche radiographique de la société où il naît et grandit. Son analyse offre au chercheur la possibilité de connaître et de mieux comprendre le microcosme qu'il habite, un peu comme l'étude des signes vitaux permet le diagnostic de la condition physique d'un individu. Une telle analyse, où l'on étudie le discours pour lui-même et non pour l'objet qu'il pointe, augmente notre compréhension du monde. Dans la présente étude, empruntant cette voie, nous soumettrons à l'analyse scientifique une partie du discours sur la drogue — celui des quotidiens francophones du Québec — plutôt que de chercher à mieux connaître les causalités ou les modalités de la consommation des substances. Nous examinerons la teneur du discours sur la drogue, ses origines, et tenterons d'interpréter le phénomène observé.

Certains chercheurs ont décrit le discours contemporain sur la drogue comme une construction sociale (Epstein, 1996; Golub & Hartman, 1996; Goode & Ben-Yehuda, 1994;

Hartnett, 1995; Reinerman & Levine, 1995). Adhérant à cette vision qui fonde notre questionnement, nous explorerons le discours des médias québécois.

Parmi les techniques utiles au chercheur en communication publique s'intéressant au discours, l'analyse de contenu présente plusieurs avantages. Malgré d'indéniables contraintes inhérentes à la sélection des données et à la méthodologie appliquée — différentes techniques pouvant être utilisées (Bardin, 1996) — l'analyse de contenu permet de formuler une description satisfaisante d'un discours public.

Dans le cadre de la présente recherche, en raison des contraintes matérielles et techniques limitant la sélection des données, c'est vers la presse écrite que s'est tournée notre attention. Les avantages et inconvénients de ce choix seront abordés au troisième chapitre, accompagnant les considérations méthodologiques pertinentes.

1.1 L'étude du discours médiatique

L'étude particulière du discours de la presse écrite est une pratique fréquente dans la recherche en communication publique. Divers auteurs se sont intéressés à l'influence que les médias pourraient exercer sur la société et son fonctionnement. D'autres ont préféré considérer les médias eux-mêmes comme étant une cible d'influence.

1.1.a) Les médias comme agents d'influence

Adhérant à l'idée que « l'information, d'où qu'elle vienne, transmet des réalités mais aussi des visions, des idées, des sentiments, des valeurs, des objectifs » (Beauchamp, 1988), certains chercheurs ont mis en évidence le rôle significatif des médias dans l'apparition de phénomènes perçus comme de graves problèmes contemporains, tels la violence (Berkowitz, 1964; Brownstein, 1991; Centerwall, 1989; Gunter, 1994; Philips, 1983;

Sherizen, 1978; Surette, 1997; Weaver & Wakshlag, 1986) ou l'usage de drogues (Alexander, 1990; Baillie, 1996; Barcus & Jankowski, 1975; Beckett, 1994; Beckett, 1995; Blackwell, 1991; Gerbner, 1978; Golub & Hartman, 1996; Hanneman & McEwen, 1973; Hartnett, 1995; Leiber, Jamieson, & Krohn, 1993; Lyttle, 1993; Lyttle & Montagne, 1992; MacDonald, 1983; Reinerman & Levine, 1995; Simpura & Tigerstedt, 1992; Wong & Alexander, 1991).

L'impact des médias est une évidence pour WILLETT : « Personne ne peut nier l'effet des médias sur les individus et les collectivités. Toutefois, la nature exacte de ces effets n'est pas encore adéquatement comprise... » (Willett, 1992, p. 499). Cette idée d'une puissante action des médias sur la société compte plusieurs adhérents. On la retrouve implicitement formulée dans les propos de GAGNON ³ :

« Les journalistes, mais peut-être davantage leurs patrons de la salle de nouvelles, doivent être conscients de l'influence qu'ils exercent sur ceux qui les lisent, les écoutent et les regardent. Par la perception qu'ils ont d'une réalité et leur manière de la transmettre, et par leur façon d'entretenir la polémique, de créer parfois un climat artificiel, ils peuvent donner une direction insoupçonnée à des événements en devenir. » (Gagnon, 1999, p. 251-252).

C'est parce qu'ils partagent cette perception d'un pouvoir médiatique modelant la société que la COMMISSION EUROPÉENNE, le Groupe Pompidou du CONSEIL DE L'EUROPE et l'UNESCO ont réuni une cinquantaine de journalistes et de professionnels de l'information sur la santé de plusieurs pays, afin de mieux encadrer le « rôle des médias » qu'ils souhaitent encourager à véhiculer un message identique à celui des pouvoirs publics dans la lutte aux drogues. Témoignant de leur satisfaction, les organismes gouvernementaux concluaient que : « ainsi, journalistes et professionnels de la santé se sont accordés sur certaines exigences qualitatives de l'information sur la problématique des drogues... » (Unesco, 1995, p. 12).

1.1.b) Les médias comme cible d'influence

L'influence des médias sur la définition des enjeux sociaux (Beauchamp, 1988; Dagenais, 1996; Holder & Treno, 1997; Sharp, 1992) soulève aussi celle de l'influence des acteurs sociaux sur les médias. L'utilisation stratégique des médias, ou *media advocacy*^f (Wallack, Dorfman, Jernigan, & Themba, 1993), a été proposée comme moyen d'influencer la production journalistique en vue d'atteindre les objectifs recherchés par divers groupes ou individus — telle une meilleure protection de l'environnement, un plus grand contrôle des armes à feu ou la réduction des mesures favorables à la contraception.

L'utilisation adéquate de techniques d'influence des médias permettrait, même aux acteurs sociaux disposant de moyens financiers modestes, d'influencer les médias plutôt que de demeurer les victimes d'influences aléatoires, produites au hasard ou, comme l'évoque Beauchamp (1988), parfois orchestrées par les services de communication d'organisations puissantes. L'activité stratégique auprès de la presse servirait, ultimement, à façonner le discours des médias et à générer l'apparition — dans la population et chez les décideurs — de perceptions favorables aux intérêts des stratèges.

Les journalistes font l'objet de pressions destinées à orienter le traitement qu'ils donnent à l'actualité. Lui-même journaliste, COURTEMANCHE déplore le rôle de médias, qui sert parfois davantage à créer une réalité qu'à confirmer sa présence : « en rapportant un événement ou des propos, les médias les font exister. Dans une certaine mesure, ils les créent. Et il nous arrive souvent de donner des corps à des fantômes. » (Courtemanche, 1989, p. 141). BERTHIAUME abonde dans ce sens : « un journal n'informe pas sur la réalité ; il se sert de son rôle d'informateur pour créer une image qu'il fait passer pour la réalité » (Berthiaume, 1981, p.13). Ces propos nous semblent mettre en évidence l'intérêt qu'il y a à questionner les médias et leur discours.

3. Camille GAGNON est un ex-policier ayant œuvré pendant quinze années comme porte-parole officiel de la Sûreté du Québec.

1.2 L'élaboration du discours médiatique

Questionnant la réalité de l'information présentée par les médias, TUCHMAN (1980) met en évidence la dimension idéologique de la production médiatique, rappelant la nature situationnelle — déterminée par le contexte — de la connaissance.

La trame idéologique de la production médiatique

Pour certains chercheurs, l'idéologie forme la trame invisible du discours médiatique. L'idéologie serait une dimension du discours présente à l'insu même des communicateurs. L'analyse du discours des médias en révèle la présence en questionnant les données posées comme des « évidences » ou en examinant le vocabulaire utilisé. L'idéologie tisserait la trame subtile de l'information proposée par les médias. Sa présence ne peut pour autant être interprétée comme révélatrice d'une mise en scène structurée ou d'activités manipulatrices machiavéliques, observent HALL et ses collaborateurs pour qui « idéologie » ne signifie pas pour autant complot ou conspiration. Il s'agirait plutôt du « *product of a set of structural imperatives, not an open conspiracy with those in powerful positions* » (Hall, Critcher, Jefferson, Clarke, & Roberts, 1978, p. 60).

Critiquant la teneur de l'information véhiculée, d'autres auteurs semblent plutôt croire à manipulation volontaire, résultant des choix planifiés de stratégies qui manipulent les médias. C'est la vision de RUSHKOFF :

« Clever young media strategists with new, usually threatening ideas need to invent new nonthreatening forms that are capable of safely housing these dangerous concepts until they have been successfully delivered to the American public as part of our daily diet of mainstream media »
(Rushkoff, 1996, p. 7).

4. Nous conserverons ce terme, qui pourrait être traduit par « activisme médiatique ».

HALL utilise une approche structuraliste⁵ pour expliquer la contribution idéologique dans le discours médiatique. L'approche structuraliste interprète le phénomène sous l'angle du besoin de « quête de sens » — « *The world has to be made to mean* » (Hall, 1982, p. 67). C'est à ce questionnement que le discours des médias répondrait. La quête de sens, dit HALL, trouve satisfaction dans la prétention des médias qui prétendent donner le sens des choses : « *the power to signify events in a particular way* » (Hall, 1982, p. 69). Ce rôle des médias aurait une grande importance pour la société. L'information médiatique « *define for the majority of the population what significant events are taking place, but, also, (...) offer powerful interpretations of how to understand these events.* » (Hall et al., 1978, p. 57).

Les médias jouent le rôle de miroir de l'opinion publique. Ils tracent le portrait d'un pseudo consensus auquel adhère la société, affirmant au public : « Voilà ce qui est... Voilà ce qui se passe ». Le discours médiatique propose la vision cohérente d'éléments qui semblent incohérents. Suggérant le sens des choses, l'ordre dans un univers souvent désordonné, il répond à un besoin humain fondamental. Le discours médiatique — qui commente et donne un sens aux événements — propose une certaine représentation de la société qui, reprise par d'autres groupes et répétée, revêt le statut de « réalité dominante ». Cette réalité est ensuite intégrée à l'univers individuel des personnes qui y sont exposées, contribuant à façonner leur représentation du monde :

« *At the individual level, the dominant constructed reality is hence an expanded personal reality constructed from knowledge from both experienced and symbolic realities. It is perceived as the "real" world by each individual what we individually believe the world to be like.* »
(Surette, 1997, p. 214).

La production médiatique informe sur ce qui est arrivé, sur ce qui arrive ou ce qui risque de se produire. Mais le discours médiatique dépasse la simple narration. Il est constructeur, bâtisseur de sens, générateur d'image. Citant les travaux de BERGER et LUCKMAN (1967), TUCHMAN note que « *social meanings, constituted in social interactions, are*

5. Sans pour autant nier l'apport potentiel de grilles différentes.

transformed into institutional and organizational rules and procedures that may be invoked as resources to justify actions » (Tuchman, 1980, p. 195). Pour TUCHMAN et d'autres chercheurs, le discours médiatique peut être vu comme un discours de référence et il agit comme un déterminant des politiques sociales.

1.3 Du discours des médias aux politiques sociales

Pour différents acteurs sociaux, dont les autorités policières et judiciaires, le discours médiatique revêt une importance considérable. Le rôle des médias dans la construction d'un climat social particulier peut favoriser ou défavoriser l'action de plusieurs promoteurs sociaux, tout comme il peut modifier l'activité législative ou la répartition des fonds publics entre divers dossiers jugés plus ou moins importants.

1.3.a) Médias, justice et action policière

La manipulation des médias par les services policiers pour contrer l'activité de criminels est une pratique présente au Québec (Parent, 1996), ce qui témoigne de l'intérêt des médias pour les autorités policières. Les propos d'un ancien policier exposent avec éloquence divers bénéfices que peuvent retirer les forces policières de la production médiatique :

« Les médias ont eu un rôle très important à jouer dans cette guerre des motards. En plus d'informer la population sur les événements reliés à ce conflit, journalistes et éditorialistes ont, au moyen d'articles de fond et d'éditoriaux parfois percutants, alerté l'opinion publique et forcé la main aux hommes politiques qui n'ont eu d'autre choix que de s'entendre enfin sur l'urgence de la situation et la nécessité de donner des outils appropriés à des policiers qui en avaient bien besoin. » (Gagnon, 1999, p. 159).

HALL (1978) souligne ce lien étroit qui lie les médias aux autorités judiciaires, l'univers des avocats, procureurs et magistrats. Observant le discours des médias — dans le cas des

politiques criminelles et de la criminalité — il a démontré une influence de la production médiatique sur les décisions judiciaires. La relation entre les deux groupes est mutuelle, le monde judiciaire utilisant la représentation de la réalité proposée par les médias pour appuyer ses actions, alors que les médias utilisent les actions judiciaires pour valider les informations qu'ils publient. Les propos d'un magistrat québécois (Hénault, 1998) — à l'effet qu'un vol qualifié démontrait les « ravages de la drogue (et que) ce genre de crime (...) se reproduit à un nombre inouï de fois » évoque l'interdépendance entre l'activité judiciaire et la perception que les tribunaux se font de la réalité sociale.

La question des liens entre la justice, la criminalité et les médias a généré plusieurs autres recherches.

Le pouvoir des médias, susceptible de façonner les attitudes et opinions du public quant à sa sécurité, a été mis en évidence par LEYTON, O'GRADY et OVERTON (1992). Pour sa part, MCCORMICK (1995) citant SURETTE (1990; 1997), souligne que les médias peuvent créer chez leur public l'impression de vivre dans un monde dangereux et mesquin (*mean*)⁶. Les chercheurs ont aussi constaté que les médias pouvaient générer au sein de la population des revendications en faveur de sentences plus sévères (Hall et al., 1978) ou produire l'impression qu'une vague de crimes frappait une communauté, même si tel n'était pas le cas (Bennett, 1988; Berger & Luckmann, 1966).

Le battage médiatique entourant le crack, au début de la décennie, offre l'exemple éloquent de l'influence médiatique sur le processus judiciaire. Dans ce cas, la couverture médiatique consacrée au crack se révèle avoir été un facteur qui a contribué au prononcé de sentences plus sévères contre les utilisateurs et vendeurs de cette forme de cocaïne par rapport aux utilisateurs et vendeurs de quantités comparables de cocaïne sous forme de poudre (Reinarman & Levine, 1997d). DUSTER (1997) mentionne l'impact extraordinaire de la

6. SURETTE (1997) attribue la paternité de cette expression à GERBNER et ses collègues, qui, les premiers, ont constaté l'influence de l'exposition à certaines influences télévisuelles sur la perception du monde des téléspectateurs.

Guerre à la drogue — *War on drug* — américaine sur la sévérité des sentences liées à la cocaïne, alors que des peines exagérées ont semblé nécessaires devant un fléau perçu comme gravissime :

« This war has played a dominant role in radically shifting incarceration figures and rates and legislatively mandated sentencing. For example, in September 1989, a federal judge in San Francisco openly wept because new federal laws required that he sentence a man to ten years in prison without possibility of parole. This was a first-time offense of a man gainfully employed for twenty-four years as a longshoreman, a man whose reputation for those two decades had been as a good and honest worker. His crime was driving a friend across town to make a drug drop-off. The driver himself was not a dealer, nor was he involved in any drug transaction. The trip netted him only \$5, but because the jury found that he did know the purpose of the journey, he was sentenced to ten years in prison without possibility of parole. The prosecuting attorney expressed no remorse. Instead, he said that this would send a message to all those who don't think the drug war is serious business. In another case, a man in Los Angeles, was sentenced to life imprisonment in 1990 merely for possessing six grams of cocaine-this in the last decade of the twentieth century » (Duster, 1997, p. 261).

L'impact des médias dans la société demeure complexe. La relation entre médias et élus, par exemple, n'est pas univoque, les politiciens ne se limitant pas à réagir au matériel publié par les médias. Pour SHARP (1992), les politiciens exercent d'ailleurs probablement plus d'influence sur les médias, en ce qui concerne les drogues, que les médias n'exercent d'influence sur eux.

1.3.b) Les médias et l'opinion publique

Les questions sociales, telles l'avortement (Terkildsen, Schnell, & Ling, 1998), la protection des libertés individuelles (Mathes & Pfetsch, 1991), la censure (McGuire & Caldeira, 1993) et l'augmentation du contrôle des armes à feu (Wallack et al., 1993) sont autant d'exemples où le travail de promoteurs sociaux — ou d'activistes — peut être observé. Dans pareilles situations, l'appui des médias, pour souligner des faits ou affirmer l'opinion

publique, exerce un impact sur la mise en place de politiques sociales ou de mesures gouvernementales (Baillie, 1996; Blackwell, 1991; Bucholz & Robins, 1989; Doppelt & Manikas, 1990; Hartnett, 1995; Holder & Treno, 1997; McLeod, Kosicki, & McLeod, 1994; Sharp, 1992; Surette, 1990; Terkildsen et al., 1998).

Les médias orientent notre vision et contribuent à forger notre perception du monde, dit MCCOMBS :

« In defining our world, not just the world of politics during and between elections, but almost all of our world beyond immediate personal and family concerns. The issues, personalities, and situations toward which we hold feelings of endorsement or rejection, those points of attention about which pollsters seek the public pulse, are things about which we depend on the media to inform us. » (McCombs, 1994, p. 2).

À travers la fenêtre médiatique, nous prenons connaissance du monde qui nous entoure. L'information reçue des médias influence le public et les décideurs, responsables de l'adoption de mesure législatives (McLeod et al., 1994).

Les effets des médias sur la population sont complexes et ne peuvent être réduits à une mécanique où la presse détermine le comportement du public et des décideurs. Ils sont, dans certains secteurs, une importante source d'information utilisée par le public pour donner un sens à certains événements ou mesurer l'importance à y accorder. L'action des médias américains, dans les questions touchant aux drogues, a eu un impact décisif sur l'opinion publique américaine, favorisant l'acceptation des politiques répressives privilégiées par les autorités gouvernementales : *« the mass media have also been crucial in constructing a climate of public opinion favorable to punitive prohibition » (Reinarman & Levine, 1997c, p. 329).*

1.3.c) Les médias et la santé

SIGNORELLI (1990), après avoir étudié les liens entre la télévision et la santé au sein du public, classe les émissions de télévision au second rang des sources d'information sur la santé — immédiatement derrière les médecins et dentistes. Les médias seraient une source importante d'information sur certains thèmes sanitaires. L'information qu'ils véhiculent composerait une grande partie du matériel brut avec lequel les consommateurs de médias alimentent leur réflexion. CHAPMAN et LUPTON (1994) abondent en ce sens et mentionnent que, d'après les résultats de plusieurs sondages menés auprès du grand public, les médias de masse se rangent en première place des sources d'information ayant trait à la santé. Ce rôle de source principale a été confirmé dans des enquêtes portant sur le contrôle du poids ou le sida, tout comme pour l'abus de drogues, l'asthme, la contraception et la mammographie. La presse écrite consacrerait près du quart (25 %) des articles qui y sont publiés quotidiennement à des questions de santé (Atkin & Arkin, 1990).

L'information sur la santé est, pour les médias, une information comme d'autres informations susceptibles de faire de « bonnes nouvelles ». Analysant l'image de la médecine et de la santé à la télévision, SCHIELE (1985) observe que :

« Les stratégies appliquées au discours médical ne diffèrent aucunement de celles appliquées aux autres objets pris en charge par la télévision (...) La médecine est mise en scène comme le reste. Elle est diluée, dissoute, réduite à n'être qu'un élément d'un gigantesque dispositif de communication généralisée. Elle y perd sa spécificité au profit d'un paradigme nouveau : sa valeur communicatrice. La communication est la vérité de la télévision. La médecine télévisée ne tire sa validité que de la performance communicatrice des informations mises en circulation » (Schiele, 1985, p. 114).

De la couverture médiatique et de son impact sur la santé des personnes qui consomment l'information liée à la santé qui y est offerte, on sait peu de choses, pourtant (Atkin & Arkin, 1990).

ATKIN et ARKIN soulèvent la nécessité d'explorer davantage les questions touchant l'impact des médias sur la perception qu'aura le public de la prévalence de maladies, l'apparition de croyances liées à certains comportements, la formation d'images stéréotypées de soignants, de malades. Un médium comme la télévision favorise chez les spectateurs, croit WALLACK (1990a) une certaine perception de la santé, privilégiant une vision individuelle, centrée sur la personne, laissant de côté les éléments sociaux, économiques et politiques qui sont pourtant d'importants déterminants de la santé. L'information que les médias véhiculent pourrait même, remarquent HEATON et WILSON (1995), s'avérer nocive pour la santé mentale. En offrant une vision déformée de la santé mentale où le bizarre et l'insolite envahissent tout, en prodiguant des conseils de tout ordre — issus d'experts de tout acabit, ou en n'offrant aucune solution réelle aux problèmes soulevés tout en renforçant les clichés et les stéréotypes, les médias peuvent devenir la source de troubles mentaux : « *inaccurate and dangerous information is likely to have a disproportionate impact on certain segments of the population* » (Heaton & Wilson, 1995, p. 168). Pour les auteurs précités, l'impact sur un jeune public des problèmes de santé mentale exhibés pendant certains « talk-shows » mérite d'être questionné : « *for every problem the show create for adult viewers, there are other and more serious troubles for children* » (Heaton & Wilson, 1995, p. 169).

Parmi les questions de santé générale et de sécurité publique abordées dans les médias depuis quelques années, le phénomène des drogues a rapidement témoigné de sa valeur médiatique.

1.3.d) La montée de la perception du problème des drogues dans les médias

L'actualité présentée par les médias suggère une pondération relative des nouvelles les unes par rapport aux autres, un phénomène que nous aborderons plus à fond à la section 1.4. L'espace consacré à l'article, le positionnement à l'intérieur d'un journal, la présence de photographies ou d'illustrations, la longueur du titre... la presse écrite offre plusieurs

indices qui constituent le « non-dit » de l'information écrite. Un « non-dit » qui, sous d'autres caractéristiques — durée du reportage, *clips* sonores ou vidéo, intonations, soupirs, sourires, etc. — s'inscrit aussi dans la trame de l'information que produit la presse électronique. L'information est ainsi mise en relief, reléguant certaines nouvelles à l'arrière plan tandis que d'autres sont propulsées à l'avant-scène de l'actualité : « *By lavishing news coverage on one issue while ignoring other issues, the mass media draw attention to certain aspects of political life at the expense of others (Iyengar & Kinder, 1987, p. 114)* » (Dearing & Rogers, 1996, p. 63).

Les médias ont contribué à faire de la drogue un phénomène de première importance aux États-Unis et à travers le monde :

« *Using data from Gallup polls, Shjoemaker, Wanta, and Legett (1989) found that the percentage of the American public saying that drugs were "the most important problem facing America today" in 43 different polls from 1972 to 1986 was correlated with the amount of media coverage given to the drug issue a few months prior the poll.* » (Backer, Rogers, & Sopory, 1992, p. 26).

L'intérêt des médias pour les questions liées aux drogues remonte au début du siècle. La presse écrite a joué un rôle important à divers moments de l'histoire contemporaine des psychotropes, accompagnant l'arrivée des premières lois sur l'opium, la prohibition de l'alcool, l'interdiction de la cocaïne et du cannabis, le phénomène contemporain du crack (Alexander, 1990). À l'issue d'une étude portant sur dix années de publication de quotidiens américains, entre 1985 et 1995, GOLUB (1996) a conclu que les questions impliquant la drogue se limitent à une suite de paniques sociales épisodiques, détournant l'attention du public et des politiciens des problèmes plus graves comme la pauvreté ou la misère sociale. WALLACK (1990b) nous rappelle que c'est l'appartenance à une classe sociale donnée qui constitue le meilleur déterminant du risque de développer une maladie, alors qu'on trouve une prévalence plus élevée de tous les problèmes de santé chez les personnes de revenu modeste. Un constat qui trouve peu d'échos dans la masse d'informations reprises par les médias.

S'il est difficile de prouver que ce sont les médias qui ont façonné l'opinion publique sur les drogues— l'opinion publique semblant aussi modifier le traitement médiatique à cet égard (Gonzenbach, 1992)— la corrélation des deux variables a cependant été notée dans divers travaux portant sur les drogues en général (Backer et al., 1992; Gonzenbach, 1992; Hartnett, 1995; Sharp, 1992), sur le cannabis (Goode & Ben-Yehuda, 1994), le crack (Alexander, 1990; Litt & McNeil, 1997; Reinerman & Levine, 1995) et les stéroïdes anabolisants (Blackwell, 1991).

Si la relativité de l'actualité médiatique est admise et si on accepte l'idée que les « nouvelles » sont le produit de mécanismes complexes de sélection et de priorisation de différentes informations dans un cadre donné, celui du travail médiatique, on en arrive naturellement à questionner la possibilité d'exercer une influence calculée sur la production de l'actualité. Une actualité qui, dans cette optique, n'a rien d'absolu ou d'immuable. Une actualité perçue comme le résultat d'une mécanique productrice d'actualité.

La théorie de l'*agenda-setting* est une des hypothèses dérivées des travaux portant sur les médias et la production de l'actualité.

1.4 Les médias : producteurs de réalité

Dans le contexte moderne de compétitivité, les médias de masse sont devenus « le lieu de rencontre et de confrontation des organisations concurrentes dans tous les secteurs d'activité » (Dagenais, 1996, p. 11). Les médias exercent une sélection dans le matériel disponible susceptible d'être diffusé. Jusqu'à 75 % des informations soumises quotidiennement à un journal seraient rejetées (McCombs, 1994, p. 4), une fraction seulement étant intégrée à la production médiatique. La connaissance des médias est à présent une arme stratégique permettant d'influencer les débats publics, de faire pression sur les décideurs et d'augmenter l'importance perçue de d'idées, de valeurs et d'individus dans un milieu donné (Wallack et al., 1993). À cet égard, les médias jouent le rôle d'un forum où sont

débat les enjeux majeurs auxquels la société est confrontée (Wallack et al., 1993) et les acteurs sociaux qui souhaitent mettre en évidence leurs valeurs ou leurs idées doivent s'y frayer une place (Chapman & Lupton, 1994).

1.4.a) La production journalistique

L'information proposée par les médias de masse n'est ni neutre ni complète, faisant de l'objectivité journalistique un thème important pour plusieurs chercheurs (Bernier, 1994; Demers, 1991; Gauthier, 1991; Tuchman, 1980). D'indéniables contraintes matérielles (espace, papier, coûts) et commerciales (intérêt, vente, profits) entraînent la sélection de l'information retenue par les médias. Pour être considéré comme une nouvelle digne de diffusion, une information doit être *newsworthy*⁷, répondre à certains critères. L'information diffusée par les médias ne constitue qu'une fraction d'une masse plus considérable d'informations acheminées ou proposées quotidiennement aux médias. BROWNSTEIN (1991) a observé que les médias, en produisant uniquement et sélectivement certaines informations, pouvaient créer au sein de la population l'illusion de la réalité de phénomènes sociaux. Une observation reprise par TUCHMAN (1980).

Une fraction des informations retenues et proposées au public alimente les individus dans l'élaboration de leur propre vision du monde. Nourri des informations proposées par les médias, l'auditeur ou le lecteur se façonne une image de l'actualité — et des valeurs ou du sens à donner aux situations qu'il observe — qui lui est propre. À l'échelle des communautés ou des nations, ces informations influenceront la construction d'une opinion publique dont la nature et les propriétés font l'objet de débats (Mayhew, 1997).

7. Dans le présent ouvrage, nous utiliserons cette expression anglaise, dont le sens français pourrait être « digne d'être considéré comme une nouvelle »

L'examen attentif de la production médiatique et de l'opinion publique ont amené des chercheurs comme IYENGAR (1997) à considérer l'importance du cadrage — ou *framing* médiatique — attribué aux informations proposées.

1.4.b) La sélection des informations (*gatekeeping*)

Il y a quelques décennies, PARK avait énoncé les fondements qui allaient donner naissance à la théorie de la sélection de l'information (Park, 1922). Mettant en évidence la sélection habituelle que font les médias parmi les différentes nouvelles susceptibles d'être communiquées au public, le concept de sélection de l'information que BOONE et WINKIN (1979) rattachent au psychologue LEWIN, postule que les médias ne sont pas des véhicules neutres (Attalah, 1989) acheminant passivement l'information des sources vers un public réceptif. L'étude de WHITE (1973) sur le rôle, à l'intérieur d'un média donné, d'un sélectionneur qui « décidait des informations à retenir et celles à rejeter » (Attalah, 1989, p. 227), a contribué à mettre en évidence le rôle des individus ou des caractéristiques internes de chaque média dans l'inclusion ou l'exclusion des informations proposées au public. D'abord centré — avec WHITE et d'autres chercheurs — sur le sélectionneur, la recherche s'est rapidement tournée vers le système médiatique en entier comme sélectionneur, alors que l'institution dans son entier (sa routine, son histoire, sa philosophie) y exerce une sélection (Boone & Winkin, 1979).

La sélection de l'information n'est pas, BOONE et WINKIN nous le rappellent (Boone & Winkin, 1979), une caractéristique propre aux médias, mais une constante des sociétés humaines. À cet effet, les auteurs citent COSER qui observait que les institutions d'éducation, les Académies, les sociétés savantes, les salons et de nombreuses institutions ont toutes, à différentes périodes, exercé une sélection sur certains produits intellectuels, appuyant arbitrairement certaines idées et frappant d'interdit les produits intellectuels devant être retirés de la circulation.

Les médias ne seraient qu'un des groupes qui ont permis, au cours de l'histoire humaine, à certaines idées ou préoccupations d'apparaître à l'agenda public.

1.4.c) La construction de l'agenda (*agenda-setting*)

La théorie de l'*agenda-setting*, un des thèmes importants de la recherche en communication (Wallack et al., 1993), s'intéresse à ce qui fait d'une nouvelle ou d'un concept un objet méritant l'attention prioritaire des médias, du public et des décideurs. Même s'il est possible d'inscrire le nom d'autres intervenants dans l'apparition de l'idée d'*agenda-setting* (Dearing & Rogers, 1996), c'est à MCCOMBS et SHAW (1972) qu'on en attribue l'apparition dans le vocabulaire des chercheurs en communication. L'*agenda-setting* est défini par DEARING et ROGERS comme « *an ongoing competition among issue proponents to gain attention of media professionals, the public, and policy elites* » (Dearing & Rogers, 1996, p. 1-2). Comme le fait remarquer IYENGAR, la notion d'*agenda-setting* se préoccupe de la mise en évidence d'une nouvelle par rapport à d'autres : « *distribution of salience across a set of issues and not the salience of individual issues.* » (Iyengar, 1979, p. 396).

« *The agenda-setting effect is not the result of receiving one or a few messages but is due to the aggregate impact of a very large number of messages, each of which has a different content but all of which deal with the same general issue.* » (Dearing & Rogers, 1996, p. 14-15), observe-t-on. Pour pouvoir parler d'*agenda-setting*, il est nécessaire de retrouver une préoccupation identique pour un thème donné dans un nombre suffisant de productions journalistiques. L'*agenda-setting* est donc un phénomène dont l'observation repose sur un nombre suffisant de communications.

Tout en ayant produit d'intéressantes observations sur les liens entre la couverture médiatique et la montée dans l'opinion publique d'une préoccupation pour certaines questions comme l'usage de drogues (Dearing & Rogers, 1996), l'*agenda-setting* se limite à l'étude du contenu des médias et laisse de côté d'autres variables susceptibles d'agir dans les mo-

difications des agendas observés. Les facteurs personnels, liés aux antécédents et au vécu des personnes exposées au travail journalistique, ne sont pas considérés. Cette limite importante est soulevée par IYENGAR (1979).

Les travaux portant sur l'*agenda-setting* sont classés par DEARING (1996) en deux groupes. Le premier groupe touche les études portant sur l'apparition d'une question (*issue*) à l'agenda public (ce à quoi pense la population (Wallack et al., 1993). Le second regroupe les travaux qui étudient la construction de l'agenda des décideurs publics (*policy agenda*) ou des médias eux-mêmes (ce qui fait qu'une question sera retenue parmi divers sujets potentiels).

Les chercheurs intéressés à la construction de l'agenda public utilisent habituellement le sondage d'opinion pour mesurer l'importance que la population accorde à certaines informations. L'analyse de contenu des médias permet de comparer l'agenda de ces derniers alors que l'activité mesurable des élus— les mesures légales ou administratives produites— permet d'analyser l'agenda des pouvoirs publics (Dearing & Rogers, 1996).

La nécessité de comparer la réalité véhiculée par les médias, que l'on présume sélective, à une réalité objective (*real world*) amène les chercheurs travaillant avec le concept d'*agenda-setting* à utiliser des indicateurs de la réalité — comme le nombre de décès reliés à la drogue pendant une année ou le taux de chômage enregistré à une date donnée (Dearing & Rogers, 1996). Ces indicateurs peuvent être complexes et reposent parfois sur l'interaction de multiples variables.

L'utilisation d'un indicateur du monde réel adéquat — objectif souhaitable mais difficile à réaliser — permet au chercheur de disposer d'un portrait objectif de la réalité qui, comparé à la réalité proposée dans certains médias, met en évidence d'éventuelles divergences. DEARING et ROGERS soulignent que l'utilisation d'indicateurs de réalité dans les études portant sur les médias confirme le peu d'importance qu'occupe la « vraie réalité » dans la construction de l'agenda médiatique :

« *Unless an issue is perceived as a social problem, at least to a certain degree, it probably will not get on the media agenda. But real-world indicators are usually dry statistics, without much news value and with little impact on the media agenda, unless they are illustrated by a tragic event or a personal tragedy* » (Dearing & Rogers, 1996, p. 91).

1.4.d) Le cadrage de l'information (*framing*)

« *Frames are one means through which a particular meaning is given to an issue* » (Dearing & Rogers, 1996, p. 64). Pour DEARING et ROGERS, le cadrage médiatique permet de donner un sens à l'actualité. Les mêmes auteurs, utilisant les travaux de IYENGAR, définissent le framing comme un réaménagement de certains éléments de l'information : « *the subtle selection of certain aspects of an issue by the media to make them more important and thus to emphasize a particular cause of some phenomenon* » (Dearing & Rogers, 1996, p. 64). En imposant un cadre interprétatif à certains faits, on modifie le sens des événements et il devient possible de voir émerger certaines réalités d'un amas de données disparates : « *unrecognizable happenings or amorphous talk into a discernible event* » (Dearing & Rogers, 1996, p. 192).

Ce cadrage est le processus par lequel on rassemble et structure des faits dans l'intention d'en faire une histoire à raconter (Wallack et al., 1993). Deux illustrations du phénomène peuvent être identifiées dans les recherches récentes touchant au « problème de drogues » : l'usage de crapauds à des fins psychédéliques et l'épidémie de crack de la précédente décennie. Dans le premier cas, une pratique anecdotique d'ingestion des sécrétions de certains batraciens a été représentée par les médias comme une épidémie au stade larvaire, donnée rattachée à l'univers des drogues et de la toxicomanie (Lyttle, 1993). Dans un second exemple, l'inhalation de cocaïne sous la forme de *crack* — que le magazine *Newsweek* a présenté comme « *the biggest story since Vietnam and the fall of Nixon presidency* » (Alexander, 1990, p. 70) — a été cadrée comme une menace épidémique, rattachée au discours apocalyptique d'une toxicomanie inéluctable et meurtrière. En fait, il ne

s'agissait que d'une pratique limitée à une douzaine de villes américaines (Alexander, 1990).

Le *framing* peut être de deux types. Le *framing* épisodique présente l'information comme une histoire factuelle, contée au lecteur ou au spectateur. Ce *framing* épisodique « *depicts public issues in terms of concrete instances or specific events—a homeless person, an unemployed worker, a victim of racial discrimination, the bombing of an airliner, an attempted murder, and so on. Visually, episodic reports make for "good pictures."* (Iyengar & Simon, 1997, p. 250). L'autre cadre, celui du *framing* thématique, situe par contre l'information comme un élément de données plus vastes. Ce qui est dit s'intègre alors à un « thème », devient un élément d'un discours dont la portée relève souvent de la communauté, de l'État :

« *The thematic news frame, by contrast, places public issues in some general or abstract context. Reports on reductions in government welfare expenditures, changes in the nature of employment opportunities, the social or political grievances of groups undertaking terrorist activity; changes in federal affirmative action policy, or the backlog in the criminal justice process are examples of thematic coverage.* » (Iyengar & Simon, 1997, p. 251).

Selon IYENGAR, le *framing* épisodique particulier de la Guerre du Golfe a été un élément important ayant contribué à justifier le bien-fondé de l'activité militaire américaine pour la population de ce pays (Iyengar & Simon, 1997). En pointant des individus du doigt et en leur attribuant la responsabilité de divers problèmes, le *framing* épisodique favorise l'idée que l'action répressive sur ces personnes constitue la réponse nécessaire et suffisante aux difficultés soulevées.

1.5 Le questionnement d'une construction médiatique du « fléau de la drogue »

Les éléments précédents, faisant référence à l'influence des médias dans la construction de réalités sociales, posent la question de la construction médiatique du problème des drogues.

Sans nier l'existence des psychotropes, ou leur utilisation par certaines personnes à diverses fins (récréative, expérimentale, curative) la réalité du problème social « drogue » paraît mériter un examen critique. La toxicomanie, avec les problèmes sociaux, sanitaires, économiques et policiers qui y sont rattachés, constitue-t-elle une réalité en soi ? Pourrait-on y voir le résultat d'un cadrage approprié d'éléments divers qui, par le jeu du montage et de l'interprétation qui en résulte, donne vie à une construction sociale inventée ?

La question de la construction médiatique du problème de drogue oriente la recherche que nous présentons dans le présent mémoire. Dans les chapitres qui suivent, nous chercherons à mieux comprendre les liens puissants qui lient les médias aux problèmes de drogue et, à partir d'une recherche effectuée sur la presse écrite québécoise, nous tenterons de formuler une réponse aux interrogations soulevées.

CHAPITRE 2

LA DROGUE COMME OBJET DE DISCOURS

Avant de considérer ce qu'en disent les quotidiens analysés, il semble opportun d'effectuer un examen général des discours sur la drogue. L'usage du pluriel s'impose car, comme nous le verrons, de multiples écoles et des interprétations divergentes s'affrontent sur ce terrain.

Depuis le début du siècle, alors que l'activiste Carry NATION et les membres de la *Anti-Saloon League* fascinaient les médias américains en détruisant les débits de boisson, jusqu'aux récentes séries d'articles mettant en garde la population québécoise contre les « drogues du viol », les produits psychotropes ont souvent récolté l'attention des médias. Plusieurs chercheurs se sont penchés sur cet intérêt soutenu des médias pour la question des drogues. Alors que certains auteurs (Holder & Wallack, 1986; Ménard, 1988; Newman & Fitzsimmons, 1994) ont étudié l'interaction des médias comme instruments permettant de mieux comprendre le phénomène toxicomane, d'autres (Alexander, 1990; Beauchesne, 1991; Brochu & Douyon, 1995; Goode & Ben-Yehuda, 1994; Sharp, 1992) ont questionné le rôle joué par les médias dans l'apparition même des problèmes de drogues, où leur présence s'est fait lourdement sentir (Blackwell, 1991; Gabe, 1996; Gemin, 1997; Litt & McNeil, 1997; Reinerman & Levine, 1995; Siegel, 1997).

Le phénomène a évidemment été observé sous un angle descriptif. En France, le CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION SUR LES TOXICOMANIES a effectué une analyse de la couverture de la presse écrite locale sur une période de 12 mois. Cette recension

met en évidence une distribution irrégulière de l'actualité concernant les drogues, alors que certains mois « sont plus porteurs d'information » (Ménard, 1988, p. 46). La même étude montre une plus grande proportion d'articles liés au thème « trafic/répression » qu'au thème « prévention » dans l'échantillon retenu.

Quelques chercheurs, comme HOLDER et TRENO, ont évalué l'utilisation des médias dans le cadre d'actions préventives. Pour ces chercheurs, « *for any issue to come forward to the public agenda it must be brought to community attention. An effective means to accomplish this is through the local news media.* » (Holder & Treno, 1997, p. S191). L'utilisation du *media advocacy*, dans le cadre de cette étude, a entraîné une augmentation de la couverture médiatique (*news events*) dans la presse écrite et électronique tout en modifiant l'attitude de la population et de certains dirigeants sur les questions relatives à l'alcool. Intéressés, eux aussi, à la prévention, NEWMAN et FITZSIMMONS (1994), ont observé que l'analyse de la couverture médiatique permet de mesurer le succès d'interventions préventives au sein des communautés :

« *The relationship between newspaper coverage about issues and public concern about issues is reciprocal. As newspaper coverage about an issue increases, public perception of the issue as important increases. Conversely, as public awareness and concern about an issue increase, newspaper coverage also increases.* » (Newman & Fitzsimmons, 1994, p.42).

D'autres scientifiques se sont penchés sur le rôle des médias dans l'apparition des problèmes de drogue sur la place publique.

ALEXANDER note que les médias ont joué un rôle important dans l'apparition de la demande relative au crack en Grande-Bretagne. La couverture médiatique pourrait être considérée responsable de l'apparition d'une demande pour ce psychotrope, avant même son introduction sur le territoire britannique : «... *the British media have, in fact, created a market for crack. One staff member said, 'If crack doesn't take off in the U.K., it won't be the fault of the publicity campaign run by the media* » (Alexander, 1990, p. 70). Pour une chercheuse comme BEAUCHESNE, les médias agissent souvent comme un instrument

d'une « industrie bureaucratique de plusieurs milliards (qui) se préoccupe d'entretenir la panique dans le domaine par des études appropriées qu'elle annonce à grands frais dans les médias et ailleurs. » (Beauchesne, 1991, p. 160). À cet égard, BROCHU observe que les médias véhiculent l'idée que les drogues, surtout les drogues illicites, constituent la principale cause de dépendance. Le chercheur critique le traitement des questions de drogue par les médias, qui débute souvent un article « par un titre provocateur qui est vite discrédité lorsque le lecteur procède à une analyse fine et avisée des chiffres proposés. » (Brochu, 1995, p. 31).

La nature même des problèmes regroupés sous le thème des drogues varie en fonction de l'activité médiatique. BLACKWELL (1991) a mis en évidence le rôle joué par les médias dans la création d'un climat de crise entourant l'usage de produits jusque-là exclus du groupe des drogues : les stéroïdes anabolisants, dont on connaissait pourtant déjà l'utilisation non-médicale depuis 1959 (Yesalis & Bahrke, 1995). Grâce à la contribution des médias, cette situation autrefois anodine est devenue, depuis quelques années un « problème de drogue », en dépit du fait que les substances dont il s'agit ne sont pas des psychotropes⁸. De la même manière, les médias ont joué un rôle important, relevé par GEMIN, dans la popularité du concept de codépendance⁹, malgré l'absence de fondement scientifique soutenant cette hypothèse. Ils ont été là « *to help manufacture the idea of co-dependent identity* » (Gemin, 1997, p. 250).

La notion même du problème des drogues est étroitement liée au travail des médias et ce lien retient l'attention de certains auteurs. Pour GABE, « les médias ont joué un rôle central dans le façonnement de l'opinion publique au sujet de la dépendance aux tranquillisants » (Gabe, 1996, p. 306). Le chercheur s'est penché sur la controverse qui a entouré

8. Les stéroïdes sont utilisés à cause de leur action sur la masse musculaire. Ils ne sont pas consommés pour obtenir des modifications psychiques, contrairement aux drogues psychotropes.

9. La codépendance sévirait chez les proches des personnes dépendantes des drogues. Il s'agirait donc d'un problème de drogue offrant l'étonnante caractéristique d'être diagnostiqué chez des personnes ne faisant pas usage de psychotropes.

l'utilisation du médicament Halcion, un hypnotique, dont l'utilisation a été propulsée « au sommet de l'agenda politique » (idem, p. 308) britannique. Parmi divers éléments du phénomène, l'auteur relève que « les médias ont aussi joué un rôle important en exprimant des points de vue conflictuels d'experts sur le traitement et sur les risques » (idem, p. 312) du produit qui était pourtant approuvé pour usage médical en Grande-Bretagne. LITT et MCNEIL (1997) se sont attardés à l'apparition du climat de crise ayant entouré les mères consommant de la cocaïne pendant leur grossesse et leurs bébés, les « *crack babies* ». Dans le cadre de ce phénomène, la consommation de cocaïne des femmes enceintes était présentée par les médias comme la cause d'effets dévastateurs sur les fœtus. Les chercheuses ont observé le rôle important joué par les journaux qui ont à cette époque diffusé une information qui s'est révélée biaisée et inexacte : « *since 1988 major newspapers and magazines have brought crack issues to the attention of middle-class readers* » (Litt & McNeil, 1997, p. 32). Les médias incriminés faisaient de la cocaïne la cause de problèmes variés : « *urban deterioration, increases in gang violence, drive-by shootings, the expanding underclass, and a relative recent phenomenon...* » (idem, p. 31). L'interprétation inadéquate des résultats d'une enquête — menée dans un centre hospitalier à l'aide de tests de dépistage administrés à des nouveau-nés pour vérifier la possibilité d'une exposition prénatale à divers psychotropes — a conduit la presse à affirmer que 375 « *crack babies* » naissaient chaque année aux États-Unis. Pareille prétention a justifié l'intérêt des tribunaux pour la question, provoquant la mise en accusation de plusieurs mères soupçonnées d'avoir fait usage de cocaïne pendant leur grossesse. (Siegel, 1997).

REINARMANN et LEVINE ont étudié le traitement médiatique de la cocaïne sous la forme de « crack », ce qu'il est convenu d'appeler la « crise du crack ». Les chercheurs notent qu'en 1986, politiciens et médias américains « *embarked upon an extraordinary anti-drug frenzy* » (Reinarman & Levine, 1995, p. 147). Les auteurs n'hésitent pas à qualifier d'hystérie antidrogue la période couvrant les années 1986 à 1992 aux États-Unis : « *Newspapers, magazines, and television networks regularly carried lurid stories alleging that an "epidemic" or "plague" of drug use, crack cocaine in particular, was literally destroying American society* » (idem, p. 147). La collaboration des médias aux activités

gouvernementales de propagande et l'utilisation sélective de sources véhiculant un discours alarmiste ont contribué à la présentation de l'usage de drogue comme un fléau :

« Rather than report the complicated truth, the media joined politicians in producing drug war propaganda. In so doing, reporters found "experts" who provided scary antidrug sound bites and presented frightening, false generalizations as fact. » (Reinarman & Levine, 1997b, p. 3).

SHARP (1992) lie aussi l'activité anti-drogue américaine, entre 1914 et 1990, et la théorie de l'*agenda-setting*. La chercheuse a identifié trois périodes majeures d'activité anti-drogue, correspondant à la présidence de NIXON (vers 1971-72), à celle de CARTER (vers 1977-78), et à la période BUSH-REAGAN (débutant en 1981). Elle affirme que *« despite common assumption that public fears about drugs propel politician to action, this analysis shows that politicians lead rather than follow on this issue. »* (Sharp, 1992, p. 549). L'auteur est d'avis que la préoccupation du public pour les questions de drogue se nourrit de la production médiatique : *« is fueled by media coverage »* (idem, p. 544).

Étudiant l'apparition du problème de drogues à l'agenda public, GOLDSTEIN et ENGWALL constatent le peu d'importance de la gravité du problème dans l'apparition des phénomènes de panique morale : *« whether a particular issue creates a moral panic depends only marginally upon the severity of the problem. »* (Goldstein & Engwall, 1992, p. 71) Alors que sévit un climat de crise entourant la prise de drogues, d'autres problèmes sociaux — les auteurs mentionnent l'itinérance, les atteintes environnementales et le déficit gouvernemental — ne reçoivent pas des médias l'attention accordée aux drogues. Le chômage, souligne JONES en citant BROWN, est pourtant un déterminant fondamental de problèmes de santé, offrant une cible de premier ordre dans une intervention destinée à améliorer la santé publique : *« the evidence to link unemployment with morbidity and mortality is so strong that it should be necessary to include a warning slip from the Surgeon General with every pink slip that unemployment is hazardous to your health (Brown, 1983) »* (Jones, 1991, p. 1). Malgré tout, le chômage ne bénéficie pas d'une couverture médiatique aussi importante que la drogue, qui fait l'objet de vagues d'information périodiques (Goode & Ben-Yehuda, 1994).

La notion de panique morale, évoquée précédemment, est attribuée à COHEN (1972). Elle a été reprise plus récemment par des chercheurs comme GOODE et BEN-YEHUDA (1994) et MCROBBIE (1995). La panique morale correspond à un phénomène où une menace est perçue par plusieurs individus, qui la relie à la présence d'individus indésirables : « *the feeling, held by a substantial number of the members of a given society, that evildoers pose a threat to the society and the moral order as a consequence of their behavior and, therefore, « something should be done » about them and their behavior.* » (Goode & Ben-Yehuda, 1994, p. 31). GOODE et BEN-YEHUDA utilisent cinq indicateurs permettant de qualifier de panique morale les vagues d'information liées aux drogues dans les médias américains des dernières décennies : l'augmentation du niveau de préoccupation, la présence d'hostilité face à un groupe présentant un comportement, l'existence d'un certain consensus au sein d'une portion de la société sur la réalité d'une menace grave imputable au groupe fautif, une exagération entre l'importance perçue des dangers liés au comportement par rapport à la réalité et, en dernier lieu, le caractère éphémère du phénomène (qui demeure cependant susceptible de réapparitions périodiques).

Les conséquences du traitement médiatique intéressent WALLACK, qui estime que les propos réducteurs et simplistes des médias amputent la question des drogues de dimensions plus complexes. Ce faisant, le travail des médias biaise la compréhension du phénomène et constitue un handicap dans la solution des difficultés sanitaires associées aux drogues :

« The abundance and sometimes poor quality of health information in our environment potentially trivializes health issues by focusing on personal habits and the sole responsibility of the individual. Whether the information is generated by the news, regular programming, or health education campaigns, attention is usually deflected away from social and political factors. The need for a quick fix, for simple cause-and-effect explanations, and for clear assignment of responsibility tend to promote clarity and conciseness of the message but does little to enhance understanding or uncover the true nature of public health problems. » (Wallack, 1990b, p. 45).

2.1 La drogue et son intérêt pour les médias

De façon générale, l'usage de drogues ne peut être considéré comme un phénomène nouveau, pas plus qu'on ne peut y voir un phénomène rare.

Les Sumériens utilisaient l'opium en 5000 av. J.-C. (Szasz, 1976), la datura — une plante contenant des substances aux propriétés psychotropes — était utilisée au Moyen Âge comme une drogue du viol par « des propriétaires de bordels, des fêtards et des coureurs de jupons effrontés » (Ferran, 1973, p. 187) et, en 1970, DE FELICE écrivait déjà que « la cocaïnomanie est une véritable épidémie (De Félice, 1970, p. 57). Après la guerre civile américaine, l'utilisation d'importantes quantités de morphine par des vétérans était un phénomène répandu, au point où la morphinomanie était surnommée la « maladie des soldats », mentionne KLEBER qui signale que toutefois « *this was regarded mainly as evidence or character weakness, not a criminality* » (Kleber, 1990, p. 58). Ce n'est qu'au début du XXe siècle que l'usage non-médical de psychotropes devint une préoccupation suscitant une réaction sociale, mentionne le même auteur. Le discours scientifique sur la toxicomanie est, par contre, relativement plus récent. CORMIER, rapporte qu'entre 1884 et 1893 seulement une vingtaine d'articles y ont été consacrés dans le *Journal of the American Medical Association* (Cormier, 1984). Ce n'est qu'en 1934 que le diagnostic de « toxicomane » fut établi, aux États-Unis (Szasz, 1976).

L'utilisation de drogue est aussi un phénomène répandu dans certains groupes de la population, ce qui ne permet pas de le considérer comme un phénomène inédit. Brossant un tableau de l'usage des drogues, la dernière Enquête sociale et de santé (Bellerose, Lavallée, & Camirand, 1994) note que 27 % des jeunes Québécois âgés de 15 à 24 ans déclaraient avoir consommé de la drogue au moins une fois dans les douze mois ayant précédé l'enquête, 19 % des personnes de plus de 65 ans avaient fait usage de médicaments sédatifs ou de tranquillisants, alors que chez les Québécois de 20 à 24 ans, 90 % auraient été des buveurs occasionnels ou réguliers. Des données qui supportent mal la perception d'un usage rare ou inusité.

Mais, outre la nouveauté et l'inusité, l'usage de drogue répond à d'autres critères pouvant contribuer à en faire une « nouvelle ».

WALLACK et ses collaborateurs (1993) énumèrent à cet égard plusieurs éléments permettant d'insuffler le « *newsworthiness* » à un phénomène : sensationnalisme, conflit, mystère, présence de célébrités, tragédie, proximité, possibilité d'utiliser l'information pour présenter de vieux thèmes sous un jour nouveau, concordance avec le discours tenu par les médias (*existing constructs*), présence de valeurs humaines (comme l'entraide ou la détermination qui triomphe des obstacles).

L'usage de drogues est aussi un phénomène déviant, ce qui offre une valeur sûre aux médias : « *It is hardly any exaggeration to say that the news media live on, off, and for deviance* » (Rosengren, Arvidsson, & Sturesson, 1978, p. 131). Les médias peuvent y trouver un contenu dramatique répondant à leurs objectifs de divertissement « *the needs of entertainment programming* » (Montgomery, 1990, p. 116). Le portrait de situations génératrices d'émotions, la vision de survivants ou de victimes, la chute de vedettes ou de célébrités victimes de la drogue contribuent à ajouter une valeur médiatique à l'information touchant les drogues. En juillet 1998 (Ricard-Châtelain, 1998), le cas d'une mère désespérée qui s'était enchaînée à un lampadaire du palais de Justice de Québec a retenu l'attention des médias écrits et électroniques en combinant trois composantes prisées de ces derniers : une image inusitée (une personne s'étant enchaînée poussée par le désespoir), une valeur humaine (la détermination) et un thème dramatique (une mère, victime de la toxicomanie de son fils et de l'appareil gouvernemental).

2.2 La diversité des discours sur la drogue

Pour mettre en évidence la distance qui sépare le discours des médias sur la drogue de la réalité objective (*real world*) où plusieurs discours du même ordre, parfois contradictoires, circulent, nous devons en premier lieu examiner les divers discours sur la drogue. Afin

d'identifier un certain nombre de discours de la drogue, nous utiliserons principalement les travaux de chercheurs québécois et américains. Dans une proportion moins importante, des recherches européennes seront citées. Enfin, certaines études gouvernementales pourront parfois être utilisées.

Préliminaire à l'examen des discours sur la drogue, nous considérerons deux aspects liés aux recherches scientifiques utilisées dans l'inventaire des discours sur la drogue : le contexte québécois de la recherche en toxicomanie et les limites générales des études portant sur la toxicomanie et les drogues.

Cet exercice n'a pas tant pour but de dresser un inventaire complet des hypothèses ou de déterminer la supériorité d'une hypothèse parmi d'autres que d'établir la diversité des discours et certaines de leurs composantes. Nous utiliserons pour mettre en évidence la multiplicité des discours quatre catégories arbitrairement définies qui se prêtent bien à ce type d'exercice. Il s'agit de la nature des produits considérés, des causes avancées pour expliquer l'utilisation de drogues, du portrait des utilisateurs élaboré et de la menace attribuée à la présence des drogues.

2.3 Considérations préliminaires à l'utilisation des recherches en toxicomanie

2.3.a) Le contexte québécois de la recherche en toxicomanie

Au Québec, la recherche spécifique à la toxicomanie existe depuis plusieurs années, principalement liée à l'activité gouvernementale ou à l'initiative d'institutions publiques. BROCHU, dans une recension de la recherche en toxicomanie au Québec portant sur une période antérieure à 1987, observait que « le gouvernement joue un rôle de premier plan de par les subventions qu'il accorde, bien sûr, mais aussi de par les études entreprises par ses

propres agents de recherche » (Brochu, 1987, p. 371). Le chercheur, citant les études portant sur la conduite en état d'ébriété, mentionne que « des préoccupations typiquement américaines influencent les orientations de recherche » (idem, p. 371). L'examen du GROUPE DE TRAVAIL SUR LA LUTTE CONTRE LA DROGUE, en 1990, note « un manque important de recherches sérieuses d'épidémiologie, d'étiologie sociale et d'évaluation de programmes » et souligne que « pour les recherches existantes, on doit noter l'absence de ligne directrice traversant ces projets » (Groupe de travail sur la lutte contre la drogue, 1990, p. 51).

Les données sur la toxicomanie, au Québec, demeurent relativement fragmentaires. En 1991, CHAMBERLAND mentionne qu'il n'existait...

« toujours pas d'information fiable et détaillée sur les services dispensés par le réseau public de réadaptation en toxicomanie (...) Il n'est pas possible par exemple de comparer la clientèle qui vient demander des services de réadaptation et les données épidémiologiques sur la population en général. Il n'est pas possible non plus de comparer les données des différents établissements relativement aux caractéristiques des clientèles de ces établissements, ni de dresser un portrait provincial des problèmes des toxicomanes. » (Chamberland, 1990, p. 69).

Le COMITÉ PERMANENT DE LUTTE À LA TOXICOMANIE, en 1997, affichait malgré tout un certain optimisme, observant certains développements à l'intérieur de quelques axes de recherche :

« Plusieurs équipes de recherche travaillent à l'évaluation des programmes existants (traitement et prévention) en vue d'établir des critères rigoureux pour la mise en place des programmes. Deux équipes subventionnées par le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) ont été formées pour mener des travaux qui répondent aux besoins des intervenants sur le terrain et dont les résultats pourraient être intégrés aux programmes de traitement. » (Comité permanent de lutte à la toxicomanie, 1997, p. 55-56).

2.3.b) Les limites des études portant sur la toxicomanie et les drogues

Le contexte

BROCHU nous rappelle le caractère relatif des connaissances scientifiques :

« La science n'est jamais pure, elle se construit dans un contexte socio-historique donné qui aura une influence sur la perception des objets d'étude. (...) Cela apparaît particulièrement lorsqu'on discute de drogues et de crimes, ces deux termes étant chargés d'un fort contenu idéologique et émotionnel » (Brochu, 1995, p. 32).

BEAUCHESNE partage cette opinion, qu'elle précise :

« L'information dominante, même dans les recherches dites scientifiques, se conforme aux normes de la loi pour en renforcer la légitimité. Comme très peu de gens consultent directement ces recherches pour en vérifier la validité de leur méthodologie, la cohérence de leurs résultats en regard des preuves apportées, il est aisé d'alimenter une panique sur les dangers des drogues illicites dans la population au moyen de faibles brides sensationnalistes, généralement par l'intermédiaire des médias ou des bureaucraties impliquées dans la gestion des lois actuelles. » (Beauchesne, 1995, p. 14).

Plusieurs autres auteurs soulignent l'interdépendance des certitudes scientifiques avec le contexte culturel dominant. Dans une étude sociologique de l'évolution historique entourant la lutte à la tuberculose — problème sanitaire d'envergure considéré il y a quelques décennies comme un fléau semblable à l'actuel fléau psychotrope— FELDBERG relate les propos de médecins sudistes américains, favorables à l'esclavage, qui jugeaient au siècle dernier que la vie d'esclave sur les plantations était salubre aux esclaves : « *good for slave because of the discipline and habits it imposed* » (Feldberg, 1995, p. 25). Le travail au grand air, dans les champs, était pour ces praticiens l'antidote idéal à la tuberculose qui décimait les Blancs évoluant en milieu urbain. CORMIER apporte un exemple du même ordre rappelant que la psychiatrie américaine du siècle dernier considérait l'impulsion qui

poussait les esclaves noirs à s'enfuir comme une pathologie, désignée sous le nom de *drapétomanie* (Cormier, 1989).

La possibilité d'une sélectivité dans l'exécution ou la diffusion des résultats scientifiques est aussi évoquée par SZASZ qui note que le rapport sur la marijuana de l'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE NEW YORK avait déclenché la colère des autorités du *Journal of the American Medical Association*. En réaction, ces derniers recommandèrent aux autorités politiques de n'accorder aucun crédit à l'étude et de continuer à « considérer la marijuana comme une menace partout où elle apparaîtrait » (Szasz, 1976, p. 159).

Dans une analyse des origines de l'inquiétude entourant l'utilisation de cocaïne, ALEXANDER note plusieurs exemples où des résultats de recherches furent « *misinterpreted because of the presuppositions of the War on Drugs* » (Alexander, 1990, p. 205). Les erreurs soulevées touchent l'exagération du nombre de pathologies ou de décès attribués à la consommation de cocaïne, l'absence de mesure discriminant les utilisateurs occasionnels des consommateurs chroniques chez les victimes, la présomption que les urgences médicales impliquant des consommateurs réguliers de drogues sont toutes liées à la consommation du produit pur (excluant tout autre cause), la présomption que les problèmes observés résultent de la drogue et non d'autres substances ayant pu y être mêlés, l'absence de questionnement d'un lien entre les problèmes et d'autres produits ou activités susceptibles de provoquer des troubles identiques à ceux qui sont observés. Dans une étude portant sur l'héroïne et la morphine, MINO (1990) soulève des questions méthodologiques du même ordre, notant qu'il s'agit d'obstacles réels à une connaissance scientifique des effets des psychotropes.

L'utilisation sélective de données scientifiques peut aussi être questionnée. Des données favorables à l'opinion des communicateurs peuvent être diffusées, alors que seront omises les informations contradictoires. Au début de 1999, cherchant à démontrer la gravité de la consommation de drogues chez les femmes — et en dépit de nombreuses recherches ques-

tionnant précisément les données entourant la construction sociale du phénomène des bébés-crack¹⁰ (Litt & McNeil, 1997; Morgan & Zimmer, 1997; Siegel, 1997) — le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec jugeait nécessaire de citer des données publiées en 1990 et reprises en 1995 et 1997¹¹ sur la prévalence de bébés nés de mères cocaïnomanes à Montréal.

L'objectivité scientifique, en ce qui a trait à la question des drogues, présente des lacunes soulignées par GLASSER et SIEGEL (1997). Ces auteurs soulèvent la présence d'un biais de sélection, mis en évidence par des travaux antérieurs ayant confirmé une tendance à privilégier les communications scientifiques supportant l'hypothèse de problèmes liés à l'usage de cocaïne pendant la grossesse plutôt que les communications défavorables à cette hypothèse :

« Several researchers from the University of Toronto conducted a survey to find out whether studies showing no adverse effects of cocaine in pregnancy had a different likelihood of being accepted for presentation at large scientific meetings than studies showing adverse effects. They found that between 1980 and 1989, fifty-eight abstracts on fetal outcome after gestational exposure to cocaine were submitted. Of the nine abstracts showing no adverse effect, only one (11 %) was accepted. Of the forty-nine positive abstracts submitted, twenty-eight (57%) were accepted. The researchers concluded, "This bias against the null hypothesis may lead to distorted estimation of the teratogenic risk of cocaine and thus cause women to terminate their pregnancy unjustifiably." G. Koren, H. H. Shear, K. Graham, I Einarson, "Bias Against the Null Hypothesis: The Reproductive Hazards of Cocaine," Lancet, December 16, 1989, pp. 1440-1442 » (Glasser & Siegel, 1997, p. 245).

10. Le crack est une forme de cocaïne, traitée pour en faciliter l'inhalation par voie pulmonaire.

11. La note en bas de page du document ministériel se lit : « St-Jacques (1990) dans A. Bernard (1995), tel que cité dans L. Guyon et Y. Geoffrion (1997), p.69 » (Ministère de la santé et des services sociaux, 1998, p.10)

Le cadre paradigmatique où évoluent les chercheurs

KUHN, dans son étude de l'évolution des sciences, affirme que l'appartenance d'un chercheur à un groupe scientifique donné oriente la recherche « vers l'articulation des phénomènes et théories que le paradigme fournit déjà » (Kuhn, 1983, p. 47).

Dans la documentation scientifique produite sur l'usage de drogue, la diversité des expertises et des formations des chercheurs doivent être notées: « Depuis les 50 dernières années, les travaux qui portent sur la toxicomanie proviennent de disciplines scientifiques très diverses : biologie, génétique, sociologie, psychologie, criminologie, anthropologie. » (Comité permanent de lutte à la toxicomanie, 1997, p. 53). C'est aussi l'opinion de RAISTRICK, qui considère que « *the most complete account for addictive behaviors come from a synthesis of physiology, pharmacology, psychology and sociology — social learning* » (Raistrick, 1998, p. 501).

Tout en étudiant le même objet, les chercheurs de différentes disciplines évoluent et publient à l'intérieur de balises disciplinaires, respectant le modèle de KUHN pour qui « les adeptes de paradigmes concurrents se livrent à leurs activités dans des mondes différents » (Kuhn, 1983, p. 207). À partir de pareille hypothèse, on peut présumer que l'appartenance de chercheurs au secteur de la psychologie favorisera la recherche liant l'usage de drogue à des caractéristiques personnelles du consommateur. La recherche médicale questionnera probablement les bases héréditaires ou les caractéristiques physiologiques favorisant l'apparition de dépendances. La sociologie pourrait tenter de lier la pauvreté, le statut social et la drogue. La criminologie pourra examiner les liens de causalité liant drogue et activité criminelle. Le travail social pourra étudier le réseau social et familial du consommateur. Pour ALEXANDER, le phénomène des drogues est un objet complexe où s'affrontent et cohabitent plusieurs écoles de pensée... alors que « *curiously, the media and most Canadian public seem still unaware that there is a serious controversy on this topic, and the logic of a perpetual War on Drugs still goes unquestioned outside of scholarly circles.* » (Alexander, 1990, p. xii).

Ces controverses, évoquées par ALEXANDER, sont nombreuses. Elles ont trait — entre autres choses — à la nature des produits, aux mobiles invoqués pour expliquer l'usage de drogues, au profil des utilisateurs, aux risques présumés de l'utilisation de psychotropes.

Selon RAISTRICK, l'étude des phénomènes toxicomanes serait dominée en Amérique du Nord et en Grande-Bretagne par un modèle théorique de maladie (*disease theory*) et un modèle d'apprentissage social (*social learning theory*), alors que d'autres modèles explicatifs leur sont préférés dans différentes régions du globe :

« ...have been popular in particular cultures or where partial explanations have utility, for example psychoanalytical interpretations of addictive behavior are common in some European countries, and equally, religious and moral failures are attractive reasons to account for addictive behavior where spiritual values are important as in many Asian and Indian communities. » (Raistrick, 1998, p. 500).

2.4 La diversité des discours considérés

Malgré l'importante diversité des discours et l'étendue des communications portant sur le sujet, un inventaire modeste des communications publiées dans certaines disciplines des sciences humaines ou de la santé permet de dégager des distinctions fondamentales, facilitant notre analyse des différences entre les grands discours. C'est ainsi que nous pouvons identifier les axes suivants, agissant comme repères distinctifs : la nature des produits, les causalités invoquées, le profil des usages, les menaces invoquées.

2.4.a) Diversité quant à la nature des produits

Des différents discours portant sur les produits, on retiendra l'inclusion ou l'exclusion des produits licites — alcool, médicaments, tabac — par certains auteurs » (Conseil consultatif de pharmacologie, 1992) et non par d'autres » (Henry & Léger, 1976, p. 9). La fluctuation

de la frontière séparant les psychotropes et les drogues licites est confirmée par plusieurs auteurs (Alexander, 1990; Cohen & Pérodeau, 1996; Epstein, 1996; Szasz, 1976), qui y voient la confirmation d'éléments non-pharmacologiques dans le discours sur la drogue.

Premier constat dérivant d'une lecture des travaux sur la drogue de différentes sources, force est de constater que la nature des produits désignés sous le vocable « drogues » varie selon les discours et les auteurs. Outre les variables pharmacologiques (dans la presque¹² totalité des cas il s'agit de substances psychotropes) des variables sociales et culturelles peuvent influencer le choix de désigner ou non un produit comme « drogue ». Cette observation est confirmée par de nombreux auteurs.

ALEXANDER note que tous les psychotropes ne sont pas traités de la même façon et que certaines drogues monopolisent l'attention publique alors que d'autres sont intégrées sans problèmes à l'activité sociale et soulèvent peu de commentaires :

« Most drug warriors do not oppose personal use of drugs that enhance the social order. Thus, they are unconcerned over caffeine used to help people function alertly at work; nicotine used to enable people endure difficult kind of work; or alcohol and other depressants used to help people sleep so they can return their jobs in the morning. » (Alexander, 1990, p. 337).

Il résulte de cette situation, notent COHEN et PÉRODEAU, une imprécision quant à la nature des produits devant être considérés comme des drogues. Le qualificatif « drogue » s'applique de manière variable « en fonction des attitudes populaires, des groupes de pression et des décisions politiques, économiques et sociales » (Cohen & Pérodeau, 1996, p. 144). Un même produit passera, selon le cas, du statut d'ange à celui de démon, pouvant parfois emprunter les deux natures à la fois.

12. Les stéroïdes anabolisants, récemment rangés dans le groupe des drogues (Ministère de la santé et des services sociaux, 1998), ne sont pas des psychotropes.

EPSTEIN relève la dualité répandue au sein des discours sur la drogue, certaines substances étant présentées comme mauvaises alors que d'autres sont identifiées comme acceptables. Pour le chercheur, cette distinction entre les « bonnes drogues » et les autres relève d'une construction sociale indépendante des caractéristiques de chaque produit :

« ...our current attitudes about drugs and drug use have been constructed, or rather socially constructed, independent of the particular features of the particular substances themselves. Out of the hundred (perhaps thousands) of varieties of mind- and mood-altering substances known to humans, we have constructed distinctions between certain « good » drugs (those produced and distributed in socially sanctioned ways), and certain « bad » drugs (those produced and distributed freely and/or self-prescribed, and thus by definition illegal.) » (Epstein, 1996, p. 2).

C'est le cas des psychotropes prescrits, dont on examinera avec profit la situation.

Le cas des psychotropes prescrits

Les médicaments psychotropes — dont les benzodiazépines¹³ forment le groupe le plus connu — offrent probablement l'exemple le plus marqué des différences divisant certains discours sur la drogue. La notion de toxicomanie médicamenteuse interpelle et trouble, nous disent REYNAUD et COUDERT :

« Les toxicomanies médicamenteuses nous obligent à nous questionner sur la notion même de médicament (qui, dans l'esprit du public, ne peut être que bon et à visée curative). Or les toxicomanes n'utilisent pas ce produit dans un but thérapeutique, mais pour obtenir des sensations voluptueuses et ce, dans le cadre d'une conduite socialement considérée comme mauvaise. » (Reynaud & Coudert, 1987, p. 389).

13. Les médicaments les plus connus de ce groupe d'anxiolytiques et de sédatifs sont, au Québec : Valium, Halcion, Ativan, Librium, Sérax, Xanax

L'identité d'une drogue semble tenir bien peu à la substance qui est ainsi désignée. La réflexion de REYNAUD et COUDERT souscrit à un modèle explicatif où les variables humaines l'emportent sur les facteurs pharmacologiques :

« Il suffit de peu de chose pour que le produit bienfaisant se transforme en redoutable poison. Les psychotropes offrent des images ambiguës - le plaisir et la souffrance, le rêve et la réalité, le remède et le poison, la libération et l'asservissement, la communication et l'exclusion. Dispensateur à la fois du bien-être et de la souffrance, du mal-être, le glissement se fait tout naturellement vers la dialectique morale du bien et du mal. » (Reynaud & Coudert, 1987, p. 74).

C'est une perception partagée par SZASZ (1976), qui souligne l'importance des facteurs non-pharmacologiques dans la définition du statut de drogue. Ces facteurs entrent en jeu lorsqu'un psychotrope prescrit par un médecin, et non acheté d'un vendeur illicite, se voit décerner le statut de médicament légitime et se trouve automatiquement exclu du discours contre les drogues. HENRY et LÉGER, pour leur part, dénoncent en bloc l'industrie pharmaceutique et son intérêt à favoriser la consommation de médicaments psychotropes. Ignorant les distinctions subtiles liées à la légalité ou à l'intention de l'utilisateur, ils considèrent comme drogue « tout produit, naturel ou synthétique, conçu d'une part, et consommé d'autre part dans le but d'obtenir un effet psychotrope » (Henry & Léger, 1976, p. 9).

L'ambiguïté quant au statut des médicaments psychotropes et à la dépendance médicamenteuse est manifeste, comme en témoignent les prises de position contradictoires du ministère de la Santé et des Services sociaux sur le sujet. L'organisme gouvernemental affirme d'une part que la situation entourant la consommation de médicaments psychotropes est sans gravité : « bien que la consommation de ces substances apparaissent (sic) élevée, ce phénomène, de l'avis de tous les experts consultés, ne représente pas un problème majeur de santé publique au Québec... » (Conseil consultatif de pharmacologie, 1992, p. 72). Les autorités évoquent même l'existence de problèmes de sous-consommation médicamenteuse (Ministère de la santé et des services sociaux, 1994). D'autre part, à l'intérieur d'autres documents, d'autres instances du même organisme décrivent la même situation

comme préoccupante (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1990; Ministère de la santé et des services sociaux, 1992) et recommandent l'augmentation des activités de prévention de l'usage de médicaments psychotropes tout en encourageant « le dépistage des problèmes de toxicomanie et l'intervention précoce » (Ministère de la santé et des services sociaux, 1998, p. 33) dans les services de gérontologie, les CHSLD¹⁴ et les services offerts à domicile.

L'apparition des psychotropes prescrits, somnifères et anxiolytiques, au sein du discours sur la drogue a rapidement suivi l'introduction de ces produits dans la pharmacopée contemporaine, vers 1954¹⁵ (Speaker, 1997). Analysant la transformation de l'image des médicaments psychotropes entre 1950 et 1980, SPEAKER situe vers la fin des années soixante l'apparition du discours de dépendance aux médicaments :

« ...by the end of the 1960s periodical authors and editors displayed a growing fascination with the idea of widespread, if hidden, middle-class addiction. If middle-class teens and young adults, who had always had the best of everything, could become the nation's most conspicuous illicit drug abusers, perhaps no one was safe from drugs. Business Week warned that drug abuse was not restricted to the campus or the ghetto and that "a growing number of people are doing themselves and their companies untold harm through drug abuse. " Good Housekeeping asked, "Do Americans suffer from medicine cabinet addiction?" » (Speaker, 1997, p. 352).

SPEAKER note que cette époque correspond aussi à l'apparition d'une contestation générale du pouvoir médical. Les médicaments psychotropes pourraient avoir tiré profit d'un mouvement plus vaste : « *Medicine, science, and the drug industry, then, were increasingly criticized for failing to deliver the caring, respect, honesty, and safety Americans expected from them.* » (Speaker, 1997, p. 369). L'auteur souligne la contribution de deux mouvements — le consumérisme et le féminisme — à la naissance et au maintien du

14. Centres hospitaliers de soins de longue durée

15. SPEAKER identifie le méprobamate (commercialisé sous le nom de Miltown) comme premier jalon de l'histoire des tranquillisants.

mouvement de contestation de la psychopharmacothérapie : « *The consumer and feminist movements of the 1960s both drew on existing public disillusion and fears, using prevailing images of social and economic exploitation in their consciousness-raising efforts* » (idem, p. 371).

L'utilisation de médicaments psychotropes en tant que drogues récréatives ou d'abus comporte une dimension intéressante, relevée par SPEAKER. Alors que, traditionnellement, les drogues honnies sont des produits utilisés et vendus par des groupes minoritaires, défavorisés ou marginalisés, tel n'est pas le cas des médicaments, qui sont associés à la classe moyenne. SPEAKER, évoquant un possible lien entre la transformation des réalités sociales et l'apparition de la notion de toxicomanie médicamenteuse, note :

« ...unlike many vilified drugs, tranquilizers were not associated with immigrants, racial minorities, juvenile delinquents, or other "outgroups". They carried none of the arcane or exotic associations of drugs such as Marijuana or LSD. Nor were they linked to threats to society from "outgroups." And unlike other psychoactive prescription drugs such as amphetamines and barbiturates, they did not "cross over" into illicit recreational use to any appreciable extent. They were used mainly by middle-class people and were integrated into middle-class culture for a time. Even so, when Americans began to middle-class culture and institutions as things to be reformed and perhaps feared, the drugs associated with them took on wider, more sinister meanings » (Speaker, 1997, p. 376).

Sous cet angle, le traitement particulier des psychotropes prescrits pourrait être lié aux groupes sociaux qui y sont associés : les utilisateurs (la classe moyenne, le grand public) et les distributeurs (les médecins et pharmaciens).

2.4.b) Diversité quant aux causalités invoquées

L'utilisation de psychotropes est expliquée, selon les discours et les auteurs, de multiples façons. Ce sont tantôt des facteurs psychologiques, sociaux, physiologiques ou une combinaison de facteurs qui entraînent, selon les chercheurs, la consommation de drogue (qu'elle

soit problématique ou non ¹⁶). Les discours sur les causes de l'usage de drogues font souvent porter sur l'individu plutôt que sur des éléments environnants les déterminants de sa consommation de drogue. À cet égard, l'hypothèse d'un certain darwinisme social¹⁷ peut être évoquée. ALBEE en a dénoncé la présence dans la vision contemporaine de certains problèmes de santé mentale :

« It should not be surprising (...) that our concepts of mental disorder are developed in ways that support and protect the rulers of the exploitative society from any responsibility for causing « mental illness » by attributing all mental disorders to diseases and/or inferior biological/brain structures of the affected individuals. Organic explanations of every form of mental disorder, even including crime and delinquency, alcohol and drug addiction, clearly obviate the need for social change... » (Albee, 1996, p.12).

Plusieurs auteurs lient la consommation de psychotropes à des déficiences individuelles psychiques (Bibeau & Perreault, 1995b; Lebeau, Sirois, & Viens, 1996; Page, Allen, Moore, & Hewitt, 1993; Services correctionnels du Québec, 1990), mais cette vision ne fait pas l'unanimité (Reynaud & Coudert, 1987; Therrien, 1995). C'est aussi le cas des hypothèses liant l'intoxication volontaire à une vulnérabilité biologique (Goodwin, 1986; Koopmans & Boomsma, 1996; Merikangas, 1990), aussi contestée (Peele, 1986). Chez les partisans de modèles explicatifs sociaux, on observe parfois une tendance à réduire les variables causales au sous-système familial, seul ou en combinaison avec des facteurs individuels (Brière & Demers, 1993; Cadoret, 1986; Comité permanent de lutte à la toxicomanie, 1997; Committee on the future of alcohol and other drug use prevention of the Institute for behavior and health Inc, 1989; Dufour, 1996) alors que pour d'autres, c'est l'impact de la société dans son ensemble qui doit être étudié (Goldstein & Engwall, 1992; Kandel & Yamaguchi, 1993; Kandel, 1991; Maltais & Paquet, 1989).

16. La consommation de drogues n'est pas nécessairement problématique. L'usage récréatif de certaines substances, consommées comme le café ou l'alcool dans un contexte social, ludique et non pathologique est une possibilité qui ne doit pas être ignorée.

17. Le concept d'un darwinisme social est présentée par ALBEE (1996) comme un dérivé de l'eugénisme. Il touche la présomption qu'ont certains individus à l'effet que les problèmes rencontrés par certaines personnes

Causes psychologiques

Plusieurs auteurs considèrent que l'utilisation de drogues relève de **paramètres psychologiques individuels** rencontrés chez les usagers. La consommation de psychotropes serait alors liée à la présence (facteurs de vulnérabilité) ou à l'absence (facteurs de protection) de certaines composantes psychologiques chez l'utilisateur.

L'utilisateur de drogue, actuel ou à risque de le devenir, est décrit à partir d'analyses psychologiques comme une personne ayant de la difficulté à gérer ses émotions (*affect management*) (Treece & Khantzian, 1986), présentant souvent des difficultés d'intimité (*closeness*) et des troubles narcissiques (Treece & Khantzian, 1986), une attitude négative (*negative thinking patterns*) (Renwick & Krywonis, 1992), un besoin de gratification immédiate et une faible tolérance à la frustration (Renwick & Krywonis, 1992) ainsi qu'une mauvaise santé (antérieure à toute consommation de drogue) (Hansell & White, 1992).

Les éléments augmentant le risque de toxicomanie recensés par FRASER et VITARO (1995) incluent aussi l'agressivité, l'hyperactivité, le rejet par les pairs, des difficultés à s'affirmer dans des situations sociales, une capacité de résolution de problèmes interpersonnels réduite et le début précoce de l'usage de psychotropes.

Par ailleurs, BURK et SHÉR (1990) s'interrogent sur la pertinence et la validité d'indicateurs de risque. Leur analyse de l'utilisation d'un alcoolisme parental pour identifier les enfants « à risque » les pousse à formuler une mise en garde contre les effets pervers de l'utilisation du concept « d'enfant d'alcoolique » (*Child of Alcoholic*)¹⁸. En réponse aux risques perçus d'apparition de troubles liés aux psychotropes, les intervenants peuvent choisir de mener des mesures préventives spécifiques auprès des enfants étiquetés, pro-

relèvent de déficiences ou d'infériorités isolées, caractéristiques d'êtres inférieurs mal préparés à la vie.

18. Ce concept est utilisé par certains praticiens du champ de la santé mentale qui voient dans l'alcoolisme parental un indicateur de risque élevé développer l'alcoolisme et plusieurs problèmes — tels la délinquance, la dépression, l'hyperactivité, des difficultés scolaires ou interpersonnelles.

voquant une situation problématique entraînant la prise d'alcool ou de drogues : « *as a result of holding a negative stereotype, mental health professionals may get exactly what they expected* » (Burk & Sher, 1990, p. 162).

BIBEAU et PERREAULT (1995) notent le caractère ordalique¹⁹ de la prise de drogue au sein des utilisateurs rencontrés dans leur étude. Pour les chercheurs, « survivre à l'épreuve de la drogue, défier chaque fois un peu plus la mort procurent paradoxalement un sens à leur vie, dans un monde qui n'en a plus, à leurs yeux » (Bibeau & Perreault, 1995, p. 115). Les auteurs suggèrent que « la relation à la substance psychotrope n'est souvent que l'expression complexe d'un malaise profond qui prend sa source dans les premières années de la vie » (Bibeau & Perreault, 1995, p. 166).

LEBEAU et ses collaborateurs (1996) considèrent aussi que des facteurs propres au consommateur, liés à sa dynamique et à ses compétences, agissent comme déterminants de la prise de drogue. Ce schème explicatif oriente les actions préventives énumérées par les auteurs, qui sont regroupées autour des axes : développement de la personne (au plan psychologique, social, sanitaire ou en fonction de son intégration dans son environnement), motivations individuelles (recherche de sensations fortes et non-intégration des valeurs sociales courantes) et comportement d'évitement des substances (tel l'inoculation sociale). Pour PAGE aussi, l'explication relève de facteurs psychologiques personnels, alors qu'il considère la corrélation entre la présence de solitude, le désespoir et la consommation de drogues chez certains adolescents : « *Loneliness, characterized by absence of social reinforcement or the presence of nonreinforcing social experiences, may lead youth to seek associations with peers who use substances* » (Page et al., 1993, p. 107).

19. CHARLES-NICOLAS décrit ainsi l'hypothèse ordalique : « se mettre en risque afin de retrouver à l'intérieur de l'épreuve possiblement mortelle l'ultime conviction d'être autorisé à vivre; s'en remettre à une puissance extérieure pour se poser en maître absolu de son destin. Chaque fois frôler la mort pour chaque fois renaître. Dans cette répétition mortifère se démasque l'espoir que cette fois sera la dernière. » (Charles-Nicolas & Prat, 1988, p. 100)

Cette hypothèse d'une responsabilité individuelle correspond à la vision que les SERVICES CORRECTIONNELS DU QUÉBEC véhiculent du problème. L'organisme gouvernemental attribue la consommation abusive de drogues à des carences individuelles : « la toxicomanie serait un épiphénomène, un symptôme de la présence de problèmes humains beaucoup plus profonds » (Services correctionnels du Québec, 1990, p. 15).

THERRIEN réagit à la vision des auteurs précédents. Pour lui, rattacher la prise de drogues à des dysfonctions individuelles revient à mal poser la question de l'usage des drogues. Pour THERRIEN, la prise de drogue pourrait être un comportement normal de recherche de plaisir plutôt que le symptôme d'une pathologie :

« La plupart des individus consomment des drogues sans avoir de problèmes mais plutôt pour avoir du plaisir ou pour soulager la douleur. Voilà une vérité, une réalité dont on ne trouve aucune trace dans les stratégies traditionnelles de prévention et même en promotion de la santé. » (Therrien, 1995, p. 28).

La possibilité de voir une personne saine chercher des effets positifs dans la prise de drogue est une hypothèse qui semble aussi vraisemblable à REYNAUD et COUDERT (1987) qui identifient comme bénéfiques liés à la prise de psychotropes : la recherche du bien-être physique et psychique, la recherche de modification d'états de conscience et l'accès à la communication²⁰.

20. REYNAUD et COUDERT, pour illustrer cette composante des psychotropes liés à la diminution des inhibitions et à la facilitation des échanges, évoquent le cas de FREUD qui « avant de sortir, ou d'aller faire une conférence, prisait de la cocaïne et en contait les bienfaits » (Reynaud & Coudert, 1987, p. 69)

Causes biologiques

Les travaux menés dans le secteur de la médecine et de la biologie offrent aussi différentes explications — indépendantes des variables psychologiques ou de facteurs culturels ou sociaux — à la prise de drogue. Une des principales hypothèses relève de la génétique.

Questionnant le rôle de la famille, GOODWIN favorise l'hypothèse génétique pour expliquer l'importance de facteurs familiaux chez les consommateurs d'alcool. Analysant plusieurs études portant sur des jumeaux ou des enfants adoptés, GOODWIN y décèle la confirmation d'une prédisposition héréditaire : « *genetic predisposition to alcoholism in some individuals* » (Goodwin, 1986, p. 432). C'est une hypothèse à laquelle souscrit MERIKANGAS, utilisant une revue de documentation montrant que « *despite the variability in sampling and methodology, the majority of the family, twin and adoption studies suggest that alcoholism is familial, a significant proportion of which can be attributed to genetic factors.* » (Merikangas, 1990, p. 19). Les facteurs génétiques pourraient même jouer un rôle plus significatif que celui joué par les variables culturelles. KOOPMANS et BOOMSMA, cherchant à discerner au sein des familles les facteurs culturels des facteurs génétiques, ont étudié 1700 familles de jumeaux danois. Ils concluent, pour les adolescents de 15 à 16 ans, que les facteurs culturels n'exercent une influence que dans 10 % des cas. Pour les adolescents de 17 ans et plus, cette influence serait inexistante : « *As adolescents grow older, the influence of genetic factors becomes more important and the influence of shared environment decreases* » (Koopmans & Boomsma, 1996, p. 27).

La recherche de caractéristiques physiques a aussi comme objectif l'identification de futurs consommateurs. PANDEY (1990) et CHAN (1991) identifient certains paramètres physiologiques innés chez l'individu — modification des quantités de l'enzyme monoamine oxydase ou de la sérotonine dans le liquide cébrospinal — pouvant être associés à une plus grande susceptibilité de développer l'alcoolisme. Quant à lui, SCHUCKIT (1995) a identifié des modifications du tracé encéphalographique pouvant être utilisées comme indicateur d'une prédisposition à développer l'alcoolisme. WILSON juge pour sa part que les

travaux actuels destinés à l'identification génétique des personnes à risque de développer des problèmes d'alcool sont inadéquats pour le moment, mais, tenant l'apparition de tels instruments pour vraisemblable dans un proche avenir, l'auteur soulève des considérations éthiques à l'identification précoce d'individus qu'on jugerait à risques plus élevés : « *Will predictions about the future behavior of children become self-fulfilling prophecies ?* » (Wilson & Crowe, 1991, p. 16).

L'hypothèse biologique n'a pas que des partisans. PEELE met en garde contre l'hypothèse génétique, alléguant qu'une telle vision — qui nie toute responsabilité individuelle et sociale dans la toxicomanie — serait préjudiciable à la société : « *to deny these personal and social meanings in drinking does a disservice to the social sciences, to our society, and to alcoholics and others with drinking problems.* » (Peele, 1986, p. 71). Pour cet auteur, « *the idea that alcoholism is an inherited disease has been badly overstated, and according to some well-informed observers, is completely unfounded* » (Peele, 1991, p. 65).

Causes sociales

D'autres auteurs soulignent l'importance de facteurs externes à l'individu dans l'apparition de la consommation de psychotropes. Pour certains, ces facteurs externes agissent en complémentarité avec des variables individuelles. Pour d'autres, par contre, les facteurs externes suffisent à expliquer la prise de drogue.

L'usage de psychotropes n'est pas un phénomène géographiquement délimité ou uniquement urbain et l'on retrouve les problèmes liés à l'abus de psychotropes partout sur le territoire québécois (Pampalon et al., 1995). Les régions de Montréal, l'Abitibi, l'Outaouais et la Côte Nord seraient les régions qui comptent le plus grand nombre de consommateurs et où l'on consomme le plus de cannabis (Cusson & Laflamme-Cusson, 1994).

Le fait d'évoluer dans un milieu délinquant semble augmenter la probabilité de consommation de drogues. Dans son étude des liens entre la drogue et la criminalité, BROCHU,

confirme que « les contrevenants incarcérés constituent une sous-population chez qui la prévalence de consommation de substances psychoactives est très élevée » (Brochu, 1995, p. 16). Le chercheur incite pourtant à la prudence dans l'interprétation de cette observation. Autre élément lié au milieu social, le mode de vie, dans le cas des jeunes de la rue, est associé à une prévalence à vie de 97 % pour la consommation de drogues, comparativement à 17 % pour une population identique fréquentant toujours l'école (Guyon & Geoffrion, 1997).

Le milieu de travail pourrait exercer un impact sur le niveau de risque de consommer des drogues. Certains spécialistes estiment que « l'usage de drogues et d'alcool [est] plus fréquent dans certains milieux de travail ou dans certains emplois dont les conditions de travail sont difficiles » (St-Jean, 1997, p. 10).

La scolarisation ne constitue pas, non plus, un facteur protégeant de l'usage de psychotropes, comme le démontre le fait que la toxicomanie existe aussi chez les médecins ou les pharmaciens (Barakett, 1991; Bartlett, 1985; Bauer, 1996; Hughes et al., 1992).

BRIÈRE et DEMERS font de la consommation d'alcool la résultante de l'interaction de facteurs psychologiques, démographiques et sociaux comme : « les motivations, les partenaires, les situations de consommation, les caractéristiques socio-démographiques et les pratiques individuelles de consommation d'alcool » (Brière & Demers, 1993, résumé, p. 1). L'abus de drogue est lié à la présence de facteurs individuels (personnalité antisociale) et d'éléments externes (antécédents familiaux d'alcoolisme et problèmes psychiatriques ou divorces au sein de la famille adoptive) pour CADORET (1986) qui en arrive à ces conclusions après avoir étudié une population de jumeaux adoptés.

DUFOUR (1996) s'inscrit dans la tendance à percevoir une causalité multifactorielle. À partir d'une revue de documentation, le chercheur rassemble les facteurs de protection ou de vulnérabilité à la consommation des drogues en trois groupes. Ce sont les facteurs contextuels (vivre dans un milieu socio-économique extrêmement pauvre, dans un quartier à haute densité de population, dans des lieux détériorés avec un taux de criminalité élevé),

les facteurs intra-individuels (présence chez la personne de caractéristiques telles la recherche de sensations, l'impulsivité, l'esprit de rébellion et la désinhibition) et les facteurs liés aux relations interpersonnelles et à la famille (présence de pairs consommant des drogues état des relations entre les enfants et leurs parents, présence de conflits au sein de la famille).

ROQUES souscrit lui aussi à l'hypothèse de la vulnérabilité des consommateurs, mais considère que les conditions sociales jouent un rôle déterminant dans l'usage de drogue :

« Le développement rapide de sociétés industrielles a rompu l'équilibre en prônant comme vertu l'individualisme forcené et la performance comme passeport obligatoire pour la reconnaissance sociale. Comment s'étonner que dans ces conditions, amplifiant les situations conflictuelles sociales, familiales et scolaires, les plus démunis psychologiquement perdent ce que les spécialistes de la psychologie cognitive dénomment « l'estime de soi » (Roques, 1998, p. 2).

Parmi les facteurs externes à l'individu souvent mentionnés, la famille joue un rôle de premier plan.

Le COMITÉ PERMANENT DE LUTTE À LA TOXICOMANIE DU QUÉBEC note l'importance de la famille comme déterminant de la consommation de drogue, à partir de « plusieurs études (qui) montrent l'influence déterminante de la famille dans les comportements futurs des enfants en matière de consommation de psychotropes » (Comité permanent de lutte à la toxicomanie, 1997, p. 37). Ce rôle de la famille s'exercerait à un niveau psychologique et social, et la qualité de la relation parents / enfants serait un facteur « déterminant de la consommation future des enfants » (idem, p. 37). Le milieu familial est aussi mis en cause par les chercheurs du COMMITTEE FOR SUBSTANCE ABUSE PREVENTION. Ces derniers observent que l'usage de drogues se développe dans certaines familles où sévit une incompétence parentale : « *there is evidence that families with poor parenting skills have a disproportionately high risk of having children who use AODs (alcohol and other drugs)* » (Committee on the future of alcohol and other drug use prevention of the Institute for behavior and health Inc, 1989, p. 29). JONES s'intéresse lui

aussi à la famille comme déterminant de la consommation de drogues, mais son approche diffère de celle d'autres chercheurs. Pour JONES, la consommation de drogue est liée à la présence de crises économiques et au chômage. La famille tient dans ce cas le rôle de victime plutôt que de coupable : « *Problems such as marital conflict, child behavioral problems, school difficulties, or substance abuse may be an outcome of unemployment, and not the result of family dynamics* » (Jones, 1991, p. 10).

Le milieu de vie et l'environnement social sont aussi des éléments perçus comme de potentiels déterminants de l'usage de drogue.

GOLDSTEIN et ENGWALL dénoncent le fait que la recherche de causes individuelles relègue à l'arrière-plan la recherche de causes sociales. Pour eux, la quête d'une responsabilité individuelle relève d'une tendance générale contemporaine orientée vers la responsabilisation abusive de l'individu. Et cela, même lorsque les problèmes soulevés relèvent aussi de facteurs externes à la personne :

« ...focus on a single behavioral technology places responsibility squarely on the individual, with little appreciation of the other dynamics influencing drug consumption. As Levine (1981) has argued, during conservative political eras there is greater attention placed on individual or biologically-based explanations of deviant behavior than on environmentally-based causes » (Goldstein & Engwall, 1992, p. 73).

Pour d'autres chercheurs tel KANDEL, les facteurs sociaux et culturels liés au milieu de vie de la personne, à la société où il vit, sont d'importants facteurs explicatifs :

« Epidemiological studies, especially longitudinal studies, have clearly demonstrated that drug initiation is influenced by contextual factors, especially peers (...) the behavior of users within a culture is also determined by broader social-cultural factors, and in particular the overall pervasiveness of the use of drugs in that society » (Kandel, 1991, p. 406).

KANDEL observe aussi que les produits consommés légalement par les adultes — comme la bière et le tabac — jouent pour les adolescents le rôle de porte d'entrée vers l'usage de drogues. Les drogues dont la société fait légalement la promotion seraient directement liées

à la consommation ultérieure de drogue illégales : « ...*strong evidence for a sequential pattern of drugs involvement in adolescence. The earliest stage involves the use of at least one licit drug — alcohol and/or cigarette.*» (Kandel & Yamaguchi, 1993, p. 854).

La remise en question de son fonctionnement n'est pas facile pour un groupe social. La tendance à chercher des causalités individuelles pourrait être un comportement d'évitement, suggèrent MALTAIS et PAQUET en déplorant que les variables sociales soient négligées au profit de variables individuelles :

« La société encourage le plaisir de consommer, tolère l'habitude mais condamne la dépendance et toutes les conséquences qui y sont associées (...) elle demeure silencieuse au chapitre des facteurs qui font en sorte que certains glissent parfois du plaisir à l'habitude et de l'habitude à la dépendance. Il est en effet plus facile de pointer du doigt ces comportements déviants, que de s'interroger sur ces problèmes que certains cherchent à noyer dans l'alcool » (Maltais & Paquet, 1989, p. 26).

2.4.c) Diversité quant à la représentation des consommateurs

La question d'un portrait type des consommateurs de drogue est bien entendue liée, elle aussi, à la recherche de causalités individuelles expliquant pourquoi certaines personnes font usage de psychotropes. En cherchant à identifier les différences distinguant les utilisateurs des non-utilisateurs, on tente de mieux comprendre l'origine de la consommation. Mais cette démarche semble vaine, alors que l'on constate l'impossibilité de cerner un portrait unique des consommateurs. Même si de nombreux travaux étudient les enfants et les jeunes adultes, l'usage de drogue ne se limite pas à ces groupes, non plus qu'il peut être lié à l'un ou l'autre sexe. Pourtant, l'âge et le sexe sont deux critères utilisés par l'État pour identifier les populations définies comme « à risque » (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1990; Ministère de la santé et des services sociaux, 1992; Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1997; Ministère de la santé et des services sociaux, 1998).

L'âge

Malgré les nombreuses publications destinées à prévenir la consommation de drogues ou d'alcool des adolescents et de jeunes adultes (Fraser & Vitaro, 1995), l'usage de psychotropes n'est pourtant pas limité à ce seul segment de la population (Bellerose et al., 1994; Kandel, 1991; Leavitt, 1995).

Les travaux abordant la question semblent démontrer qu'à des groupes d'âge différents correspondent des drogues ou des modes de consommation différents, rendant la question de l'âge relative. Par exemple, en ce qui concerne les aînés, l'alcool ou les médicaments prescrits (Cormier & Trudel, 1990; Plante, 1989; Tabisz et al., 1991) représenteraient les principales consommations psychotropes. Ce fait étonne peu, considérant que les personnes âgées forment la population la plus médicalisée, une situation liée à de multiples causes :

« N'ayant plus de situation sociale à défendre, d'ambition à réaliser, plus d'enfants à faire et à élever, elles ne peuvent, bien souvent, se projeter dans l'avenir qu'en envisageant la fin de leur vie. De plus, le corps vieillit, pose de plus en plus de problèmes qui envahissent peu à peu le champ des préoccupations. La santé est le sujet numéro 1 des conversations et au bout du compte, son maintien se pose en termes de survie, chaque dérèglement supplémentaire rendant plus présente l'idée de la mort prochaine. La peur de la mort psychique est aussi intense que celle de la mort physique. On a peur de perdre la tête. Les troubles de la mémoire commencent à se manifester. L'angoisse, les idées dépressives envahissent la vie psychique. On sent son cerveau vieillir et c'est la peur de la perte de contrôle qui s'installe » (Reynaud & Coudert, 1987, p. 63).

Les médicaments psychotropes offrent à l'angoisse et au mal de vivre des réponses rapides et efficaces, justifiant probablement la consommation de plusieurs personnes âgées (Reynaud & Coudert, 1987).

La toxicomanie médicamenteuse est pourtant une question moins débattue que celle de la consommation de psychotropes chez les jeunes. L'usage de médicaments chez les aînés peut être perçu comme un élément normal du vieillissement. Peu de ressources sont consacrées aux besoins spécifiques des personnes âgées (Groupe d'experts sur les person-

nes aînées, 1991). La toxicomanie du troisième âge n'en est pas moins un problème reconnu par le ministère de la Santé et des Services sociaux (Ministère de la santé et des services sociaux, 1998) qui y voit une situation nécessitant l'intervention de l'État, ciblant les aînés, les femmes et les jeunes comme des clientèles vulnérables à privilégier dans la lutte à la toxicomanie. Les risques associés à l'usage de psychotropes sont, au troisième âge, considérablement aggravés :

« Le vieillissement a pour effet de rendre les personnes âgées plus sensibles aux effets des substances psychotropes, même si elles en consomment moins. Le mauvais usage d'alcool ou de médicaments entraîne le plus souvent des complications médicales multiples ou graves » (idem, p. 11).

Si la consommation problématique de psychotropes des aînés demeure peu souvent abordée, on ne peut attribuer ce fait à l'absence de dangerosité pour cette population.

Le sexe

Si le type de drogue utilisée peut avoir un lien avec le sexe de l'utilisateur, tel n'est pas le cas du simple usage, rencontré tant chez les femmes que chez les hommes. CUSSON (1994) note que les hommes sont plus nombreux que les femmes à affirmer avoir consommé de la drogue au moins cinq fois dans leur vie. Les femmes, par contre, révèlent consommer davantage de psychotropes prescrits que les hommes.

L'utilisation de drogues illicites ne serait pas plus fréquente pour un sexe que pour l'autre. Le ministère de la Santé et des Services sociaux considère aussi la consommation des hommes et celle des femmes comme identiques « la consommation de drogues illicites par les femmes (11 %) se rapproche de celle des hommes (14,2 %) » (Ministère de la santé et des services sociaux, 1998, p. 10).

La consommation féminine de psychotropes est cependant, à l'intérieur de certains discours, considérée comme un phénomène particulier. C'est ce que fait le ministère de la Santé et des Services sociaux qui cible dans son plan d'action de lutte à la toxicomanie les femmes, groupe jugé prioritaire avec les jeunes et les aînés. (Ministère de la santé et des services sociaux, 1998).

Les mères consommant des drogues — nous parlons ici de la simple utilisation d'un psychotrope, sans autre conduite criminelle — ont déjà été poursuivies dans certains états américains pour leur conduite jugée répréhensible :

« Under judge Eaton's ruling in the Jennifer Johnson case, women in Florida who smoke or drink alcohol during pregnancy could be prosecuted because in that state delivery of alcohol and cigarettes to a minor is a criminal offense. A woman in Wyoming was charged with criminal child abuse for endangering her fetus by drinking while pregnant, although the 27 charges were subsequently dismissed. Several women have even been prosecuted for allegedly passing drugs to their babies through their breast milk » (Siegel, 1997, p. 256)

Comme l'évoque la citation précédente, l'usage de drogues pourrait aussi être lié, dans le cas des femmes, à autre débat social, celui qui entoure les droits du fœtus. Le cas spécifique des femmes consommant des drogues, note SIEGEL (1997), a probablement été propulsé à l'agenda public en raison de l'intérêt qu'y trouvaient les protagonistes du mouvement anti-avortement américain. En faisant valoir les droits de l'enfant à naître et en obtenant que la protection du fœtus prévale sur ceux de sa mère, on peut supposer que le mouvement de lutte à l'avortement espérait marquer des points :

« In a poll conducted at the height of the crack scare, 46% of the respondents thought that "prenatal abuse" should be a criminal offense. This support is rooted in the convergence of two powerful social movements: the antiabortion movement and the antidrug movement. The American antiabortion movement has been a potent political force in the country for more than a decade. Under the leadership of Christian fundamentalist groups and the Catholic Church, it has engaged in all forms of political action: litigation, lobbying, public education, and civil disobedience. Although its goal of recriminalizing abortion is rejected by

the majority of American voters, it does enjoy the support of an active and vociferous minority

The notion of "fetal rights" sits at the center of the philosophy of the antiabortion movement. Antiabortion activists describe themselves as civil rights advocates on behalf of "the unborn." Their campaign for the recognition of fetal rights as a valid legal concept has been an uphill one because firmly embedded in the nation's common law is the "born alive" rule: a fetus must be born alive in order to secure legal personhood. The law has traditionally viewed mother and fetus as an indivisible unit whose legal interests are the same. The antiabortion movement has been trying for years to drive a legal wedge between mother and fetus. » (Siegel, 1997, p. 254).

2.4.d) Diversité quant à la menace associée à l'utilisation de drogues

Les méfaits attribués à la drogue, justification des mesures déployées pour en prévenir ou en réduire l'utilisation, font aussi l'objet de divergences. Les caractéristiques criminogènes, les risques sanitaires, économiques et politiques sont les sujets de discours contradictoires dans les forums spécialisés. Pour certains, l'usage de psychotropes est une menace réelle et grave (Abboud, 1992; Beaulieu-Desforges & Perron-Groleau, 1990, p. 14; Berger, Linda, Gendler, & Fitzsimmons, 1990; Comité permanent de lutte à la toxicomanie, 1997; Gagnon, 1999; Gold, 1991; Groupe de travail sur la lutte contre la drogue, 1990; Hindmarsh, 1991; Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1997; Nahas, 1984). Pour d'autres, les risques sont relatifs et surfaits (Alexander, 1990; Barth & Needell, 1996, p. 52) (Beauchesne, 1991; Bibeau & Perreault, 1995b; Bigo, 1993; Brisson, 1998; Brochu, 1995; Landreville, 1993; Olivenstein, 1987; Peele, 1991; Szasz, 1976; Winick, 1983), alors que certains auteurs y perçoivent même un comportement sain, associé à des bénéfices pour la santé mentale ou physique de l'utilisateur (Khantzian, 1985; Laborit, 1991; Morel, 1988).

Dans la recherche du discours des médias sur la drogue, la nature de la menace invoquée est révélatrice. Nous en ferons usage dans notre exploration de la presse écrite québécoise,

à partir des quatre grands types de menaces identifiés dans la documentation consultée : menace criminelle, sanitaire, économique, politique.

La menace criminelle

La menace criminelle, celle du banditisme, de la violence, du crime organisé est un argument important soulevé pour justifier la lutte à la drogue. Mais les risques réels à cet égard ne font pas l'unanimité.

ABBOUD évoque un lien direct entre les drogues et la criminalité : « 70 % à 80 % des crimes au Canada sont reliés à l'alcool ou à l'usage de drogues » (Abboud, 1992, p. 32). Le GROUPE DE TRAVAIL SUR LA LUTTE CONTRE LA DROGUE, liant drogue et criminalité, déclarait pour sa part que :

« La drogue est responsable de 70 % à 80 % des incarcérations (...) avec l'arrivée du crack en 1989. Montréal a connu une hausse de 40 % de la criminalité à proximité des lieux de consommation. Cela exige une action rapide et énergique de la part des services policiers » (Groupe de travail sur la lutte contre la drogue, 1990, p. 24-25).

La menace criminelle est aussi reconnue par le COMITÉ PERMANENT DE LUTTE CONTRE LA TOXICOMANIE qui mentionne comme conséquences de la présence des drogues dans la communauté la désagrégation du tissu social dans un climat de peur et de représailles, et des facteurs d'insécurité et de détérioration du climat urbain comme « les délits, le « taxage », la sollicitation pour acheter de la drogue, la formation de bandes de rue, les seringues usagées qui traînent dans des parcs où jouent des enfants » (Comité permanent de lutte à la toxicomanie, 1997, p. 9).

La criminalité n'est pas uniquement le fait des drogues illicites. Le MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC lie l'alcool — psychotrope licite — à certains crimes : « L'alcool serait associé à 30 % des cas de violence à l'endroit des

enfants, alors que 50 % des victimes d'inceste appartiendraient à des familles touchées par l'alcoolisme. » (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1997, p. 82).

Mais les liens entre la criminalité et la drogue ne font pas l'unanimité. ALEXANDER, à partir des informations touchant la cocaïne, conteste l'existence d'un lien significatif entre le produit, le crime et la violence :

«Cocaine is not a significant cause of crime, violence, addiction, hearth disease, brain damage, unhealthy babies, student apathy, low productivity, terrorism in the Third World. It is a destructive illusion that we can relieve these deeply rooted problems by attacking cocaine that is the real danger related to cocaine in our times » (Alexander, 1990, p. 215).

Abordant la question sous un angle élargi, BIBEAU et PERREAULT (1995) tracent un lien avec d'autres facteurs. Les chercheurs notent, au sujet de l'usage de drogue chez les prostituées : « Il n'est pas rare que l'entrée dans le monde de la prostitution soit d'abord motivée par des conditions précaires d'existence et qu'ensuite la drogue entre en jeu (Bibeau & Perreault, 1995, p. 191) ». BROCHU qui consacre *Drogue et criminalité* à cette question, pose la relation entre la drogue et la délinquance comme contributive et non causale : « Bon nombre de consommateurs de substances psychoactives illicites ne s'initieront jamais à une trajectoire criminelle » (Brochu, 1995, p. 16). Pour BROCHU, la drogue peut être vue comme « un bien de consommation, un objet de luxe de même que la preuve de la réussite personnelle à l'intérieur d'une sous-culture » (idem, p. 65).

La menace sanitaire

La menace sanitaire, celle pour la santé mentale ou physique de l'utilisateur, pour le bien-être du nouveau-né de la mère alcoolique ou pour celui des proches de la personne alcoolique est mentionnée par plusieurs auteurs. Mais un autre discours existe, qui considère plutôt les psychotropes comme une réponse individuelle à des problèmes sanitaires préexistants.

BEAULIEU-DESFORGES et PERRON-GROLEAU concluent de leur recension d'études américaines que « l'enfant exposé à la cocaïne durant sa vie intra-utérine présente souvent un contact visuel faible et des retards d'apprentissage au niveau du langage et de la motricité fine. » (Beaulieu-Desforges & Perron-Groleau, 1990, p. 14). Cette notion de dangerosité liée à la consommation de drogue pendant la grossesse peut aussi être retrouvée chez BERGER et ses collaborateurs, qui soulignent les séquelles de l'exposition fœtale à la cocaïne en citant les commentaires d'un pédiatre selon qui les enfants exposés *in utero* à la cocaïne présentent des troubles neurologiques : « *motor difficulties and sensory system impairment* » (Berger et al., 1990, p. 311). Les auteurs soulignent la gravité de la consommation maternelle de cocaïne dans certains états américains où « *women have been charged with prenatal child abuse or involuntary manslaughter for medical complications believed to be associated with cocaine use during pregnancy.* » (idem, p. 315). Le risque associé à la consommation maternelle est aussi souligné par le COMITÉ PERMANENT DE LUTTE À LA TOXICOMANIE qui mentionne les risques associés à la consommation parentale de drogues en citant le cas des mères qui font usage cocaïne pendant la grossesse :

« Souvent, ces mères donnent naissance à trois ou quatre enfants, qui sont souvent perturbés (faible QI, agitation). Ces enfants ont aussi un risque élevé d'abandon et de négligence et sont menacés par d'innombrables problèmes d'ordre psychologique ou social parmi lesquels la délinquance » (Comité permanent de lutte à la toxicomanie, 1997, p. 13).

Pourtant, BARTH et NEEDELL, ayant étudié 220 enfants exposés *in utero* à la drogue — cocaïne, héroïne, marijuana, alcool, PCP et tabac — et 201 enfants non-exposés, concluent à l'absence d'impact de l'exposition à la drogue, partageant en cela l'opinion d'autres chercheurs qui considèrent que les enfants de mères consommatrices souffrent davantage de la situation socioéconomique maternelle que de la drogue : « *Drug-exposed children are not markedly different from other children with similar socioeconomic backgrounds in terms of development and behavior* » (Barth & Needell, 1996, p. 52).

Les divergences entre les auteurs s'étendent à d'autres types de consommation de psychotropes. BRISSON — traitant de produits narcotiques comme la morphine et l'héroïne —

écrit que « le seul méfait véritable découlant de leur usage chronique, lorsqu'on en contrôle la qualité et l'usage, est d'engendrer la dépendance. » (Brisson, 1998, p. 13). À l'appui de cette affirmation, il mentionne le cas du Docteur Stewart HALLSTED, cité aux mêmes fins par SZASZ (1976). La consommation de psychotropes n'est pas aussi problématique que d'aucuns voudraient le croire, affirme LABORIT, qui perçoit l'utilisation de drogues comme un geste de protection et la réponse saine d'individus confrontés à un problème :

« Les raisons socioculturelles qui ont conduit à l'emploi contemporain des hallucinogènes et à la toxicomanie , sont, pour l'individu, la fuite d'un monde de compétition économique implacable qui le place dans un état d'inhibition de l'action dont le suicide et la toxicomanie (...) est pour lui le seul moyen de se libérer et d'agir » (Laborit, 1991, p. 236).

Cette perception rejoint celle de KHANTZIAN, qui voit dans la consommation de drogue — licite ou illicite — un geste d'automédication posé par quelqu'un qui tente de réduire les conséquences négatives d'une pathologie préexistante : « *Rather than simply seeking escape, euphoria, or self-destruction, addicts are attempting to medicate themselves for a range of psychiatric problems and painful emotional states.* » (Khantzian, 1985, p. 1263). La fonction salvatrice des drogues est reprise par MOREL, qui y voit pour les utilisateurs une réponse à d'autres problèmes : « Ne peut-on penser qu'il s'agit avant tout d'un révélateur et que, si demain, il n'y avait plus aucune drogue disponible, ce serait les suicides d'adolescents et de jeunes adultes qui connaîtraient une flambée ? » (Morel, 1988, p. 7).

Même le risque de la dépendance à la drogue est un concept que conteste WINICK dans sa théorie générale de la dépendance. L'auteur doute de la prépondérance d'une vulnérabilité psychologiques ou d'effets pharmacologiques dans l'apparition d'une dépendance : « Plutôt que d'affirmer que quelqu'un devient dépendant des drogues pour satisfaire ses besoins psychiques, nous suggérons qu'il est possible de localiser dans le système social des sources structurelles aux tensions de rôle et aux privations de rôle. » (Winick, 1983, p. 88). Pour OLIVENSTEIN aussi, « n'est pas toxicomane qui veut » (Olivenstein, 1987, p. 14). Cet auteur considère que l'utilisation d'une drogue n'entraîne pas obligatoirement

l'apparition de dépendance. Le cas des patients hospitalisés à qui l'on administre de la morphine et qui n'en deviennent pas pour autant dépendants en offre l'exemple. Étudiant la question sous un angle psychanalytique, OLIVENSTEIN déclare que :

« Toute toxicomanie n'est que substitutive, masque pour ne pas se regarder dans le miroir qui est brisé. Et c'est dans l'insatisfaction de ces substitutions successives que prend sa place la dépendance, qui n'est qu'une faute de mieux, ou faute de miroir, le sujet peut se réfléchir dans quelque chose qu'au moins il ressent ! » (idem, p. 18).

Pourtant, nombre d'auteurs plaident en faveur d'une dangerosité réelle. Dans un ouvrage préfacé par l'ORDRE DES PHARMACIENS DU QUÉBEC et distribué à l'intention des parents dans les pharmacies, HINDMARSH souligne les risques du cannabis : « contrairement à la croyance populaire, la marijuana EST²¹ une drogue dangereuse et l'usage continu peut avoir de sérieuses conséquences sur le fonctionnement normal de l'organisme » (Hindmarsh, 1991, p. 36). Ce postulat est repris par GOLD pour qui « *though marijuana's effects are far less dramatic than those of « killer drugs » such as heroin or cocaine, it does not follow that it is harmless.* » (Gold, 1991, p. 370).

Le MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC évoque les conséquences négatives pour la santé de l'alcool : « la consommation abusive d'alcool entraîne 4000 décès. Sur les routes, près de 500 décès et 8,000 blessés lui sont imputables. » (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1997, p. 82). Pour l'État, la consommation de psychotropes est fréquemment liée à une kyrielle de problèmes de santé mentale ou physique :

« La consommation d'alcool et de drogues est souvent liée à des problèmes de santé physique tels que le sida, la cirrhose, certains cancers, le syndrome de l'alcoolisme fœtal, à des problèmes de santé mentale, notamment la détresse, la dépression, la psychose et le suicide, et à des problèmes sociaux comme la violence envers les femmes et les enfants, incluant les abus sexuels et l'inceste, la négligence parentale, le décrochage scolaire,

21. En majuscules dans le texte.

l'absentéisme au travail, les accidents de travail, les accidents de la route, l'itinérance, le jeu pathologique et la criminalité » (Ministère de la santé et des services sociaux, 1998, p. 11).

Il est cependant difficile de départager les séquelles de la consommation de drogue d'autres problèmes, chez un utilisateur. La présence de la consommation de drogue ou des problèmes évoqués n'est pas mentionnée par les auteurs de l'extrait que nous venons de citer. Ceux-ci admettent que « chez la personne toxicomane, on retrouve fréquemment la présence d'un ou de plusieurs problèmes. » (Ministère de la santé et des services sociaux, 1998, p. 11).

Malgré tout, NAHAS croit que le cannabis entraîne une plus grande incidence de problèmes psychiatriques, et les personnes ayant des tendances schizophréniques « *may develop a schizophrenic episode as a result of using the drug* » (Nahas, 1984, p. 601). Le cannabis n'est pas moins ciblé comme substance dangereuse que l'héroïne ou la cocaïne. GAGNON — faisant écho au discours souvent tenu par les forces policières où il a œuvré pendant plusieurs années — impute une paradoxale dangerosité de drogues autrefois considérées comme *douces* à une récente transformation des psychotropes. Ayant été modifiées, les drogues douces des parents sont à présent des drogues dures dans les mains des enfants de ces derniers :

« Les volutes qui naguère transportaient leurs parents au nirvana ne sont plus à la hauteur. Il faut du meilleur « stock » et les « dealers » sont à même de satisfaire leurs attentes. Au menu, coke, acide, hash (sic), PCP vendu sous le vocable mescaline et bien d'autres substances. Même la marijuana n'a plus rien à voir avec celle qu'inhalaient jadis les hippies qui préféraient, non sans raison, l'amour à la guerre. Le « Québec gold » obtenu en culture hydroponique n'a plus rien à envier aux importations de la Jamaïque, de Colombie ou d'ailleurs dans le monde. Sa teneur en THC (substance psychotrope contenue dans le produit) est au moins cinq fois plus grande que la mari vendue antérieurement. Elle rejoint et dépasse même en puissance certaines drogues dites dures. Ceux qui croient qu'on devrait légaliser la consommation de la mari parce qu'elle est une drogue douce n'ont plus qu'à aller se rhabiller. L'effet est puissant et invite à la récurrence. Les neurones grillent à un rythme alarmant » (Gagnon, 1999, p. 127).

Pourtant, dans le débat entourant la dangerosité des drogues véhiculée par les médias (Maranto, 1985) ALEXANDER note que la dépendance aux drogues légales présente probablement une plus grande menace pour la santé que d'autres formes de dépendance : « *In Canada, the greatest danger of harmful drug addiction comes from legal drugs, primarily alcohol, tobacco, and caffeine* » (Alexander, 1990, p. 302).

La menace économique

Désastre social entraînant des coûts exorbitants, les drogues sont présentées par certains auteurs comme une menace à la prospérité des États, des entreprises et des citoyens. Pourtant, font valoir d'autres auteurs, elles permettent à une industrie répressive et curative de vivre et de progresser.

Selon ABBOUD, « les coûts actuels reliés à l'abus de l'alcool et des drogues sont astronomiques. Ils peuvent être évalués en termes médicaux, sociaux et économiques et se traduisent respectivement par des blessures, des maladies et décès, des problèmes matrimoniaux, et émotifs, le chômage et la perte de productivité » (Abboud, 1992, p. 31). Tenant un discours identique, GAGNON mentionne que :

« L'absentéisme en milieu scolaire et celui des travailleurs au chantier ou à l'usine sont un bien lourd tribut à payer pour une société. En région, plusieurs petites entreprises connaissent depuis quelques années un problème nouveau. Des travailleurs, sur l'heure du dîner, se rendent dans des bars sous le contrôle de bandes criminalisées, attirés qu'ils sont par l'anatomie aguichante des danseuses d'office. Ils vont prendre un coup, fumer un joint de mari haut de gamme ou mieux encore « sniffer » une ligne de coke. Ils oublient ensuite de retourner au travail ou ne sont pas en état de poursuivre le boulot à leur retour. De plus ils dépensent une partie de leur salaire à faire grossir la caisse des bars en question, donc du crime organisé, au détriment souvent de leurs engagements financiers, de l'équilibre du budget familial et de l'harmonie du couple rendue fragile par la consommation, la dépendance et tous les problèmes qui en découlent » (Gagnon, 1999, p. 127-128).

C'est aussi la position de MORISSETTE et ses collègues (1997), qui associent à l'usage de drogue les conséquences suivantes, ressenties par l'entreprise et le monde du travail : absentéisme, diminution de la productivité, baisse du moral, accidents, maladies, roulement de personnel élevé et vol.

Les montants mentionnés sont astronomiques. Le COMITÉ PERMANENT DE LUTTE À LA TOXICOMANIE évalue à 4,4 milliards de dollars pour 1992 les coûts directs (36 %) et indirects (64 %) de l'usage de psychotropes. Ces sommes sont calculées principalement à partir des soins de santé, de la recherche, de la prévention, des interventions en milieu de travail, du fonctionnement de l'appareil judiciaire, des dommages matériels dus aux accidents de la route et aux incendies, de l'éducation et de l'administration. Le calcul de la perte de productivité en raison de l'invalidité ou de la mort est utilisé pour quantifier les coûts indirects. Il faut cependant noter que « l'abus de tabac représente plus de la moitié de l'ensemble des coûts estimés » (Comité permanent de lutte à la toxicomanie, 1997, p. 3) pour les substances considérées dans l'étude. Pour sa part, le MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX évalue ces coûts à 2 milliards de dollars pour le Québec :

« Les coûts engendrés par la consommation d'alcool et de drogues ont été estimés en 1992 à environ 2 milliards de dollars pour le Québec. Dans l'ensemble, ces chiffres seraient assez prudents, compte tenu de la méthode utilisée par les experts. Pour l'alcool, on évalue le coût total à 1 728 millions de dollars et pour les drogues illégales, à 334 millions de dollars. Étant donné le caractère caché des drogues illégales, les coûts seraient grandement sous-estimés. Les coûts calculés incluent les coûts directs (ex. : soins de santé, justice) et indirects (ex. : perte de productivité due à la morbidité et à la mortalité) mais excluent les coûts intangibles (ex. : détresse, violence, décrochage scolaire, négligence parentale, etc.). Les principaux coûts directs sont liés aux soins de santé » (Ministère de la santé et des services sociaux, 1998, p. 18).

Le spectre d'un désastre économique est cependant nuancé par PEELE qui soulève une dimension négligée de la situation, en introduisant la question des revenus engendrés pour ce qu'il nomme « l'industrie du traitement des dépendances »²² :

« There is a great deal of money tied up in the addiction treatment industry. Private treatments centers have become important operations for many hospitals, and numerous specialty hospitals and chains — like CompCare — devote themselves to the treatment of alcoholism, chemical dependence... » (Peele, 1991, p. 126).

Prévention, traitement, application des lois, recherches et discussions nationales ou internationales... les coûts de la lutte à la drogue sont aussi les profits de plusieurs groupes ou individus qui y trouvent leur profit ou leur subsistance. Aux États-Unis, la campagne « *Just say No* » est associée au financement d'une industrie de la prévention de l'usage de drogue représentant près de 2 milliards de dollars, provenant des coffres de l'État (Dearing & Rogers, 1996). Nous aurons l'occasion, en abordant la question des producteurs de discours sur la drogue au point 2.5, d'explorer davantage cette dimension.

La menace politique

Présentées par certains comme une menace nécessitant l'intervention musclée de l'État, les drogues pourraient aussi être un instrument utile aux pouvoirs politiques, qui y trouveraient une solution opportune plutôt qu'un problème.

La présence de drogues interpelle facilement les États et les administrations publiques. LANDREVILLE note que « les politiciens enfourchent très facilement la question de la criminalité » (Landreville, 1993, p. 129). Les drogues sont présentées comme une menace dont « les effets désastreux sur le comportement humain et la stabilité sociale continuent de déconcerter les gouvernements et d'appauvrir les nations » (Mulroney, 1992, p. 43).

Mais les bénéfices que retirent les gouvernements à tenir ce discours suscitent des interrogations. L'escalade pénale pourrait n'être qu'une « solution symbolique peu coûteuse pour s'occuper des problèmes des gens, pour donner l'impression qu'on répond aux préoccupations des électeurs, pour détourner l'attention d'autres problèmes ou occulter une inertie gênante dans d'autres domaines » (Landreville, 1993, p. 129). L'expression « narco-terrorisme » qui est véhiculée depuis quelques années dans un discours public amalgamant les drogues à une menace pour la sécurité des nations évoque chez BIGO un questionnement à savoir si :

« ...l'argumentaire de la lutte contre la drogue n'est pas parfois, au même titre que celui de la lutte contre le terrorisme, utilisé à des fins qui ont peu à voir avec un réel renforcement de l'efficacité de la lutte et beaucoup à voir avec des intérêts bureaucratiques de services ou avec des discours idéologiques qui amalgament terrorisme, drogue et immigration... » (Bigo, 1993, p. 50).

Cette hypothèse du narco-terrorisme, écrit BEAUCHESNE, justifie « des interventions militaires, notamment en Colombie et à Panama, camouflant ainsi les stratégies de domination politique et économique américaine dans ces régions » (Beauchesne, 1991, p. 79).

2.5 Les producteurs du discours sur la drogue

Les recherches évoquées un peu plus tôt montrent la présence de discours multiples sur la drogue et son utilisation, selon les chercheurs ou les disciplines qui se penchent sur ces questions. Aucun critère ne permet de conclure à la supériorité d'une perception ou d'un auteur sur un autre, ce qui pourrait justifier la prudence des milieux scientifiques à l'égard d'une généralisation trop rapide des observations de certains auteurs.

Étudiant un épisode de panique morale lié aux drogues, en Israël en 1982, GOODE et BEN-YEHUDA y voient le produit de l'activité des forces policières qui avaient intérêt à faire pression sur l'État « *into allocating more resources to the police fight against the drug menace* » (Goode & Ben-Yehuda, 1994, p. 196) et à détourner l'attention publique de questions mettant en cause « *the methods used by the police and raised serious questions regarding the legality of the arrest of... 70 suspects* » (idem, p. 197).

Les questions de drogue, notent GOODE et BEN--YEHUDA citant LEVINE et REINARMAN « *...serves a political agenda for the powers that be (including the media) : maintain the status quo and profit from doing it* » (Goode & Ben-Yehuda, 1994, p. 213). Suite aux épisodes de panique morale liée aux drogues à la fin des années 1960 et au début des années 1970, le budget américain de lutte à la drogue a été augmenté, la lutte à la drogue a été propulsée au rang de lutte internationale, et plusieurs organisations ont été mises sur pied — dont la célèbre NIDA (*National Institute on Drug Abuse*). La panique morale de 1986-1989, ajoutent les auteurs, a produit plusieurs législations nouvelles, un budget de lutte à la drogue accru, des douzaines d'organismes anti-drogue et une campagne de sensibilisation aux drogues.

L'existence d'un problème de drogue serait profitable à certains acteurs sociaux, principalement aux gouvernements, aux médias, aux forces de l'ordre et à ce que PEELE (1991) nomme l'industrie du traitement (*addiction treatment industry*). Nous examinerons rapidement pourquoi.

2.5.a) Les gouvernements

Le problème de drogue serait profitable aux gouvernements, nous dit BEAUCHESNE, alors que « pour solidariser les membres d'une société, d'un État, d'un ensemble géopolitique comme l'Occident, rien de plus efficace qu'un ennemi commun qui canalise les peurs » (Beauchesne, 1991, p. 78) Une menace qui, avec la disparition du bloc soviétique, acquiert le statut d'ennemi public numéro un. Propulsée au rang d'ennemi national, la simple

présence de la drogue justifie la mise en branle d'une gigantesque « guerre à la drogue », et les interventions militaires en Amérique du Sud, « camouflant ainsi les stratégies de domination politique et économique américaine dans ces régions. La violence politique, les assassinats de syndicalistes et de journalistes « gênants », les dominations économiques sont masqués par la guerre à la drogue ». (Beauchesne, 1991, p. 79).

La drogue fait figure d'accessoire, et se révèle utile pour « marquer des points » sur la scène publique. REINARMAN et LEVINE (Reinarman & Levine, 1997a) évoquent à cet égard l'utilisation du crack par le président BUSH, dans le cadre d'une mise en scène complexe où, pour obtenir l'effet recherché, les forces de l'ordre américaines ont dû contraindre un trafiquant à vendre du crack devant la Maison-Blanche pour pouvoir ensuite exhiber la drogue saisie à la caméra. Ce faisant, le président américain justifiait une augmentation considérable du budget octroyé aux corps policiers :

« On September 5, 1989, President Bush, speaking from the presidential desk in the Oval Office, announced his plan for achieving "victory over drugs" in his first major prime-time address to the nation, broadcast on all three national television networks. We want to focus on this incident as an example of the way politicians and the media systematically misinformed and deceived the public in order to promote the War on Drugs. During the address, Bush held up to the cameras a clear plastic bag of crack labeled "EVIDENCE." He announced that it was "seized a few days ago in a park across the street from the White House" (Washington Post, September 22, 1989, p. A1). Its contents, Bush said, were "turning our cities into battle zones and murdering our children." The president proclaimed that, because of crack and other drugs, he would "more than double" federal assistance to state and local law enforcement (New York Times, September 6, 1989, p. A1). The next morning the picture of the president holding a bag of crack was on the front pages of newspapers across America. About two weeks later, the Washington Post, and then National Public Radio and other newspapers, discovered how the president of the United States had obtained his bag of crack. According to White House and DEA officials, "the idea of the President holding up crack was (first) included in some drafts" of his speech. Bush enthusiastically approved. A White House aide told the Post that the president "liked the prop.... It drove the point home." Bush and his advisors also decided that the crack should be seized in Lafayette Park across from the White House so the president could say that

crack had become so pervasive that it was being sold "in front of the White House" » (Reinarman & Levine, 1997a, p. 22)

La démarche de BUSH fut un succès complet, estiment REINARMAN et LEVINE, notant que la drogue s'est hissée entre 1988 et 1989 au premier rang des problèmes à régler pour la population américaine :

« As a result of Bush's performance and all the other antidrug publicity and propaganda, in 1988 and 1989, the drug war commanded more public attention than any other issue. The media and politicians' antidrug crusade succeeded in making many Americans even more fearful of crack and other illicit drugs » (Reinarman & Levine, 1997a, p. 21).

GERBNER (1978) relate l'utilisation stratégique de la question des drogues par le gouvernement américain, alors que les autorités ont profité de cet argument pour inciter les citoyens américains à renoncer à certains droits. La dangerosité de l'héroïne aurait été utilisée par des stratèges de la Maison-Blanche afin d'obtenir un appui populaire à certaines mesures policières pourtant contraires aux lois en vigueur. Grâce à la menace d'une épidémie sournoise de drogue menaçant la vie des Américains et celle de leurs enfants, l'État souhaitait obtenir des citoyens l'acceptation d'une augmentation de son pouvoir de coercition et de contrôle :

« Conjuring up the vision of 10 million addicts when, in fact, even onetwentieth was an artificially inflated number was part of one of the most extraordinary power plays in American history. Its White House cast included John D. Ehrlichman, Egil Krogh, Jr., E. Howard Hunt, G. Gordon Liddy, Robert Mardian and John Dean. The scenario, as documented by Edward Jay Epstein (1977b:51), assumed that: if Americans could be persuaded that their lives and the lives of their children were being threatened by a rampant epidemic of narcotics addiction, they would not object to decisive government actions, such as no-knock warrants, pretrial detention, wiretaps, and unorthodox strike forces—even if the emergency measures had to cross or circumvent the traditional rights of a suspect. To achieve this state of fear required transforming a relatively small heroin addiction problem—which even according to the most exaggerated estimates directly affected only a minute fraction of the population in 1971—into a plague that threatened

all. This in turn required the artful use of the media to propagate a simple but terrifying set of stereotypes » (Gerbner, 1978, p. 15-16)

La drogue peut aussi jouer le rôle de distraction, détournant l'attention des médias et du public. C'est à cet égard que les drogues ont fourni au couple présidentiel REAGAN une occasion opportune, les incitant à s'intéresser à la lutte contre la drogue à une époque troublée, alors que le poids des mesures gouvernementales sur le climat social devenait particulièrement pénible. Les préoccupations de Nancy REAGAN pour la prévention de la toxicomanie pourraient n'avoir été qu'une habile opération de relations publiques destinée à la faire paraître plus humaine et moins frivole :

« Nancy Reagan was a highly visible antidrug crusader, crisscrossing the nation to urge schoolchildren to 'Just Say No' to drugs. Mrs. Reagan's crusade began in 1983 (before crack came into existence) when her "p.r.-conscious operatives," as Time magazine called them, convinced her that "serious-minded displays" of "social consciousness" would "make her appear more caring and less frivolous." Such a public relations strategy was important to Mrs. Reagan. The press had often criticized her for spending hundreds of thousands of dollars on new china for the White House, lavish galas for wealthy friends, and high-fashion evening gowns at a time when her husband's economic policies had induced a sharp recession, raised joblessness to near Depression-era levels, and cut funding for virtually all programs for the poor. Time explained that "the timing and destinations of her antidrug excursions last year were coordinated with the Reagan-Bush campaign officials to satisfy their particular political needs" (Time January 14, 1985, p30) » (Reinarman & Levine, 1997a, p. 38)

2.5.b) Les médias

Les médias trouvent un intérêt particulier aux questions de drogue. Outre les éléments mentionnés plus tôt, deux exemples supplémentaires illustrent la distance qui sépare l'intérêt — et l'emballage des médias autour des questions de drogue — du reportage objectif ou même de l'éditorial ou du commentaire. Dans le premier cas, l'ombudsman du *Washington Post*, Richard HARWOOD, a lui-même pris la parole pour modérer les

ardeurs démontrées par le journal dans la lutte à la drogue. La situation dénoncée était qualifiée de « perte de perspective » par HARWOOD :

« ...media frenzy continued into 1989. Between October 1988 and October 1989, for example, the Washington Post alone ran 1565 stories 28,476 column inches-about the drug crisis. Even Richard Harwood (1989), the Post's own ombudsman, editorialized against what he called the loss of "a proper sense of perspective" due to such a "hyperbole epidemic." » (Reinarman & Levine, 1997a, p. 21)

Dans le second cas, la revue *Newsweek* a « amélioré » les données d'une représentation graphique pour y conférer un profil plus menaçant. En manipulant la présentation des données, le magazine a réussi à transformer quelques données non-significatives distribuées sur une courbe en un tableau aux fluctuations amplifiées, suggérant la présence d'une réelle menace sociale :

« Orcutt and Turner (1993) demonstrate how, through "shocking numbers" and "graphic accounts," newspaper and magazine articles distorted the extend of drug abuse in the United States in the 1980s by making it appear to be considerably more extensive than it actually was. By truncating the bottom of his graph and squeezing the Y-axis into a tighter, narrower space, the graphic artist who designed the layout of a major Newsweek article "transformed statistically nonsignificant (year-by-year) fluctuations" in a high school survey "into striking peaks and valleys" (p. 194). In this way, seeming increases in the yearly use figures were transfigured "into a tangible and threatening social fact" (p. 195). Other articles presented estimates of lifetime prevalence - or use by age 27 - implying that they covered the period of use during high school (p. 198). These graphic and statistical techniques contributed to the media "feeding frenzy" that characterized the drug panic of the mid to late 1980s » (Goode & Ben-Yehuda, 1994, p. 208)

2.5.c) Le milieu policier et judiciaire

MCCORMICK note la transformation contemporaine de la perception qu'a le public des forces policières. Une modification liée à l'apparition de nouveaux concepts, tels le « partenariat dans la lutte contre le crime » :

« The police have come to use the media in their own interests (...). The police have moved into a much less antagonistic relationship with the media. The consequence has been a subtle distortion of crime news to ideologically reflect the point of view of the police, who are then able to further extend themselves into the community they discursively construct » (McCormick, 1995, p. 175).

Les corps policiers en général retirent des bénéfices réels à la diffusion d'informations sur la drogue, qui font valoir leur efficacité tout en justifiant leur existence ou leurs coûts de fonctionnement. LANDREVILLE affirme que les agents pénaux, policiers, gardiens de prison et procureurs se livrent à un véritable « marketing de la peur » (Landreville, 1993, p. 129) faisant office de prélude à des « revendications motivées par des intérêts corporatifs, syndicaux ou bureaucratiques » (idem, p. 129)

La dimension profitable de la menace criminelle pour les corps policiers, paradoxalement, est souvent négligée par les médias pour qui les forces de l'ordre sont une source importante de nouvelles. L'action sur l'opinion publique — menée grâce à une couverture médiatique favorable — a été à l'origine de la création de l'escouade spéciale CARCAJOU, répondant aux demandes de plusieurs corps policiers québécois :

« C'est finalement le ras-le-bol populaire qui a amené les hommes politiques à revoir leur perception de la situation et à donner enfin aux policiers la possibilité de mettre sur pied une escouade bien structurée, formée d'enquêteurs venant de la Gendarmerie royale, du service de police de la communauté urbaine de Montréal et de la Sûreté du Québec » (Gagnon, 1999, p. 132-133)

Le « mariage de raison » (Gagnon, 1999) entre la police et les médias incite les journalistes à faire peu de cas des motivations qui poussent les forces policières à fournir aux médias les informations nécessaires à leur production :

« Obviously police departments have a vested interest in promoting their public image; consequently, they are often selective in what they report to the media. In particular, they report those types of criminal activities with which they have had the most success, which underscore the seriousness of the crime problem, and which demonstrate a social need for their services, namely violent face-to-face crimes such as homicide, robbery, and assault, rather than burglary, larceny, and other types of public disorder offenses that occur with far greater frequency but which are less subject to police actions. That newspapers and television stations fail to look closely at such interests suggests the magnitude of their need for this readily available information. » (Bortner, 1984, p. 42)

Or la drogue fournit aux pouvoirs policiers la démonstration visible de leur compétence (les saisies) et la justification de leur activité : « Quand, à cause de la consommation de stupéfiants, la nonchalance et l'indifférence s'installent en maîtres, les mécanismes qui régissent une société sont mis à rude épreuve et cela constitue une source de préoccupation et d'inquiétude on ne peut plus légitime. » (Gagnon, 1999, p. 128). Pour les policiers, observe PARENT qui commente l'échec d'implantation des milices du métro à Montréal et Toronto²³, « les médias font (...) office d'agents de relations publiques » (Parent, 1993, p. 174).

2.5.d) L'industrie de la toxicomanie

La présence d'intérêts corporatifs dans la construction du discours québécois sur la toxicomanie a été évoquée (Giroux, 1998). Le phénomène des drogues est source de profits —

23. Les « Anges du métro » (*Guardian Angels*) ont été dénigrés par les médias et la police. Pour PARENT, cet épisode « illustre la volonté des policiers de conserver jalousement leur monopole » (Parent, 1993, p. 174).

économiques ou stratégiques — pour les individus et les organismes œuvrant dans le secteur de la prévention, du traitement ou de la répression des toxicomanies, l'industrie légale de la toxicomanie (Dearing & Rogers, 1996; Goode & Ben-Yehuda, 1994; Szasz, 1976). Pour ces acteurs sociaux, la drogue n'est donc pas uniquement synonyme de pertes financières. Elle justifie l'existence d'un secteur d'activité où les coûts pour les uns se révèlent être les gains pour d'autres. Un domaine où nombre de spécialistes — policiers, douaniers, avocats, experts en analyse chimique, psychologues, médecins, travailleurs sociaux, psychoéducateurs, éducateurs en prévention de la toxicomanie...) trouvent un emploi. Au Québec, la lutte à la toxicomanie est un secteur où l'État injecte plusieurs millions de dollars. À lui seul, le ministère de la Santé et des Services sociaux a investi 54 millions de dollars en 1998 :

« Le ministère de la Santé et des Services sociaux a alloué un montant d'environ 54 millions de dollars en 1998 pour des programmes directs de prévention et d'aide aux personnes toxicomanes. (...) Près de 5 millions sont consacrés à la prévention, tandis que 49 millions sont accordés aux services de désintoxication, de réadaptation et de réinsertion sociale. Environ 4,2 millions du montant total sont alloués à des organismes communautaires » (Ministère de la santé et des services sociaux, 1998, p. 18)

Promoteurs du milieu communautaire, groupes d'entraide anonymes, centres privés ou publics de réadaptation, industries de la communication œuvrant en publicité sociétale... l'existence de la drogue et la reconnaissance des problèmes de drogue se révèle lucrative à certains membres de la société. SZASZ nous parle des « soi-disant experts qui prétendent œuvrer avec une inlassable abnégation pour le bien des drogués » (Szasz, 1976, p. 15-16) alors que PEELE (1991) rappelle qu'un groupe commercial américain privé spécialisé dans le traitement de toxicomanes, COMPCARE, a dépensé 5,8\$ millions en publicité télévisée seulement durant les six premiers mois de 1988 pour faire la publicité de programmes de traitement dont les coûts oscillent entre 7 500\$ et 35 000\$ US (idem, p. 49 et p. 124). Le secteur des relations publiques, dans le domaine de la santé, est une industrie importante aux États-Unis et certains soignants n'hésitent pas à utiliser des agences de relationnistes

dans le but d'obtenir une couverture médiatique et d'augmenter leurs revenus (First Amendment Center, 1998).

Plusieurs acteurs sociaux bénéficient du statut d'experts en toxicomanie, ce qui fait déployer au couple KALANT que « quand le public désire des renseignements valides et tente de prendre des décisions concernant l'usage de la drogue, il se trouve en présence d'un fouillis d'opinions contradictoires provenant d'individus qui semblent tous des experts » (Kalant & Josseau Kalant, 1973, p. 28).

Le discours des soignants et le discours policier, deux groupes que nous venons d'examiner, semble plus répandus que d'autres dans le discours public sur la drogue. Peut-être ce phénomène pourrait-il être rattaché au caractère structuré et bien organisé de tels groupes, tout comme l'a suggéré TUCHMAN (1980) qui, à l'égard d'autres thèmes, a évoqué pareil mécanisme ?

2.6 Hypothèses de recherche

Nous avons mentionné au point 1.5 que la question de la construction médiatique du problème de drogue fondait la recherche que nous présentons ici. La construction d'un problème social, sa reconnaissance publique, est liée à l'activité professionnelle de plusieurs acteurs sociaux, qui contribuent à sa définition et alimentent son existence.

Dans un domaine voisin de celui de la toxicomanie, HERZLICH et PIERRET (1988) ont utilisé le contenu de six quotidiens français pour examiner le rôle de la presse dans la construction d'un phénomène social, le « phénomène sida ». Les auteures concluent de leur examen que le sida « a été une maladie médiatique », se révélant un exemple de « construction d'une réalité sociale à partir de faits ou de notions scientifiques » à l'aide de notions qui « donnent lieu à une multiplicité d'élaborations sur le plan social » (p. 1130)

Les éléments apportés dans les premiers chapitres du présent document confirment la réalité d'un « phénomène social drogues », peu importe l'exactitude de cette perception. Il existe un discours sur la drogue, reposant, comme celui sur le sida, en partie sur des faits ou des notions scientifiques. Reprenant la méthode de HERZLICH et PIERRET, nous utiliserons la presse écrite pour observer le rôle de la presse dans la construction du discours sur la drogue.

Nous n'avons pas la prétention de mener une analyse du rôle des médias en général dans le discours public sur la drogue. La presse audiovisuelle, les campagnes publicitaires et le discours d'autres médias écrits — comme les hebdomadaires ou les magazines — forment un système où les quotidiens sont un élément en interaction avec d'autres médias. Notre regard se bornera à un segment d'un ensemble plus vaste d'éléments.

Posant la question de la construction du problème des drogues par les médias, nous formulerons les hypothèses suivantes :

H1) Il existe dans la presse québécoise un discours sur la drogue, soutenu par la production régulière d'informations mettant en cause des psychotropes.

La présence régulière d'articles mettant en scène la drogue, si elle est démontrée, permettra la vérification des hypothèses suivantes H2 et H3.

H2) Le discours médiatique sur la drogue, tel que véhiculé par les quotidiens québécois, est dominé par les pouvoirs publics (autorités politiques et judiciaires) qui en sont les promoteurs.

À cet égard, les principaux ténors du discours sur la drogue sont les gouvernements et l'appareil policier/judiciaire, protecteurs de la sécurité nationale et de l'ordre public. Dans le balisage du discours des quotidiens, nous examinerons l'activité des promoteurs sociaux participant activement à la construction du phénomène, utilisant pour ce faire les événements déclencheurs, les sources citées ou le type de menace évoqué. L'hypothèse d'une utilisation opportune de la question des drogues — ou de son invention — fait partie des

éléments théoriques présentés par plusieurs chercheurs mentionnés à l'intérieur du présent chapitre.

H3) Ce discours présente une image de l'usage de drogue où la responsabilité du problème est attribuée aux individus plutôt qu'à la collectivité.

À cet égard, la consommation de drogue apparaîtrait comme le symptôme de problèmes individuels, de troubles de la personnalité ou d'incapacités ponctuelles. Elle ne serait pas reliée à des éléments sociaux, politiques ou économiques. Le discours sur la drogue favoriserait l'identification d'un profil type du « drogué », liant la consommation de psychotropes à l'activité restreinte d'individus marginaux, différents de la majorité. L'observation d'une définition du problème centrée sur les individus au point d'exclure le questionnement de facteurs environnementaux a aussi été présentée par certains chercheurs mentionnés précédemment.

CHAPITRE 3

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

La question de la construction médiatique du problème de drogue fonde la présente recherche. C'est grâce à l'étude du discours des médias que nous entendons y chercher réponse.

Au sens strict, nous disent ROBERT et BOUILLAGUET, l'analyse de contenu « se définit comme une technique permettant l'examen méthodique, systématique, objectif et, à l'occasion, quantitatif du contenu de certains textes en vue d'en classer et d'en interpréter les éléments constitutifs... » (Robert & Bouillaguet, 1997, p. 4). Dès le début du siècle, cette technique a été appliquée à l'analyse quantitative des journaux (Landry, 1995). C'est en utilisant l'analyse de contenu appliquée au matériel télévisuel que GERBNER et ses collègues en sont venus à croire que la télévision « cultive » une certaine vision du monde chez les téléspectateurs (Hansen, Cottle, Negrine, & Newbold, 1998).

Les questions de représentation sociale, de transmission de clichés ou d'annihilation symbolique de certains individus ou groupes sociaux sur la scène publique intéressent les chercheurs utilisant depuis le début du siècle l'analyse de contenu (Hansen et al., 1998). Cet instrument de recherche offre d'intéressantes perspectives aux tenants du constructivisme souhaitant dépister le travail d'entrepreneurs moraux dans la diffusion de différents documents, afin de repérer ceux qui « *successfully makes claims about social problems and thus help « construct » and elevate new or low profile issues to centre public stage* » (idem, p. 110).

L'analyse de contenu est une méthode quantitative dont l'objectif est d'identifier et de compter l'occurrence de certaines caractéristiques dans un contenu, permettant ensuite d'en déduire certaines données relatives au message, aux images et aux représentations ou à leur signification sociale (Hansen et al., 1998). Tant l'orientation constructiviste qui guide la présente analyse que la nature des hypothèses formulées — portant sur la nature du discours et les acteurs sociaux qui collaborent à sa construction — font de l'analyse de contenu l'instrument adéquat de recherche pour le présent exercice. C'est donc cette méthode qui a été retenue pour l'exécution de notre travail.

L'étude scientifique des médias repose sur une démarche méthodique que HANSEN et ses collaborateurs (Hansen et al., 1998) découpent en six étapes. Nous les utiliserons tout au cours de ce chapitre. Il s'agit de :

- a) l'énoncé des objectifs de recherche;
- b) la construction du corpus;
- c) la construction de variables et catégories analytiques;
- d) la construction d'une grille de codage;
- e) le pré-test de la grille de codage et la vérification de sa validité;
- f) la préparation des données et l'analyse.

3.1 Énoncé des objectifs de recherche

L'approche théorique constructiviste, celle qui guide notre réflexion, pose la question de la construction de la réalité, point de départ de notre démarche.

L'existence des problèmes sociaux, posent certains chercheurs partageant l'orientation constructiviste, repose sur le fait qu'ils ont été définis comme tels (Goode & Ben-Yehuda, 1994, p. 88). La théorie de l'*agenda-setting*, décrivant l'interaction des médias et de certains acteurs sociaux dans l'apparition à l'agenda public d'un problème, s'inscrit à l'intérieur du cadre constructiviste. On y évoque la possibilité que l'activité de certains

acteurs sociaux puisse être liée au traitement que les médias accordent à différentes questions qui peuvent ainsi apparaître — ou disparaître— de l'agenda public. Dans le cas particulier du discours sur la drogue, plusieurs recherches soulèvent la possibilité d'une construction sociale, plus ou moins orchestrée par les pouvoirs publics. Pour certains chercheurs mentionnés au chapitre précédent, l'existence d'un problème de drogue permettant d'imputer à des individus un grand nombre de problèmes économiques ou sociaux s'avère opportune, et évite une contestation des pouvoirs publics.

Nous avons examiné, dans la recherche présentée ici, la presse québécoise. Nous avons tout d'abord cherché à vérifier la présence d'un discours sur la drogue, notre première hypothèse :

H1) Il existe dans la presse québécoise un discours sur la drogue, soutenu par la production régulière d'informations mettant en cause des psychotropes.

Cette hypothèse confirmée, il devient ensuite possible d'examiner le contenu de ce discours, plus précisément la domination hégémonique des pouvoirs publics qui en seraient promoteurs et l'attribution d'une responsabilité individuelle aux problèmes relatés. Les hypothèses formulées sont :

H2) Le discours médiatique sur la drogue, tel que véhiculé par les quotidiens québécois, est dominé par les pouvoirs publics (autorités politiques et judiciaires) qui en sont les promoteurs.

H3) Ce discours présente une image de l'usage de drogue où la responsabilité du problème est attribuée aux individus plutôt qu'à la collectivité.

3.2 Construction du corpus

Reprenant la subdivision proposée par HANSEN et ses collaborateurs (1998), nous avons procédé pour la sélection du corpus à analyser en trois étapes successives :

- a) la sélection du média et des titres;
- b) le choix de la période couverte par l'étude et des numéros à analyser;
- c) la sélection des données du corpus.

3.2.a) Choix du média et des titres

Un seul type de médium, la presse écrite, a été retenu. Divers journaux auraient certes pu se prêter à pareille analyse, mais nous avons préféré limiter notre recherche aux quotidiens francophones. Pareille restriction, justifiée par des contraintes techniques, est fréquente lors de l'exécution d'analyses de contenu dans le secteur des médias de masse (Hansen et al., 1998).

La sélection des quotidiens à considérer dans une analyse de contenu comme celle que nous souhaitons entreprendre tient à de nombreuses considérations : géographique, de tirage, de clientèle, de format ou d'accessibilité (Hansen et al., 1998). Dans le cas présent, quatre quotidiens, publiés dans trois régions distinctes du Québec — Hull, Montréal et Québec — ont été retenus: *La Presse*, *Le Devoir*, *Le Soleil* et *Le Droit*. Ce choix a été fortement dicté par la présence et l'accessibilité du matériel de recherche — « *in practice often one of the most decisive factors* » (Hansen et al., 1998, p. 101) — sur le cédérom *Actualité Québec*. C'est aussi le facteur qui explique l'absence du *Journal de Montréal* et celle du *Journal de Québec*, quotidiens qui ne sont pas répertoriés sur le cédérom.

Les quatre journaux sont tous francophones et publiés en milieu urbain. Deux d'entre eux ont un tirage élevé (*La Presse*, en semaine : 196 000; *Le Soleil*, en semaine : 98 400), alors

que les deux autres ont un tirage moyen (*Le Devoir*, en semaine : 29 000; *Le Droit*, en semaine : 37 300) (Blitz, 1997).

La banque des données utilisée, Actualité Québec, est un instrument développée par la compagnie montréalaise CEDROM-SNI. Elle offre sur support électronique une recension de la presse écrite permettant la recherche, l'extraction et la consultation des grands journaux et magazines francophones du Québec. Les articles parus dans plusieurs revues et quotidiens du Québec y sont retranscrits et indexés sous certaines catégories : longueur, type d'article, centre d'intérêt...

3.2.b) Choix de la période couverte par l'étude et des numéros à analyser

L'analyse de la couverture médiatique qui n'est pas liée à des événements occasionnels, comme des attentats ou des désastres, exige l'utilisation d'un matériel qualifié de « raisonnablement représentatif » par HANSEN et ses collaborateurs (1998, p. 102). Les données considérées peuvent ainsi échapper à un possible biais du chercheur ou à des variations saisonnières.

Une période de 12 mois nous a semblé permettre une lecture du discours médiatique moins influencée par l'actualité ponctuelle (saisies policières, déclarations politiques...) ou périodique (congrès, fins de semaine...). La période de 12 mois consécutifs, du 1^{er} juin 1997 au 31 mai 1998, a été retenue comme permettant de constituer un échantillonnage adéquat. Le matériel publié par les quotidiens a été considéré dans son ensemble, sans autre forme d'échantillonnage.

3.2.c) Sélection des données et construction du corpus

Ayant délimité le médium et les titres (quotidiens francophones québécois : *La Presse*, *Le Devoir*, *Le Droit*, *Le Soleil*), la période (du 1^{er} juin 1997 au 31 mai 1998) et les numéros

analysés (tous), la dernière étape de la construction du corpus consistant à préciser les modalités d'identification du matériel pertinent (« *the task of sampling relevant content* » (Hansen et al., 1998, p. 104)). Ce choix est lié à celui de l'unité d'analyse — ou unité d'enregistrement — qui correspond à la « portion du texte qui sera caractérisé par les catégories analytiques et les règles d'énumération » (Landry, 1995, p. 345). Dans la recherche en cours, utilisant la facilité de repérage d'unités physiques déjà délimitées sur le cédérom source, l'article de journal a été choisi comme unité d'analyse. La recherche d'information sur le discours des médias sur la drogue portera donc sur les articles des quotidiens, dont on questionnera le contenu, en y identifiant et en y comptabilisant la présence d'éléments jugés significatifs.

Un des objectifs de la sélection des données est de permettre la construction d'un corpus de taille limitée— considération prosaïque et technique mais pertinente (Hansen et al., 1998) à la bonne exécution de l'analyse— sans toutefois que cette taille n'entache la signification des observations qui y seront faites. C'est pour répondre à ce type de considérations que certains chercheurs pourront limiter leur cueillette de données à certaines sections des journaux ou à certains types d'articles.

Préférant à la recherche ciblée par chronique ou par cahier le choix d'un autre critère de sélection — le *lead*, dont nous parlerons un peu plus loin — nous avons décidé de procéder à l'identification des articles du corpus dans l'ensemble des pages du quotidien. L'examen s'est donc étendu aussi bien aux pages culturelles qu'aux pages sportives ou au courrier du lecteur de chaque journal. Ce choix repose sur la perception que l'information liée à la drogue, tant dans les pages d'actualité que dans les pages sportives ou culturelles d'un journal, contribue au discours global du quotidien à ses lecteurs. Le choix de publier sous une forme ou une autre, peu importe la section, demeure une prérogative du journal et fait partie de l'activité discursive étudiée ici.

Ont donc été considérées les informations parues dans le « courrier du lecteur », les « chroniques littéraires », « cinématographiques » et « touristiques » lorsque le critère de sélection s'y retrouvait. La découverte de plusieurs articles abordant la question des dro-

gues dans ces sections — textes pouvant être qualifiées de « périphériques » à l'actualité — semble confirmer l'intérêt du choix méthodologique qui a été fait.

Nous avons retenu la recherche par mot clé dans le *lead* des articles. La recherche à partir du *lead* journalistique, c'est-à-dire la portion d'un article englobant son titre et ses premiers paragraphes, est une option de recherche proposée par les auteurs du cédérom Actualité Québec, qui la présentent comme une technique efficace pour identifier les articles pertinents à un thème recherché. Dans la source de données utilisées, le cédérom Actualité Québec, le *lead* était déterminé de façon standardisée par le logiciel de recherche.

C'est en faisant appel à notre question de recherche, touchant au discours médiatiques sur la drogue, que nous avons précisé le principal critère de sélection du matériel retenu : la présence des mots *drogue* et *drogué*.

Le choix du mot *drogue*, plutôt que l'utilisation du nom spécifique d'une substance psychotrope particulière (cannabis, héroïne...) ou un terme apparenté (toxicomane, toxicomanie...) répond aux contraintes spécifiques de l'étude, qui porte sur le discours des médias sur la drogue. Il repose aussi sur notre préférence à utiliser le contenu manifeste des textes à analyser. « L'utilisation du contenu manifeste est, dans les premières définitions de l'analyse de contenu, le seul contenu toléré. », soulignent MAYER et OUELLET (1991, p. 480) dans leur présentation des définitions de l'analyse de contenu.

Considérant les risques associés à l'inférence ou à l'utilisation d'interprétation subjective des données — en supposant, par exemple que le discours spécifique sur l'alcool, le cannabis ou un autre produit est représentatif du discours sur toutes les drogues — seuls le mot *drogue*, le termes *drogué* et *droguer* ont été jugés pertinents aux fins de la sélection. Les principales déclinaisons des mots *drogue* et *drogué* (féminin et masculin, singulier ou pluriel) ont aussi été retenues. Les articles contenant les mot *psychotropes*, *toxicomanie*, *cocaïne*... n'ont donc pas été sélectionnés si un des termes *drogue*, *drogué*, *droguer* n'y figuraient pas.

En résumé, nous pouvons définir les critères de sélection des articles ayant servi à constituer le corpus comme :

- a) appartenir à l'un des quatre quotidiens choisis (*La Presse, Le Devoir, Le Droit, Le Soleil*);
- b) avoir été publié entre le 1^{er} juin 1997 et le 31 mai 1998, inclusivement;
- c) contenir les mots « drogue» ou « drogué » et leurs déclinaisons dans le *lead*

Utilisant ces critères de sélection, un corpus de 874 articles a été constitué, correspondant aux 874 articles répondant aux critères de sélection. Ces données ont été extraites du cédérom source à l'aide d'une manipulation inédite décrite au point suivant.

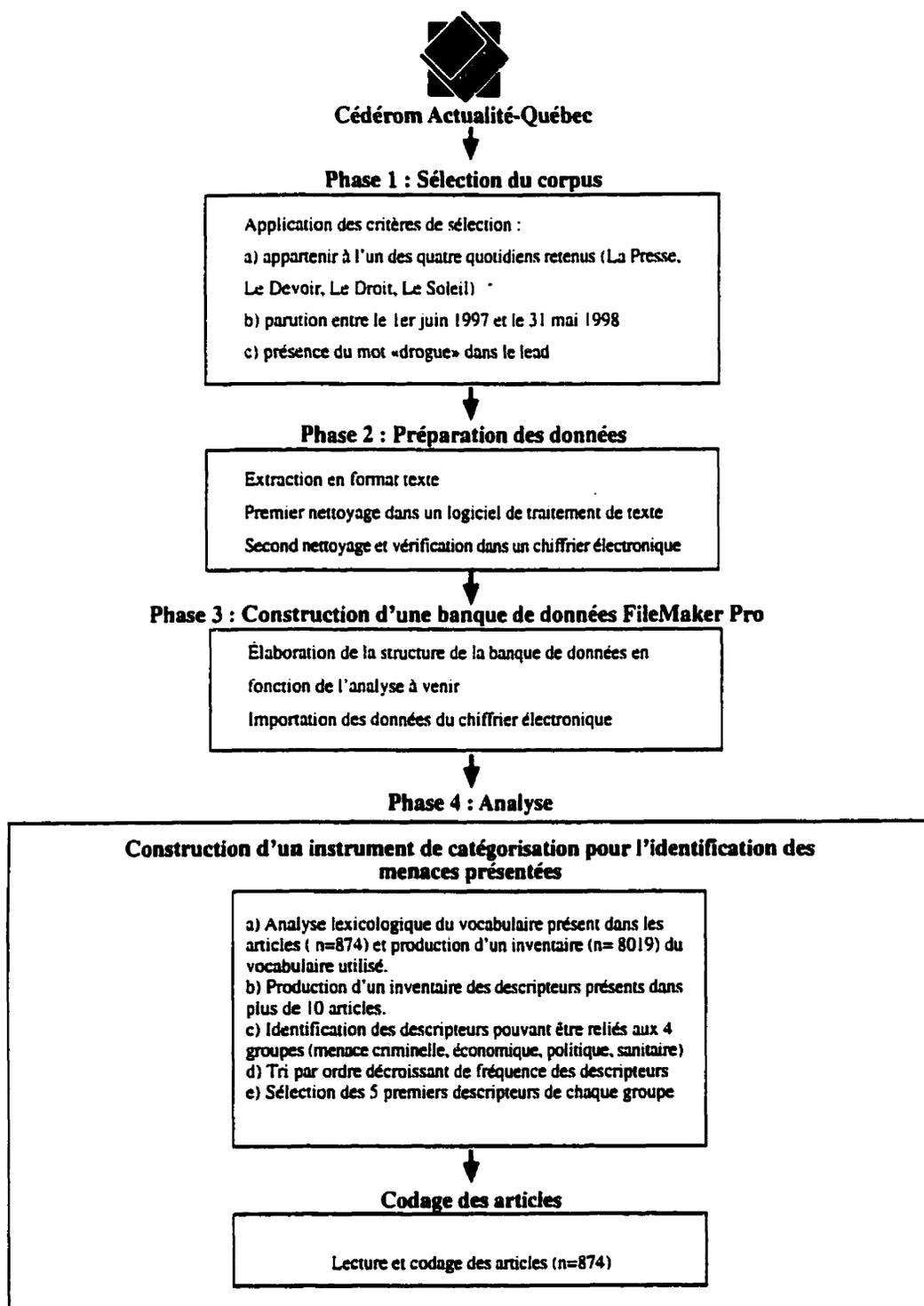
3.2.d) Extraction des données de la source

Les documents —extraits du cédérom sous forme électronique — accompagnés des informations de catalogage produites par Actualité Québec (auteur, date, page...) ont été exportés sous un format général de texte, seule option disponible.

Le format d'extraction des données du cédérom rendant trop complexe l'analyse directe, le matériel a été transcrit du format *texte* initial à un format tabulé, en utilisant un traitement de texte. Dans une seconde étape, il a été exporté vers un chiffrier (*Excel 98*) où les divers champs d'un même article ont été groupés sur une fiche unique. Une vérification de la correspondance des données dans les champs appropriés a été effectuée avant l'étape finale où le matériel a été exporté vers le logiciel File Maker Pro, base de données utilisée pour l'analyse. Un module spécifique d'analyse permettant le travail lexicométrique, le « *Troi Text Plug-In* », a aussi été utilisé lors de certaines opérations préliminaires au codage.

La figure qui suit résume schématiquement le processus, de l'extraction de données jusqu'au choix des variables (phase 4: Analyse) que nous aborderons un peu plus loin:

Figure 1. Schéma de la méthodologie utilisée.



3.3 Construction des variables et catégories analytiques

3.3.a) Le choix des variables

HANSEN et ses collaborateurs (1998) notent que les caractéristiques des documents devant être mises en évidence aux fins d'analyse doivent être liées directement aux hypothèses énoncées. Se demandant quelles sont les variables à utiliser dans l'analyse des médias, les auteurs soulignent la nécessité de choix liés aux objectifs de la recherche, au cadre théorique et à l'énoncé initial du problème. Ces derniers tracent un regroupement des variables en deux types généraux :

- a) les variables d'identification, dont les auteurs citent quelques exemples : type de média, date, longueur, page, type de document;
- b) les variables découlant des hypothèses de recherche, dont les auteurs citent, à titre d'exemple: les variables liées aux acteurs, aux sources ou aux premiers définisseurs et à leurs caractéristiques; les variables d'identification des sujets, des thèmes ou des problématiques présentées; les variables lexicométriques liées au vocabulaire utilisé; les variables liées aux valeurs véhiculées.

Les deux types de variables, variables d'identification et variables découlant des hypothèses de recherche, ont été utilisés dans notre analyse. Si les variables d'identification ont été facilement obtenues, par extraction directe de la source consultée, l'identification des variables de recherche s'est avérée plus complexe et a nécessité, dans le cas de la variable portant sur la menace invoquée, un travail de construction spécifique. Cette question fera l'objet d'un développement distinct, un peu plus loin à l'intérieur de la présente sous-sec-

tion. Le choix des variables de recherche a été déterminé par les caractéristiques des divers discours sur la drogue qui ont été présentées au second chapitre. Agissant comme des indicateurs discriminatifs permettant de caractériser les discours, les paramètres de ce cadre théorique ont servi à dégager les indicateurs obtenus grâce à une lecture générale, exploratoire, du corpus.

Le tableau synthèse qui suit énumère les diverses variables qui ont été utilisées, regroupées selon leur type général. Les variables étant liées aux hypothèses de recherche, l'hypothèse à laquelle se rattache chaque variable est mentionnée en regard de chaque item. Chaque variable fait l'objet d'une présentation dans les paragraphes qui suivent le tableau.

Tableau 1. Présentation des variables.

Type	Variable	Hypothèse		
Variables d'identification	Nom du journal	H1	•	•
	Date	H1	•	•
	Longueur	H1	•	H3
	Section	H1	•	•
	Présence d'illustrations	H1	•	•
Variables liées à la recherche	Substance spécifique présentée	•	H2	•
	Fonction du mot « drogue »	•	•	H3
	Âge des utilisateurs	•	•	H3
	Sexe des utilisateurs	•	•	H3
	Événement déclencheur	•	H2	•
	Sources citées	•	H2	•
	Type de menace présenté	•	H2	•

La valeur de certaines variables opérationnelles a été obtenue directement de la source électronique consultée, alors que dans d'autres cas les valeurs obtenues ont été attribuées par codage, après lecture de chaque texte. L'opération de codage a été effectuée par une même personne.

3.3.b) Variables et catégories

« On peut (...) définir les catégories comme les différents états sous lesquels se présente une même variable » (Gilles, 1994, p. 31). Chacune des variables déjà annoncées au tableau précédent fera l'objet, dans les prochains paragraphes, d'une présentation où seront abordées les catégories qui ont été élaborées.

Ces catégories ont été déterminées de façon à respecter les caractéristiques notées par GILLES (1994): exclusivité, exhaustivité, homogénéité et lien avec le cadre théorique de la recherche.

A. Les variables d'identification liées à l'hypothèse H1

Les variables présentées au tableau suivant correspondent à des données présentes sur le cédérom source, alors que les catégories retenues sont celles qui ont été définies par les auteurs de la banque de données. Les variables d'identification permettent aussi la vérification de l'hypothèse initiale H1, à l'effet qu'il existe dans la presse québécoise un discours sur la drogue, soutenu par la production régulière d'informations mettant en cause des psychotropes.

Tableau 2. Variables d'identification et catégories.

VARIABLES	CATÉGORIES
Identification du journal	<i>La Presse, Le Devoir, Le Droit, Le Soleil</i>
Date	Mois
Longueur	Court, moyen, long
Section du journal	Nouvelles générales (<i>Presse</i>), La Capitale et ses régions (<i>Soleil</i>), Le Monde (<i>Devoir; Soleil</i>), La région (<i>Droit</i>). Arts et spectacles (<i>Droit; Soleil; Presse</i>), Le Québec et le Canada (<i>Soleil</i>), Le Pays (<i>Droit</i>), L'Est et la Côte Nord (<i>Soleil</i>), Sports (<i>Devoir; Soleil; Presse</i>), La une (<i>Soleil</i>), Monde (<i>Presse</i>), Les actualités (<i>Devoir</i>), Dimanche magazine (<i>Soleil</i>), Éditorial (<i>Devoir; Droit; Presse</i>), Montréal métro (<i>Presse</i>), Les Arts (<i>Droit</i>), Actualités (<i>Presse</i>), Montréal (<i>Devoir</i>), Opinions (<i>Soleil; Presse</i>), Les sports (<i>Droit</i>), Économie (<i>Devoir; Presse</i>), Annonces (<i>Presse</i>), La deux (<i>Devoir</i>), Livres (<i>Presse</i>), Édition spéciale (<i>Soleil</i>), <i>La Presse</i> d'ailleurs (<i>Presse</i>), Cahier Spécial (<i>Devoir; Soleil; Presse</i>), En manchette (<i>Droit</i>), Laval / Laurentides / Lanaudière (<i>La Presse</i>), Magazine (<i>Soleil</i>), Plus (<i>Presse</i>), Culture (<i>Devoir</i>), Cyberpresse (<i>Presse</i>), Santé (<i>Presse</i>), Le Monde magazine (<i>Soleil</i>), Maximum sports (<i>Soleil</i>), Politique (<i>Presse</i>), Répliques (<i>Presse</i>), Sortir (<i>Presse</i>), Télé Plus (<i>Droit; Presse</i>), Automobile (<i>Soleil</i>), Carrière Professions (<i>Presse</i>), Divertissements (<i>Soleil</i>), Partir (<i>Soleil</i>), Questions d'argent (<i>Soleil</i>), Rive-sud (<i>Presse</i>), Télé Magazine (<i>Soleil</i>), Vacances voyages (<i>Presse</i>), Week-end (<i>Droit</i>),
Présence d'illustration	Oui, non

Les variables d'identification, liées aux caractéristiques externes des articles, serviront à caractériser certains aspects des articles où les quotidiens parlent de drogue. Elles aident à démontrer la présence, peu importe le journal considéré, d'un discours lié aux questions de drogue. Un discours dont la présence transcende l'actualité criminelle ou certains événements ponctuels. Les variables agissent aussi comme indicateurs de l'intérêt des médias à discuter de la drogue.

LA VARIABLE « IDENTIFICATION DU JOURNAL »

Offrant quatre catégories correspondant aux quatre titres des quotidiens recensés, cette variable permet de produire un profil statistique descriptif. La comparaison des fréquences permet de vérifier si les articles analysés proviennent de l'un ou l'autre quotidien, si la question des drogues n'apparaît que dans les médias à fort tirage, ou si la production d'articles abordant la drogue fait partie d'une pratique qui transcende ces caractéristiques, permettant de poser la question d'un discours généralisé à plusieurs médias.

LA VARIABLE « DATE »

La variable « date », dont les douze catégories correspondent aux mois de l'année, précise le mois de parution de chaque article. La comparaison des fréquences permettra de comparer le nombre d'articles produits à chaque mois — une comparaison qui sera facilitée ultérieurement par le calcul d'un indice mensuel, correspondant à la moyenne quotidienne d'articles dans un mois donné. La comparaison des fréquences permet de vérifier que le discours sur la drogue présumé transcende les questions d'actualité criminelle ou les événements ponctuels (comme une compétition sportive ou une conférence mondiale).

LA VARIABLE « SECTION DU JOURNAL »

La variable « section du journal » utilise plusieurs catégories — toutes tirées du cédérom source — ayant une dénomination unique à l'intérieur d'un même quotidien, mais qu'on pourrait retrouver dans plus d'un journal. Par exemple, on observera qu'une section portant le titre « Le Monde » existe à la fois dans *Le Devoir* et *Le Soleil*. Toutefois, dans chaque journal, il n'existe pas d'autre section portant ce nom.

Un des problèmes inhérents à la variable « section du journal » tient au nombre élevé de catégories utilisées. Même s'il est possible de considérer qu'aucune contre-indication for-

melle ne s'oppose au regroupement des sections portant un nom identique dans différents journaux, les critères dictant le positionnement de chaque article demeurent une réalité inhérente à chaque quotidien. Les règles de positionnement faisant qu'un article est considéré « appartenir » à une section plutôt qu'à une autre peuvent varier entre deux journaux. Lors du codage des données, considérant significatif le risque d'erreur liée à l'intervention subjective du codeur dans une opération de regroupement de sections considérées comme identiques, nous préférons conserver les 52 catégories recensées présentes dans le corpus original.

La comparaison des fréquences entre les catégories de la variable « section du journal » permet de vérifier si les propos sur la drogue appartiennent aux sections d'actualité (locale, nationale, internationale) ou aux questions criminelles, ou s'il est possible de parler d'un discours transcendant, affranchi de ces dimensions. Un discours général élaboré grâce à la participation synergique de plusieurs sections des quotidiens.

LA VARIABLE « LONGUEUR DES ARTICLES »

La variable « longueur des articles » offre trois catégories. L'appartenance de chacun des 874 articles à l'une ou l'autre catégories a été déterminée par les responsables du cédérom source. La codification et les critères utilisés par les auteurs du cédérom sont :

Tableau 3. Catégories de longueur des articles

Court	Moins de 300 mots
Moyen	De 300 à 700 mots
Longs	Plus de 700 mots

Présumant de la constance du codage effectué, nous conserverons les catégories ainsi constituées et leur valeur pour chaque article. La comparaison des fréquences entre les différentes catégories d'articles où il est question de drogue servira à évaluer l'importance relative du discours au sein des médias.

Nous ne comparerons pas les valeurs obtenues pour les articles du corpus avec celles d'articles traitant d'autres thèmes. Ce faisant, les données qui résulteront de l'analyse de la variable « longueur des articles » auront une portée générale, ne permettant pas d'affirmer que les informations analysées sont jugées plus importantes que d'autres au sein d'un même journal.

Les articles courts, comptant quelques lignes, ne permettent pas de discussion nuancée sur les subtiles facteurs sociaux, culturels ou économiques liés à la consommation de drogue. Nous pourrions donc aussi, en lien avec l'hypothèse H3, utiliser la fréquence d'apparition des articles brefs pour supporter d'autres indications d'un cadrage (*framing*) épisodique plutôt que thématique.

LA VARIABLE « PRÉSENCE D'ILLUSTRATION »

La variable « présence d'illustration », dichotomique, est utilisée dans la présente recherche comme un autre indice de l'importance attribuée par les quotidiens aux articles observés. Même si l'analyse du contenu graphique des illustrations peut se révéler plus éloquente, nous considérons la simple présence d'une photographie ou d'infographie comme indicateur d'une importance accrue. La comparaison du nombre d'articles accompagnés d'illustrations relativement au nombre d'articles qui en sont dépourvus peut être liée à l'importance que les quotidiens accordent aux articles publiés — une importance pouvant parfois reposer, rien ne l'exclut, sur la valeur de l'élément graphique plus que sur le contenu textuel. Tout comme dans le cas de la variable « longueur des articles », l'importance mesurée ne doit pas être considérée comme permettant la comparaison des articles sélectionnés en regard des autres articles d'un même journal. Lors de

l'interprétation des résultats, nous considérerons que la présence d'illustrations accompagnant un article reflétera un intérêt plus grand du journal que pour les articles sans texte.

B. Variables découlant des hypothèses de recherche H2 et H3

La construction de variables de ce type est une opération complexe. Les variables et leurs catégories doivent pouvoir rendre compte des variations parfois subtiles entre différentes données. HANSEN et ses collaborateurs considèrent que « *the researcher needs some familiarity with the content, structure and general nature of the material to be analyzed to be able to set up categories that will be sufficiently sensitive to capture the nuances of the texts* » (Hansen et al., 1998, p. 107). Dans la présente recherche, les variables découlant des hypothèses de recherche devront permettre la caractérisation du discours sur la drogue et des acteurs sociaux qui y participent. Le codage des variables de ce groupe exige une lecture du contenu de chaque article (contrairement aux variables descriptives du groupe précédent, enregistrées directement à partir de champs distincts de la banque de données).

À la lumière d'une lecture générale des articles constituant le corpus et des documents touchant la drogue présentés dans le cadre théorique— la lecture « flottante » de MAYER et OUELLET (1991, p. 484) — certaines variables ont été jugées pertinentes à la vérification des hypothèses de départ. Les variables « drogue », « événement déclencheur », « sources citées » et « type de menace » permettent de cibler l'identification des acteurs sociaux qui contribuent à la construction du discours (H2). Les variables « fonction du mot drogue », « âge » et « sexe » sont liées à l'identification d'un profil type de l'usage de psychotropes (H3).

Comme nous l'avons fait pour les variables d'identification, nous résumerons d'abord sous forme de tableau les variables et leurs catégories. Les données seront ensuite discutées dans les paragraphes qui feront suite au tableau, alors que les catégories retenues seront détaillées. La variable « type de menace », utilisant un ensemble de catégories déterminées à

l'aide d'une méthodologie plus complexe, fera l'objet d'un développement distinct, au point C.

Tableau 4. Variables issues des hypothèses de recherche et catégories

VARIABLES	CATÉGORIES
Fonction du mot drogue	Analogie Médicament Objet de consommation, Objet de trafic Problématique
Événement déclencheur	Aucun événement précis Activité policière ou judiciaire Activité économique Activité médiatique/artistique Activité politique Activité socio-sanitaire, Autre
Sexe	Masculin Féminin
Âge	Jeune (moins de 30 ans) Adulte (de 30 à 64 ans) Aîné (65 ans ou plus)
Drogue	Cocaïne et ses dérivés Cannabis et ses dérivés Opiacés PCP Alcool
Source citée et identifiée	Aucune identifiée. Politique Médiatique Policière ou judiciaire Soignants, scientifiques Autres
Type de menace	Criminelle Sanitaire Économique Politique

LA VARIABLE « FONCTION DU MOT DROGUE » :

La présence du terme *drogue* est un élément important du corpus étudié, ce terme ayant été utilisé comme mot clé lors de la sélection des articles. Mais le *drogue* de chaque article a une portée sémantique variable. Cherchant à préciser sa fonction dans chaque document — pour effectuer par la suite un parallèle avec les observations présentées à l'intérieur du cadre théorique où nous avons démontré que la drogue est tantôt présentée par certains auteurs comme une problématique, tantôt comme un fléau, tantôt comme un phénomène récréatif, nous avons élaboré les catégories suivantes :

Analogie

Cette catégorie identifie les articles où il n'est pas vraiment question d'une substance psychotrope. Dans ces textes, on compare un objet, autre qu'une substance ou un médicament à la drogue, en évoquant généralement l'idée d'une dépendance irrésistible. *Drogue* a ici une fonction analogique. Même si on ne présente pas une drogue, on y offre une représentation de la drogue qui justifie le maintien de ces textes au sein du corpus.

Médicament

Cette catégorie identifie les articles où le mot *drogue* est utilisé comme synonyme de *médicament*. C'est le *drug* des anglophones. Dans ce cas, « drogue » ne désigne pas un psychotrope. On pourrait questionner la pertinence de retenir les articles ainsi catégorisés dans le corpus.

Objet de consommation

Le mot *drogue* identifie dans un certain nombre d'articles une substance psychotrope (alcool, héroïne...) utilisée par une personne ou un groupe précis de personnes. Le mot *drogue* désigne alors un produit de consommation utilisé à des fins personnelles par un ou plusieurs individus.

Objet de trafic

Cette catégorie identifie les articles où le mot *drogue*, utilisé à l'intérieur d'une expression comme « trafic de drogue », ou « vente de drogue », désigne l'objet de transactions criminelles ou une source de profit pour une ou plusieurs personnes. Ce n'est pas le produit comme tel qui est alors considéré mais un comportement que la substance qualifie.

Problématique

Cette catégorie identifie les articles où le vocable *drogue* réfère à un ensemble de problèmes dont les composantes sont liées aux psychotropes (comme la violence, la pauvreté ou l'analphabétisme chez les utilisateurs de drogues). Les textes appartenant à ce groupe parlent du « problème de la drogue ». Ils peuvent présenter des problèmes sociaux comme conséquences de « la drogue ». On y donne à l'expression « drogue » davantage la dimension de « phénomène social » que de « produit ».

Un article ne peut appartenir qu'à une seule catégorie. La comparaison des fréquences permettra d'examiner la proportion, au sein du corpus, des articles où la drogue est directement présentée comme un phénomène criminel (objet de trafic), un phénomène individuel (objet de consommation) ou social (problématique). Les catégories « médicament » et « analogie » servent à isoler les articles où le mot « drogue » remplit ces fonctions marginales.

LA VARIABLE « ÉVÉNEMENT DÉCLENCHEUR »

L'événement déclencheur de la publication de l'article est la réponse à la question : « Qu'est-ce qui a provoqué la rédaction de cet article ? ». Le compte-rendu d'une saisie policière a, comme déclencheur, une « activité judiciaire ». Les multiples rebondissements d'un procès seront directement classés comme suivant une « activité judiciaire ». Les catégories possibles sont les suivantes :

Aucun événement précis

Si aucun événement précis n'est identifié dans l'article.

Activité judiciaire ou policière

Procès, condamnation, libération, arrestation, saisie, attentat ou toute forme de crime.

Activité économique

Déclaration d'un acteur de la scène économique : employeurs, syndicats, travailleurs...

Activité médiatique/artistique

Lancement d'un livre, première d'un film, présentation d'une émission, parution d'articles...

Activité politique

Déclaration gouvernementale, activité de ONU, élection, manifestation, terrorisme...

Activité du secteur de la santé et des services sociaux

Allocutions ou conférences de médecins, d'établissements de santé, de bénévoles, d'ex-toxicomanes, campagnes de financement ou de sensibilisation...

Autre

Si un événement précis existe, qui ne correspond à aucun des groupes définis plus tôt (par exemple : activité sportive).

L'unité d'analyse est l'article. Un article ne peut appartenir qu'à une seule catégorie, puisqu'un seul déclencheur déterminant est habituellement identifié (bien qu'il soit concevable que plus d'un facteur contribuent à la rédaction d'un article, un déclencheur principal

— conférence de presse, saisie, colloque — est généralement présenté comme la justification de la décision d'informer le public).

Les éléments présentés dans le cadre théorique démontrent que les questions de drogue sont parfois liées à l'économie, à l'administration de la justice, à la politique, à la santé ou aux activités récréatives. La comparaison des fréquences entre les différentes catégories permettra de comparer et de mesurer l'importance de la présence d'un discours sur la drogue dans la couverture médiatique de diverse activités.

LES VARIABLES « CARACTÉRISTIQUES DES UTILISATEURS »

Les éléments présentés au second chapitre ont mis en évidence le fait que la consommation de psychotropes était possible à tout âge et chez les personnes appartenant à différents groupes sociaux. Si certains auteurs font état d'une corrélation entre l'usage de drogue et des facteurs héréditaires ou psychologiques, la plupart excluent l'âge ou le sexe des individus comme déterminants de la prise de drogue.

Les variables « âge » et « sexe », liées aux utilisateurs, seront utilisées pour démontrer l'existence d'un portrait type de l'utilisateur de drogues dans le discours des médias. Un portrait qui ne correspond pas aux données citées dans le cadre théorique. Chacune des variables répond à la question « Si un utilisateur de drogue est décrit dans cet article, quel est son sexe ? quel est son âge ? ». À de rares occasions, les articles font état de drogues qui ont été administrées à des tiers (par exemple, dans le cas de viols sous effet de drogues), dans ce cas, ce sont les paramètres démographiques de l'utilisateur — celui qui se procure et choisit d'utiliser la drogue — et non de la victime qui sont catalogués.

Les catégories utilisées sont polytomiques²⁴. Dans les rares textes où plus d'un utilisateur était décrit, plus d'une catégorie a pu être codée. Seules les personnes décrites comme

24. Variable à plus de trois catégories (Gilles, 1994).

ayant fait — ou faisant— usage de drogue sont considérées. Les personnes présentées comme « trafiquants » ou « vendeurs » ne sont pas répertoriées s'il n'est pas explicitement fait mention de leur statut d'utilisateur.

Sexe :

Les catégories utilisées sont les suivantes :

Non spécifié

Catégorie utilisée lorsqu'il est fait état d'utilisateurs de drogue sans autre précision, comme dans : « Certains jeunes ont fumé du pot ».

Masculin

Féminin

Les résultats du codage doivent être lus comme un portrait du nombre d'articles où un consommateur de drogue est présenté comme appartenant à un sexe précis : « Dans le corpus de 874 articles, X consommateurs (XYZ % des consommateurs présentés) sont de sexe Y »

Âge :

Le choix des catégories d'âge est arbitraire, et le seuil de la trentaine a été considéré comme limite où un utilisateur cessait d'être « jeune » pour devenir « adulte ». Les catégories utilisées sont les suivantes :

Aucune identification d'âge

Jeune

Lorsque le consommateur est décrit comme tel ou âgé de moins de 30 ans.

Aîné

Lorsque le consommateur est décrit comme tel ou a plus de 65 ans.

Adulte

Lorsque le consommateur est décrit comme ayant plus de 29 et moins de 65 ans.

LA VARIABLE « DROGUE »

Une analyse de type quantitatif, lexicométrique, a été menée dans un premier temps pour identifier les principales substances mentionnées. Les données présentées dans le cadre théorique ont permis de constater la grande diversité des produits considérés au sein des discours sur la drogue : médicaments psychotropes, alcool, drogues illégales et tabac sont parfois inclus, parfois exclus du groupe des produits qualifiés de drogues. La variable « drogue » nous sert à mettre en évidence les caractéristiques du discours médiatique en regard de cet élément.

L'unité d'analyse étant l'article, chaque psychotrope mentionné dans le corpus a été repéré de manière à produire une compilation du nombre d'articles mentionnant au moins une drogue. Un profil statistique descriptif fournissant par ordre décroissant le nombre d'articles où chaque produit était mentionné. De ce tableau synthèse, on a éliminé les produits présentés dans 13 articles ou moins (café, tabac, ecstasy et GHB) au sein des 874 articles recensés.

Différents termes pouvant être utilisés pour désigner une même substance, nous avons procédé à un regroupement des produits en fonction du principe actif de chaque substance. Les différents termes regroupés sont énumérés dans la liste qui suit. Les catégories — dichotomiques, puisque répondant à la question « Un produit de cette catégorie est-il mentionné dans l'article, oui ou non ? — sont les suivantes :

- a) Cocaïne et ses dérivés — où on retrouve : cocaïne (227 articles), coke (15 articles).
- b) Cannabis et ses dérivés — où on retrouve : marijuana (146 articles), haschisch (64 articles), cannabis (56 articles), haschich (14 articles).
- c) Alcool — où on retrouve : alcool (96 articles), bière (16 articles).
- d) Héroïne (53 articles).
- e) PCP (28 articles).

Les données obtenues offrent un profil du nombre d'articles mentionnant l'une ou l'autre des catégories de drogues utilisées. L'utilisation des résultats doit tenir compte du fait que seuls les articles où au moins une drogue est présentée sont utilisés. De même, lorsque plusieurs drogues appartenant à diverses catégories sont mentionnées dans un même article, chaque catégorie est identifiée comme positive. La somme des fréquences obtenues ne correspond donc pas à la somme des articles du corpus.

LA VARIABLE « IDENTIFICATION DES SOURCES CITÉES »

Cette variable recense un regroupement des sources d'information formellement identifiées dans les articles du corpus en catégories générales. Les sources catégorisées sont des sources explicitement citées (soit par une citation directe — à l'aide de guillemets — ou par attribution de propos, lors d'énoncés utilisant des formes telles que : « X a déclaré que... »; « ...aux dires de X... »; « ...c'est l'opinion émise par X... ») ou des sources auxquelles on attribue une déclaration qui ne fait pas l'objet de citation : « un porte-parole a déclaré qu'il n'était pas question que... ».

Les catégories utilisées sont les suivantes :

Aucune source identifiée

Lorsqu'il est impossible d'identifier une source précise. Notons que le fait de ne pouvoir identifier une source ne signifie pas pour autant qu'aucune source n'ait été utilisée. Aux fins de la présente classification, les propos de l'auteur (habituellement le journaliste, mais parfois un chroniqueur ou un lecteur) ne sont pas considérés comme une affirmation provenant d'une source externe.

Source politique

Dans le cas de propos tenus par politicien, gouvernement, organisme gouvernemental autre que policier ou judiciaire, groupe de pression...

Source médiatique

Dans le cas de propos tenus par un journaliste, un journal ou un média différent...

Source policière ou judiciaires

Dans le cas de propos tenus par des policiers, gendarmes, douaniers, juges, avocats, agents des services correctionnels...

Soignants

Dans le cas de propos tenus par des groupes ou des personnes du secteur de la santé ou des services sociaux (médecins, cliniciens, bénévoles de réseaux d'entraide). Les soignants sont décrits comme des cliniciens. Si des professionnels de la santé parlent en tant que chercheurs ou enseignants, ils se rangent dans la catégorie « sources scientifiques ».

Sources scientifiques

Propos obtenus de chercheurs, d'universitaires...

Autres

Cette catégorie est utilisée lorsqu'une source identifiée ne correspond à aucun des groupes définis plus tôt — enseignant, commerçant...

Les catégories utilisées sont dichotomiques. Pour chacune, le codage a été effectué en posant la question : « Une source appartenant à ce groupe a-t-elle été citée dans l'article, oui ou non ? » Un article pouvant contenir plus d'une source citée pourra donc avoir plus d'une catégorie codée. L'unité d'analyse étant la source citée, le total des sources citées ne sera pas équivalent au total des articles du corpus.

C. La variable « type de menace »

Nous avons eu l'occasion d'examiner, au second chapitre, la coexistence de discours sur la drogue variés, associant les psychotropes à différents niveaux de menace. Quatre grands types de menace ont été exposés : criminelle, sanitaire, économique et politique. La variable « type de menace » est construite pour permettre la mesure des caractéristiques du discours médiatique en regard de ces quatre types de menace.

Nous avons cherché à réduire l'apport subjectif du codeur dans l'opération d'identification de la menace. L'analyse du discours et de sa portée sémantique demeurent des opérations dont la fiabilité est fragile puisque la stabilité du codage est difficile à garantir. Cherchant à réduire les variations liées au codeur et à maximiser la reproductibilité de notre mesure, nous avons élaboré un protocole permettant de constituer une grille de codage qui permet de repérer certains éléments discursifs et de les considérer comme des indices évocateurs d'une catégorie de menace. Tout en réduisant partiellement l'arbitraire du choix de codage, cette procédure est reproductible et permet une stabilité de mesure adéquate permettant la vérification par d'autres chercheurs ou son utilisation avec d'autres corpus.

LA PRODUCTION DES CATÉGORIES DE LA VARIABLE « MENACE »

Dans un premier temps, une analyse de type lexicométrique, a été menée pour identifier certains repères linguistiques permettant d'identifier différents discours sur la drogue.

Utilisant une des fonctionnalités du logiciel *FileMaker Pro*, nous avons ensuite produit un lexique exhaustif du vocabulaire présent dans les 874 articles recensés, indiquant le nombre d'articles différents où chaque terme apparaît au moins une fois. Cette méthode a conduit à la construction d'un inventaire terminologique de 8019 mots, mettant en relation ces termes et le nombre d'articles où ils étaient présents (plutôt qu'avec leur fréquence d'utilisation dans le corpus étudié).

Une première lecture des termes recensés a confirmé la présence de quatre argumentations principales, articulées autour de la représentation de la drogue comme menace pour la sécurité, la santé, la prospérité ou la société (menace criminelle, menace socio-sanitaire, menace économique, menace politique). Cette division correspond au regroupement des types de menace pouvant habiter divers discours sur la drogue, tel que présenté au second chapitre.

Pour chacune des quatre catégories, nous avons ensuite produit une liste de cinq termes associés exclusivement et directement au type de menace précisé :

À partir de l'inventaire terminologique de 8019 mots, nous avons d'abord éliminé les termes dont la fréquence d'utilisation était inférieure à dix articles, puis les éléments jugés non significatifs — parce que ne pouvant être associés exclusivement à un des quatre types de menaces. Cette opération a conduit à la construction d'une liste de classement alphabétique de mots significatifs, associés à leur fréquence d'utilisation dans le corpus (le nombre d'articles où chaque mot pouvait être retrouvé, sans égard à sa fréquence d'utilisation au sein du même article).

Les termes de la liste obtenue ont ensuite été codés selon leur appartenance à l'un des quatre types de menace et un regroupement des termes par menace a été produit. L'inventaire

obtenu a été classé de façon à obtenir quatre listes énumérant en ordre décroissant de fréquence les termes associés à chaque type de menace (les termes apparaissant dans le plus grand nombre d'articles figurant en premier lieu).

Les cinq premiers termes de chaque liste — décrivant les termes utilisés dans le plus grand nombre d'articles pour chaque groupe — ont été retenus pour créer la grille finale de codage.

Les termes retenus pour chaque groupe et leur fréquence sont décrits au tableau suivant :

Tableau 5. Termes utilisés pour le codage des catégories de menace

Menace criminelle :	policiers (259); trafic (248), police (227), justice (141; arrestation (105);
Menace sanitaire :	mort (68); société (29); hôpital (26); maladie (16); blessé (16);
Menace économique :	argent (126); valeur (75); millions (76), dollars (63); clients (42);
Menace politique :	porte-parole (65); président (54); gouvernement (46); ministre (38); politique (37).

PRÉCISIONS SUR LES TERMES UTILISÉS POUR L'IDENTIFICATION DES CATÉGORIES

La lemmatisation, méthode consistant à regrouper les différentes formes d'une même lemme, n'a pas été utilisée dans la présente recherche. Le terme « policier » et le terme « policiers » ont donc été considérés comme différents et les fréquences mentionnées correspondent uniquement au nombre d'articles ayant utilisé la forme spécifiée, excluant

toute déclinaison au singulier, au pluriel ou autrement. Les mots retenus sont explicites et prêtent peu à une autre interprétation, à l'exception de certains mots qui méritent des précisions : « mort », « clients » et « porte-parole ».

Le cas du terme « mort »

Plusieurs termes ont été utilisés, dans les articles du corpus, pour qualifier le décès : meurtre, assassinat, exécution, attentat... Le mot « mort », comme tel, n'est cependant pas porteur d'une dimension criminelle, mais plutôt biologique. C'est dans ce sens que nous l'avons classé comme appartenant au groupe « menace sanitaire ».

Le cas du terme « clients »

Nous avons considéré que, faisant référence à une transaction commerciale, ce terme appartient à un discours économique.

Le cas du mot « porte-parole »

Dans le cadre du présent document, le terme « politique » doit être considéré dans sa dimension la plus large. Puisqu'un « porte-parole » est l'instrument de communication d'une entreprise ou d'un organisme, nous considérons sa fonction comme politique (par exemple, dans le cas d'un porte-parole des services policiers, ce dernier agit comme représentant de l'institution davantage que comme policier.

FIABILITÉ ET VALIDITÉ DE LA GRILLE UTILISÉE

Les indicateurs de catégorie retenus permettent de repérer rapidement la présence dans un article d'éléments associés à un discours présentant l'une ou l'autre (parfois plusieurs) des menaces présentes dans divers discours sur la drogue. Cette méthode réduit les risques d'inconstance dans le jugement du codeur et accroît la fiabilité de la mesure.

Une vérification, menée pour déterminer l'étendue du corpus couvert lors de l'utilisation des vingt mots choisis, confirme que 90 % des articles du corpus contiennent un ou plusieurs des mots utilisés dans la grille, ce qui signifie que près de neuf articles sur dix peuvent être recensés en utilisant les vingt mots retenus lors de la compilation des menaces. Il s'agit d'un résultat que nous considérons comme acceptable aux fins de l'exercice à mener.

3.4 Construction et vérification de la grille de codage

Une grille d'analyse a été construite à l'aide du logiciel *FileMaker Pro*, permettant de procéder sur une même page à la lecture de chacun des articles et au codage des variables. Utilisant les fonctions propres au matériel informatique, nous avons intégré des éléments de programmation permettant le repérage automatique des termes associés aux divers types de menace, permettant leur codage dans les catégories appropriées.

3.5 Pré-test et validation

Un pré-test de l'interface informatique a été mené sur un sous-groupe de quarante articles choisis au hasard dans le corpus, afin de vérifier le bon fonctionnement des mécanismes de compilation et de repérage automatique.

Cet exercice a aussi permis de vérifier le choix des catégories retenues pour les variables, alors que des graphiques de distribution ont été examinés afin de vérifier la possibilité de problème de distribution des articles à l'intérieur de certaines catégories (nous souhaitons éviter la construction d'un inventaire trop important d'articles classés sous la rubrique « autres » ou toute autre aberration de ce type susceptible de compromettre l'analyse.

3.6 Analyse des résultats

Les fonctions normales du logiciel utilisé ont été utilisées pour produire les rapports et tableaux d'analyse présentés dans le chapitre suivant. Dans plusieurs cas, une simple recherche (la fonction « *Find* ») s'est avérée la méthode la plus facile pour compiler les fréquences d'occurrence.

Rappelons que l'unité d'analyse est l'article et que chacune des fiches de la banque de données correspond à un article.

Dans le chapitre qui suit, nous examinerons les données obtenues. Ces résultats confirment nos trois hypothèses, mettant en évidence la présence dans les quotidiens analysés d'un discours sur la drogue apparenté à celui des pouvoirs publics, qui favorise l'attribution d'une causalité individuelle à la prise de drogue.

CHAPITRE 4

RÉSULTATS

4.1 Variables d'identification

Les variables d'identification, liées aux caractéristiques externes des articles, ont été formulées pour nous aider à caractériser les articles du corpus et pour révéler la présence d'un discours lié aux questions de drogues. (H1). Un discours qui transcende l'actualité criminelle ou certains événements ponctuels.

Ces variables sont : l'identification du journal, la date, la section du journal, la longueur des articles et la présence d'illustrations.

4.1.a) Identification du journal

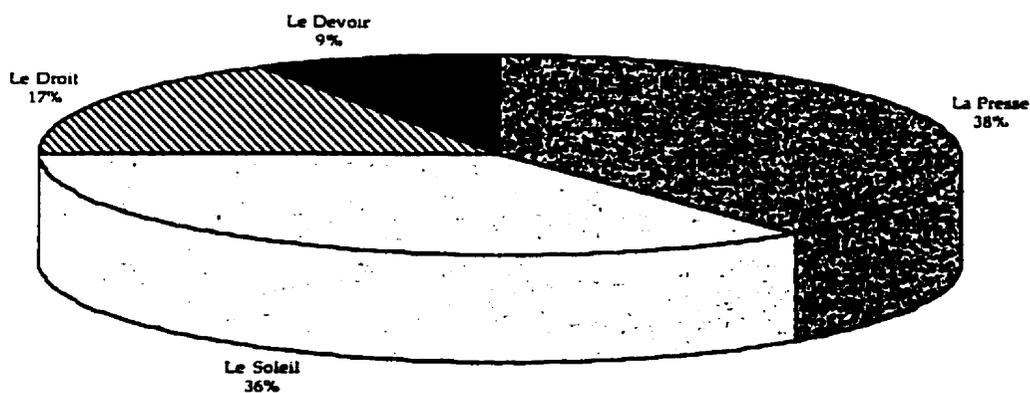
Une analyse de l'indicateur « journal », destinée à comparer la contribution relative de chaque quotidien au total des articles du corpus, a donné les résultats présentés au tableau suivant :

Tableau 6. Répartition des articles selon la provenance.

JOURNAL	VILLE	ARTICLES	%
<i>La Presse</i>	Montréal	340	38,9
<i>Le Soleil</i>	Québec	312	35,7
<i>Le Droit</i>	Ottawa/Hull	147	16,8
<i>Le Devoir</i>	Montréal	75	8,6
Total		874	100

Ces résultats, reposant sur quatre quotidiens différents, indiquent la présence d'articles traitant de drogue dans tous les journaux recensés. Près des 2/3 du corpus proviennent de deux quotidiens, situés à Montréal et Québec, alors que *Le Devoir*, lui aussi situé à Montréal, contribue pour un peu moins de 9 % aux articles ayant abordé la drogue pendant l'année étudiée. La présentation graphique suivante permet de mieux comparer les contributions relatives au corpus :

Figure 2. Répartition du corpus entre les quotidiens



Les résultats suggèrent la présence d'un intérêt pour la question des drogues, présent dans les différentes publications, tendant à confirmer notre présomption d'un discours sur la drogue présent à travers la presse écrite québécoise en général.

Les variations constatées entre les différents journaux sont toutefois plus difficiles à interpréter. Confrontés à une situation identique, certains chercheurs ont suggéré que les différences observées pouvaient être autant révélatrices de particularités régionales que de différences entre les dynamiques de circulation de l'information entre les sources et les médias (Newman & Fitzsimmons, 1994). Le tirage de chaque quotidien, le public distinct et les politiques éditoriales, le réseau de distribution, la proximité de certaines sources sont autant de facteurs pouvant être soulevés dans une recherche causale du phénomène observé.

4.1.b) Date

Une analyse de la variable « date », destinée à comparer le nombre d'articles produits à chaque mois afin de vérifier si le discours sur la drogue transcende les questions d'actualité criminelle ou les événements ponctuels, a permis de dresser un tableau comparatif. Afin de faciliter la comparaison, un indice de parution quotidienne — moyenne arithmétique obtenue en divisant le nombre d'articles publiés à chaque mois par le nombre de jours que compte ce mois — a été intégré au tableau. Cette information permet de mettre en évidence la moyenne quotidienne d'articles du corpus pour chaque mois de la recherche.

Les données sont présentées dans le tableau suivant, où une ventilation a été effectuée pour mieux cerner la contribution relative de chacun des quotidiens recensés au résultat global. L'indice mensuel calculé est indiqué pour chaque période. Il est utile de mentionner que les périodes sont présentées par ordre chronologique, l'étude ayant débuté au mois de juin 1997 pour se terminer à la fin de mai 1998.

Tableau 7. Répartition du nombre d'articles en fonction du mois de parution

Mois	N	%	Indice	La Presse	%	Le Soleil	%	Le Droit	%	Le Devoir	%
juin	64	7,3	2,13	26	7,7	24	7,7	10	6,8	4	5,3
juil.	75	8,6	2,42	25	7,4	29	9,3	14	9,5	7	9,3
août	64	7,3	2,06	18	5,3	21	6,7	17	11,6	8	10,7
sept	65	7,4	2,17	19	5,6	25	8,0	15	10,2	6	8,0
oct.	75	8,6	2,42	34	10,0	28	9,0	5	3,4	8	10,7
nov.	75	8,6	2,50	30	8,8	26	8,3	13	8,8	6	8,0
déc.	69	7,9	2,23	31	9,1	16	5,1	14	9,5	8	10,7
jan	45	5,2	1,45	13	3,8	19	6,1	9	6,1	4	5,3
fév.	89	10,2	3,18	34	10,0	30	9,6	17	11,6	8	10,7
mars	72	8,2	2,32	28	8,2	30	9,6	11	7,5	3	4,0
avril	84	9,6	2,80	40	11,8	27	8,7	11	7,5	6	8,0
mai	97	11,1	3,13	42	12,4	37	11,9	11	7,5	7	9,3
Total	874	100,0		340	100,1	312	100,0	147	100,0	75	100,0

Pour chacun des médias, on constate une distribution relativement homogène des articles tout au long de l'année, ce qui nous incite à éliminer l'hypothèse d'une couverture liée à quelques événements majeurs ou saisonniers. L'échantillon de douze mois retenu semble donc se prêter adéquatement à une étude générale du discours sur la drogue, dans un exercice où nous souhaitons minimiser la présence d'événements occasionnels afin de mieux saisir certaines caractéristiques structurelles.

La régularité avec laquelle les médias recensés ont traité la question des drogues est mise en évidence dans le graphique suivant, exposant la répartition des indices quotidiens mensuels (donnée calculée, correspondant au nombre moyen d'articles parus à chaque jour, obtenue grâce à la division du nombre d'articles parus à chaque mois par la quantité de jours qui s'y trouvent).

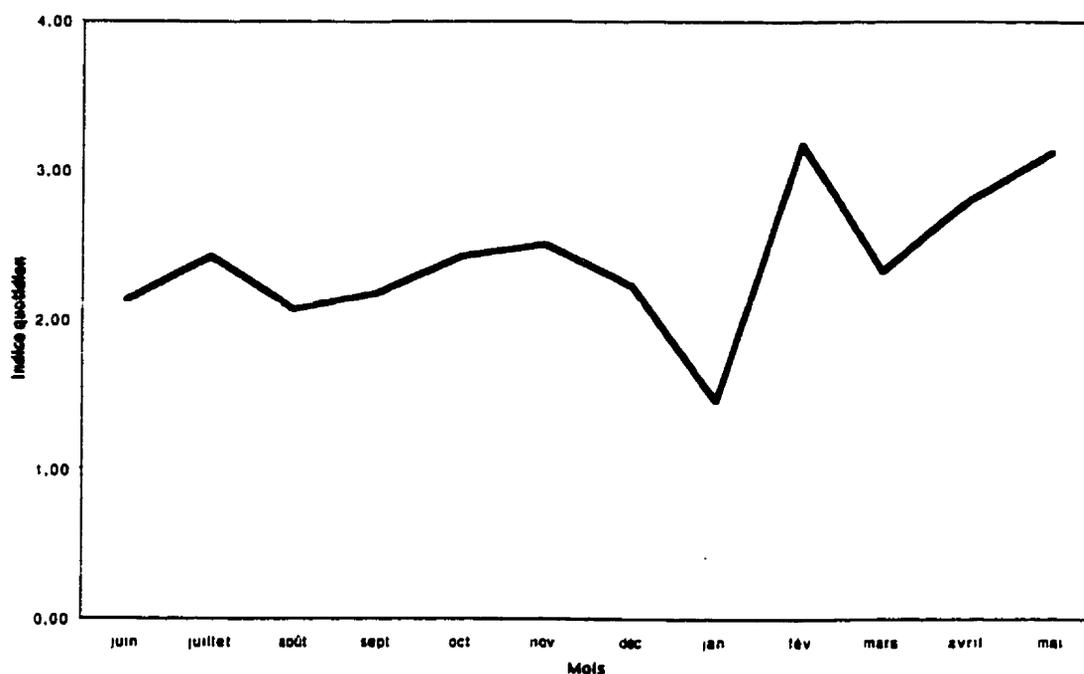


Figure 3. Distribution mensuelle des indices quotidiens

4.1.c) Répartition des articles selon la section du journal

Nous avons déjà souligné que, malgré une correspondance approximative entre certains journaux, la désignation que chaque quotidien utilise pour nommer les regroupements thématiques varie.

À de rares occasions — par exemple, dans le cas de la section *Arts et spectacles* — plusieurs quotidiens peuvent utiliser la même désignation. Les critères de groupement étant propres à chaque journal, il est difficile de déterminer la validité d'un éventuel regroupement de sections appartenant à divers quotidiens. Dans le tableau suivant,

énumérant par ordre décroissant le nombre d'articles parus et les sections où ils ont été retrouvés, on observe la grande dispersion des articles où la drogue est mentionnée.

Tableau 8. Répartition du nombre d'articles en fonction de la section des quotidiens

SECTION	ARTICLES
Nouvelles générales (<i>Presse</i>)	198
La Capitale et ses régions (<i>Soleil</i>)	109
Le Monde (<i>Devoir; Soleil</i>)	103
La région (<i>Droit</i>)	59
Arts et spectacles (<i>Droit; Soleil; Presse</i>)	45
Le Québec et le Canada (<i>Soleil</i>)	40
Le Pays (<i>Droit</i>)	27
L'Est et la Côte Nord (<i>Soleil</i>)	26
Sports (<i>Devoir; Soleil; Presse</i>)	23
La une (<i>Soleil</i>)	22
Monde (<i>Presse</i>)	21
Les actualités (<i>Devoir</i>)	20
Dimanche magazine (<i>Soleil</i>)	16
Éditorial (<i>Devoir; Droit; Presse</i>)	16
Montréal métro (<i>Presse</i>)	13
Les Arts (<i>Droit</i>)	11
Actualités (<i>Presse</i>)	10
Montréal (<i>Devoir</i>)	10
Opinions (<i>Soleil; Presse</i>)	10
Les sports (<i>Droit</i>)	9
Économie (<i>Devoir; Presse</i>)	8
Annonces (<i>Presse</i>)	6
La deux (<i>Devoir</i>)	6
Livres (<i>Presse</i>)	6
Édition spéciale (<i>Soleil</i>)	5
La Presse d'ailleurs (<i>Presse</i>)	5
Cahier Spécial (<i>Devoir; Soleil.; Presse</i>)	4
En manchette (<i>Droit</i>)	4
Laval/Laurentides/Lanaudières (<i>La Presse</i>)	4
Magazine (<i>Soleil</i>)	4
Plus (<i>Presse</i>)	4
Culture (<i>Devoir</i>)	3
Cyberpresse (<i>Presse</i>)	3
Santé (<i>Presse</i>)	3
Le Monde magazine (<i>Soleil</i>)	2
Maximum sports (<i>Soleil</i>)	2
Politique (<i>Presse</i>)	2
Répliques (<i>Presse</i>)	2
Sortir (<i>Presse</i>)	2
Télé Plus (<i>Droit.; Presse</i>)	2
Automobile (<i>Soleil</i>)	1
Carrière Professions (<i>Presse</i>)	1
Divertissements (<i>Soleil</i>)	1
Partir (<i>Soleil</i>)	1
Questions d'argent (<i>Soleil</i>)	1
Rive-sud (<i>Presse</i>)	1
Télé magazine (<i>Soleil</i>)	1
Vacances voyages (<i>Presse</i>)	1
Week-end (<i>Droit</i>)	1

Comme on le constate, il est autant question de drogue dans les pages culturelles et sportives que dans les sections consacrées à l'actualité locale ou régionale, où figure généralement la mention d'opérations policières et le compte-rendu de l'activité judiciaire.

Ces résultats confirment l'existence, hors du strict traitement de l'information liée à l'activité policière ou judiciaire, d'un discours sur la drogue à l'intérieur d'articles dont le thème général appartient à d'autres champs. Observation à noter, malgré l'existence de cahiers consacrés à la santé dans la plupart des quotidiens observés, seuls trois articles sur la drogue ont été publiés à l'intérieur de ces sections au cours des douze mois étudiés.

4.1.d) Répartition des articles selon la taille du texte

La variable « longueur », catégorisant la longueur des 874 articles étudiés, permet de comparer la taille des différents articles recensés. Une analyse de cette variable a été effectuée, permettant de caractériser l'ampleur relative de l'espace occupé par les articles faisant état de questions de drogue dans les médias étudiés. Rappelons que les valeurs obtenues pour les articles du corpus n'ont pas été comparées à celles d'autres articles et que ces résultats n'ont qu'une portée générale. Il sera impossible d'affirmer, à partir des données colligées, que les questions de drogue reçoivent une place plus importante que les questions politiques.

Nous postulons d'emblée que la place occupée par un article (sa longueur) reflète en partie l'intérêt qu'une publication lui attribue.

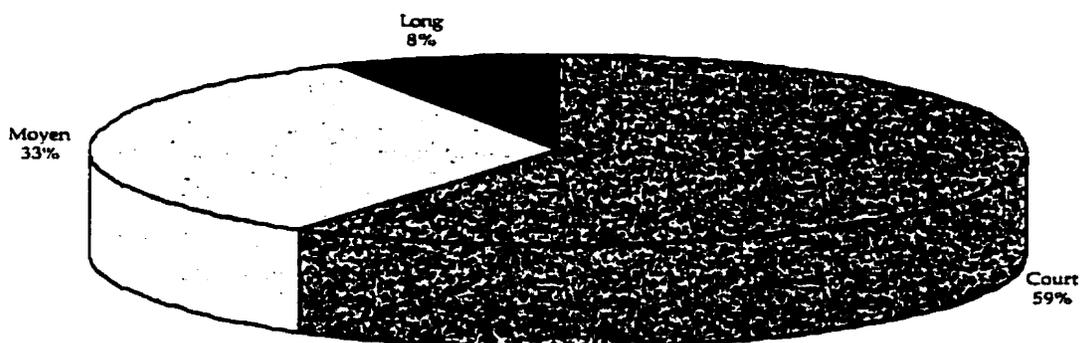
Dans le tableau ci-dessous, on trouve le nombre d'articles de chaque catégorie pour chacun des quotidiens, suivi du pourcentage d'articles de même longueur au sein du groupe d'articles extraits d'un même quotidien. À la dernière ligne du tableau figure le total des articles de chaque catégorie. Les pourcentages utilisés correspondent au pourcentage qu'occupe chaque groupe au sein du corpus total (n=874 articles).

Tableau 9. Répartition des articles selon les quotidiens et leur longueur

JOURNAL	Court	%	Moyen	%	Long	%
<i>La Presse</i>	182	20,8	129	14,8	29	3,3
<i>Le Soleil</i>	195	22,3	97	11,1	20	2,3
<i>Le Droit</i>	94	10,8	42	4,8	11	1,3
<i>Le Devoir</i>	45	5,1	23	2,6	7	0,8
Total = 874	516	59,0	291	33,3	67	7,7

Ces résultats mettent en évidence le fait que les articles faisant mention de drogue au sein du corpus sont d'abord des articles courts (moins de 300 mots) qui comptent pour 59 % du corpus, alors que les articles moyens (de 300 à 700 mots) forment un tiers (33,3%) du corpus et que — c'est l'observation la plus intéressante — les articles abordant la drogue

Figure 4. Contribution des différentes catégories de longueur au corpus



sont rarement (7,7%) des articles longs (plus de 700 mots).

Globalement, on retrouve presque 1,8 fois plus d'articles courts que d'articles moyens, alors que le ratio « articles courts/articles longs » est de 7,7. La contribution relative de chaque catégorie au corpus total (n=874) est mise en évidence dans la figure suivante :

Ces données permettent d'affirmer que les questions de drogue sont rarement évoquées dans les articles longs, où les questions sont en mesure d'être plus nuancées et développées davantage.

La fréquence élevée d'articles courts, en majorité des nouvelles brèves, se révèle un intéressant indice de l'utilisation qui est faite de la drogue dont on peut supposer que sa fonction est « accessoire » alors qu'elle joue le rôle de « figurant » dans des exposés de type souvent anecdotique. Des articles permettant difficilement d'exposer les nuances complexes de certaines hypothèses sur la drogue mentionnées au second chapitre.

Ne favorisant pas un développement approfondi de l'information, les articles brefs favorisent une présentation de l'actualité à l'intérieur d'un cadre (*framing*) épisodique plutôt que thématique. Cette particularité peut avoir une incidence sur la représentation que le public se fait, dans ce contexte, de la drogue et de ses utilisateurs.

4.1.e) Présence d'illustration dans les articles

La variable dichotomique « illustrations » est utilisée pour mesurer l'intérêt relatif qu'un journal accorde à un des articles qu'il publie. Nous considérons ici que le fait d'accompagner d'illustration un article témoigne d'un intérêt plus grand que si ce n'est pas le cas. Cette importance demeure toutefois relative, rappelons-le. Puisque aucune comparaison n'a été effectuée avec d'autres articles traitant de sujets différents, nous ne

pouvons comparer l'importance des articles illustrés traitant de drogue avec d'autres articles au sein d'un même journal.

Au total, 174 articles (19,9 %) des articles étaient accompagnés d'illustrations photographiques. Près d'un article sur cinq étant illustré, dans un bassin de 874 articles, nous pouvons considérer qu'il s'agit d'un pourcentage raisonnablement élevé dans le cas d'informations où la dimension visuelle n'a rien d'exceptionnel (contrairement aux informations liées à des incendies, des accidents automobiles, des inondations).

4.2 Variables issues des hypothèses de recherche H2 et H3

Rappelons que l'hypothèse H2 postulait que le discours médiatique sur la drogue, tel que véhiculé par les quotidiens québécois, était dominé par les pouvoirs publics (autorités politiques et judiciaires) qui en sont les promoteurs, alors que la dernière hypothèse, H3, présumait que ce discours présente une image de l'usage de drogue où la responsabilité du problème est attribuée aux individus plutôt qu'à des facteurs sociaux. Les variables issues des hypothèses de recherche, liées au contenu des articles, ont été formulées pour en vérifier la véracité.

Ces variables sont : la fonction du mot *drogue*, l'événement déclencheur, les caractéristiques du consommateur représenté (sexe et âge), les drogues mentionnées, les sources citées et le type de menace présenté.

4.2.a) Fonction du mot *drogue*

Le mot *drogue* qui figure dans chaque article a une valeur sémantique variable. La variable « fonction du mot *drogue* » a été introduite pour situer la portée du terme dans chaque document. La comparaison des fréquences de cette variable est utilisée pour quantifier le

pourcentage d'articles, au sein du corpus, où la drogue est directement représentée comme un phénomène criminel (objet de trafic), un phénomène individuel (objet de consommation) ou social (problématique).

Les résultats démontrent qu'à l'intérieur des 874 articles recensés le terme a été principalement utilisée pour désigner la drogue perçue comme un objet de trafic (61,4 %) ou, dans une moindre mesure, un objet de consommation (27,2 %).

L'utilisation du terme comme référence à une problématique (référant aux problèmes sociaux, économiques ou sanitaires) ou comme analogie a été minime, alors que les autres fonctions (comportement ou médicament) étaient rares au point d'être considérées négligeables. Le pourcentage des diverses catégories a été arrondi dans le tableau qui suit, ce qui explique un total légèrement supérieur à 100 %.

Tableau 10. Répartition du nombre d'articles selon la fonction du mot «drogue

Fonction	Articles	%
Objet de trafic	537	61,4
Objet de consommation	238	27,2
Problématique	65	7,4
Analogie	20	2,3
Comportement	8	0,9
Médicament	4	0,5
NA	2	0,5
Total	874	100,2

Les résultats obtenus montrent que la drogue est d'abord mentionnée comme élément du champ criminel — le trafic étant un crime. Elle est deux fois plus souvent présentée comme un objet illicite autour duquel gravitent des criminels, délinquants, terroristes et tout un appareil répressif et légal que comme un produit de consommation. La drogue retient donc principalement l'attention comme phénomène criminel, bien plus que comme phénomène individuel (27,2 %) ou social (7,4 %).

4.2.b) Événements déclencheurs

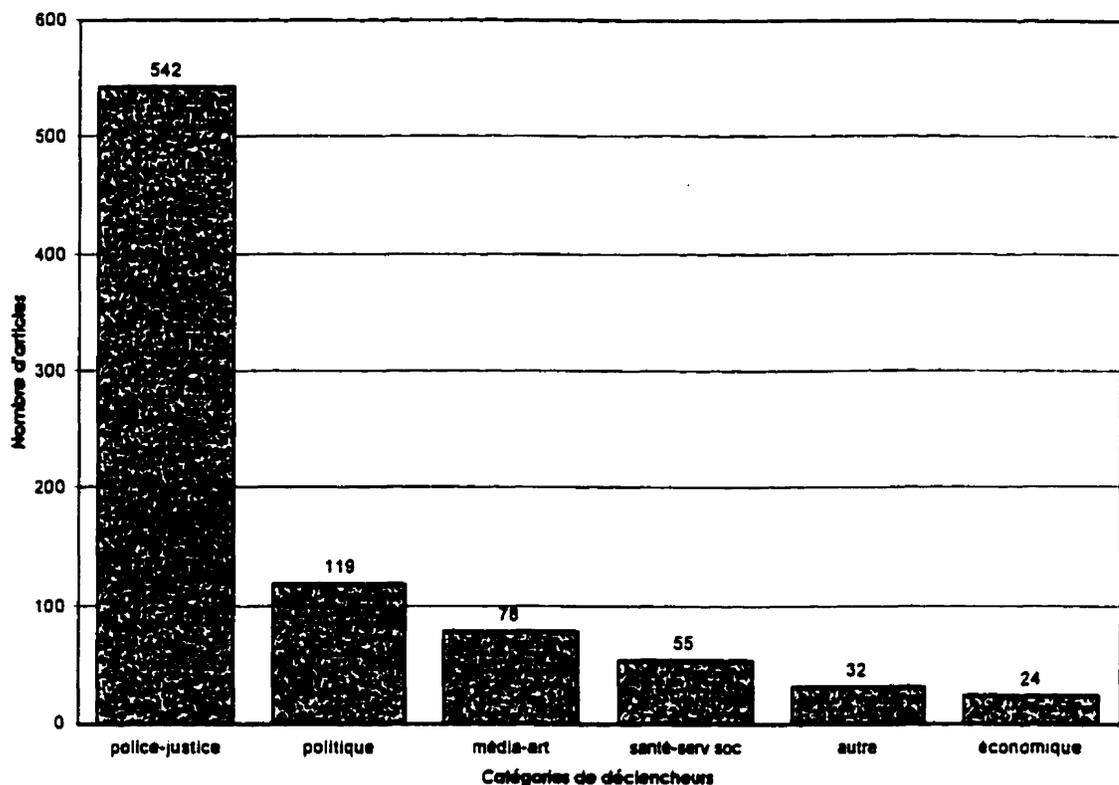
Nous avons examiné, à l'intérieur du second chapitre, l'opinion de chercheurs pour qui les questions de drogue sont parfois liées à l'économie, à l'administration de la justice, à la politique, à la santé ou aux activités récréatives. La comparaison des fréquences entre les catégories d'événements déclencheurs permettra de mieux identifier dans quelles circonstances la question des drogues est soulevée par les médias. Le tableau suivant présente une répartition des articles du corpus, en fonction des catégories d'événements déclencheurs. La catégorie NA correspond aux articles où, de façon manifeste, aucun déclencheur externe n'est intervenu (il s'agit de billets d'humeur, de chroniques, etc.).

Tableau 11. Répartition du nombre d'articles en fonction des déclencheurs identifiables.

Déclencheur	Articles	%
Police/justice	542	62,0
Politique	119	13,6
Média/art	78	8,9
Santé/ Serv. Soc.	55	6,3
Autre	32	3,7
Économique	24	2,8
Aucune mention	16	1,8
NA	8	0,9
TOTAL	874	100,0

On constate que la majorité des articles faisant mention de drogue sont publiés après une activité policière ou judiciaire, les autres catégories se situant toutes à moins de 14 %. La représentation graphique de cette distribution, présentée à la figure suivante, met en relief l'importance de l'écart séparant la catégorie police/justice des autres :

Figure 5. Comparaison des fréquences de la catégorie « déclencheurs »



Puisque cette catégorie se range au second rang, il est logique de considérer que l'activité politique joue un rôle important dans l'introduction des questions de drogue au sein de la production médiatique étudiée. À cet égard, rappelons que les liens entre le monde politique et les questions de drogue ont été mentionnés par plusieurs chercheurs cités au

second chapitre. L'utilisation opportune ou même la construction des problèmes de drogue par les politiciens est évoquée explicitement par certains d'entre eux.

Constat intéressant, les données recueillies démontrent le poids relativement faible des interventions du milieu socio-sanitaire comme déclencheurs d'articles liés à la drogue. En effet, cette dernière catégorie correspond à 6,3 % des articles du corpus, derrière les déclencheurs médiatiques ou artistiques qui sont liés à la rédaction de 8,9 % des articles du corpus.

4.2.c) Caractéristiques des utilisateurs : le sexe et l'âge

Les variables « âge » et « sexe », liées aux utilisateurs, ont été introduites pour vérifier l'hypothèse d'un portrait type de l'utilisateur de drogues dans le discours des médias. Ces deux variables répondent à la question « Si un utilisateur de drogue est décrit dans cet article, quel est son sexe ? quel est son âge ? ». L'existence d'un profil type du consommateur de drogue (un concept contraire aux connaissances présentées au second chapitre) peut être perçue comme l'indicateur d'une présentation favorisant la perception d'un lien entre les problèmes de drogue et certains individus.

Soulignons une dernière fois que, dans les très rares articles du corpus où il était question de substances administrées à des tiers (dans le cas d'agressions sexuelles), ce sont les paramètres démographiques de l'utilisateur et non ceux de la victime qui ont été répertoriés.

À l'intérieur du corpus général, une fraction des articles ont présenté un consommateur de drogue — le fait de trafiquer de la drogue étant bien différent de celui d'en consommer. De ce groupe, quelques articles n'ont pas fourni les paramètres mesurés ici ou n'en ont fourni qu'un sur deux. La taille de l'échantillon mesuré doit donc être considérée dans l'interprétation des résultats.

Sexe

Dans le groupe de 148 articles permettant cette analyse, près de 80 % des toxicomanes représentés sont des hommes, proposant un profil où les utilisateurs de psychotropes seraient quatre fois sur cinq masculins. Les données sont présentées au tableau suivant :

Tableau 12. Nombre d'articles selon le sexe des consommateurs.

Genre	Articles	%
Homme	118	79,7
Femme	30	20,3
TOTAL	148	100,0

Ce portrait ne correspond pas aux données présentées dans le corpus théorique où le sexe ne s'est pas révélé un facteur prédictif spécifique de l'usage de produits.

Âge

Dans le groupe de 64 articles permettant cette analyse, une répartition a été effectuée entre trois catégories arbitrairement désignées: jeunes (29 ans ou moins), adultes (30 à 64 ans) et aînés (65 ans ou plus). L'observation la plus intéressante tient à l'absence totale de la catégorie « aînés », alors que les adultes forment moins de 25% de la population présentée comme utilisant des drogues.

Tableau 13. Nombre d'articles selon l'âge des consommateurs.

Âge	Articles (n = 64)	%
Jeune	49	76,6
Adulte	15	23,4
Aînés	0	0,0
TOTAL	64	100,0

Lorsqu'une indication sur son âge est fournie par le journal, le consommateur de drogue est donc, trois fois sur quatre, âgé de 29 ans ou moins. Une fois sur quatre c'est un adulte, mais jamais il ne s'agit d'une personne de plus de 65 ans. Ce portrait ne correspond pas aux données présentées au second chapitre où nous avons vu qu'aucun groupe d'âge n'était plus déterminant qu'un autre de la consommation de psychotropes .

L'absence de représentation de personnes de 65 ans ou plus peut, par contre, être mise en parallèle avec les observations relevées dans la partie théorique de notre recherche, où certains auteurs faisaient le constat du manque de ressources professionnelles aptes à intervenir auprès de la clientèle âgée éprouvant des difficultés avec les psychotropes.

4.2.d) La nature des psychotropes mentionnés : la variable « drogue »

Dans le cadre théorique, nous avons observé que différents discours sur la drogue se préoccupaient de divers produits et en excluent souvent d'autres : médicaments psychotropes, alcool, drogues illégales et tabac sont parfois inclus, parfois exclus du groupe des produits qualifiés de drogues. La variable « drogue » a été introduite pour mettre en évidence les caractéristiques du discours des articles recensés en regard de cet élément.

Le tableau que nous présentons regroupe les substances retenues pour l'analyse et indique le nombre d'articles en faisant mention. Tous les articles du corpus n'identifiaient pas nécessairement un produit. Certains utilisaient une terminologie légale générique (stupéfiants, narcotiques...) ne permettant pas une utilisation comme catégorie de classement. Notons aussi que certaines substances comme l'Ecstasy et le GHB, présentes dans moins de 13 articles du corpus, n'ont pas été considérées parce qu'une telle fréquence a été jugée négligeable.

Un même article étant susceptible d'avoir mentionné plusieurs produits, la somme des articles ne correspond pas nécessairement au total des articles ayant fait mention d'un produit précis (par exemple, un même article peut faire état de la saisie de cannabis et de PCP chez une personne ayant eu un accident routier sous l'influence de l'alcool). Les données ne pouvant être exprimées en pourcentage du corpus — leur valeur tient à la comparaison des fréquences (valeur ordinale) — les pourcentages présentés correspondent au pourcentage des mentions de chaque produit par rapport au total des mentions de psychotropes (774 mentions).

Tableau 14. Répartition du nombre d'articles selon les produits mentionnés.

Catégorie de produit	N	%
Cocaïne	266	34,4
Cannabis	244	31,5
Alcool	160	20,7
Héroïne	69	8,9
PCP	35	4,5
Total	774	100,0

Les données épidémiologiques entourant l'usage de drogues illicites sont difficiles à obtenir, et leur validité demeure contestable. Il est difficile de quantifier précisément l'usage de produits lorsqu'un tel aveu peut avoir des conséquences légales chez le répondant. Mais les données statistiques disponibles permettent tout de même certaines comparaisons générales.

L'Enquête Promotion Santé Canada, réalisée en 1985 par Statistique Canada, quantifiait au sein de la population canadienne la prévalence d'utilisation de cannabis à 6 % et de cocaïne à moins de 1 % (Santé et Bien-être social Canada, 1989) et rien ne laisse croire à une modification importante du rapport entre ce deux statistiques. Un classement inverse à celui observé dans les articles du corpus où la cocaïne arrive au premier rang des produits mentionnés, suivie de près par le cannabis. Pareil résultat soulève certaines questions quant à la forte représentation dans les médias d'une drogue consommée par moins de 1 % de la population.

Les résultats obtenus ciblent tous des produits illégaux, à l'exception de l'alcool. Aucun psychotrope à usage médical n'est mentionné dans les articles liés à la drogue, alors qu'il s'agit pourtant de produits toxicomanogènes, sujets à trafic ou abus, comme nous l'avons présenté au second chapitre.

4.2.e) Identification des sources

La variable « source » a été introduite pour permettre l'identification d'acteurs sociaux impliqués dans la production des articles où se construit le discours sur la drogue. La théorie de l'*agenda-setting* souligne l'importance des sources qui, dans une perspective constructiviste, orientent ou créent certaines réalités ensuite mises à l'avant-scène par les médias.

Plusieurs articles du corpus ne mentionnant aucune source, l'analyse de la variable a été effectuée sur un ensemble de 623 articles. À cette occasion, neuf articles utilisant le mot

« drogue » dans un sens symbolique ont été exclus parce qu'ils ne présentaient aucune source (l'identification de la source devenant aléatoire : s'agissait-il du journaliste, d'une personne interrogée... ?).

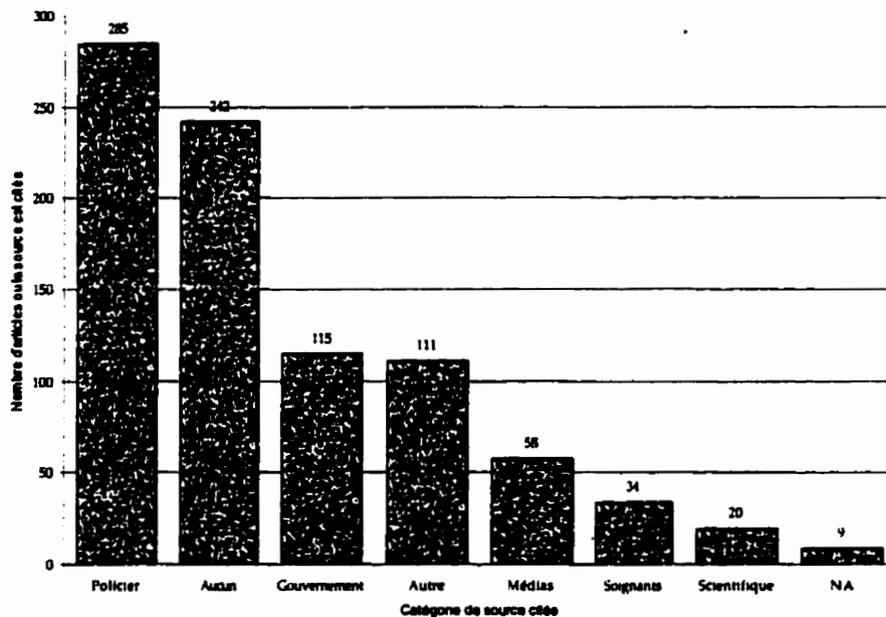
Le tableau suivant présente la répartition des articles analysés, en fonction des sources possibles, mettant en évidence le fait que presque la moitié des sources dont les propos sont rapportés appartient au milieu policier ou judiciaire.

Tableau 15. Répartition du nombre d'articles en fonction des sources qui y sont citées.

Source	Articles	%
Policier	285	45,7
Gouvernement	115	18,5
Autre	111	17,8
Médias	58	9,3
Soignants	34	5,5
Scientifique	20	3,2
Total	623	100,0

L'activité de certaines sources, nous l'avons vu lors de la présentation théorique, contribue à orienter le contenu des médias. La figure suivante témoigne de la fréquence remarquable avec laquelle les articles analysés citent des sources policières ou judiciaires plus que d'autres.

Figure 6. Sources citées.



Soulignons que le simple fait d'être cité, de pouvoir exprimer ses idées ou ses opinions par médias interposés, constitue déjà un succès dans un univers compétitif où les journalistes sont très sollicités. Encore faut-il être cité adéquatement !

L'examen des sources mentionnées à l'intérieur du discours des médias sur la drogue semble démontrer que ce discours est le véhicule des propos de personnes appartenant à certains groupes plus qu'à d'autres. Parmi les sources dont la voix est associée au discours des quotidiens, les sources policières ou judiciaire arrivent au premier rang et comptent pour près de 50 % des sources citées. La non-mention de sources, dans le cadre de l'annihilation symbolique évoquée plus tôt, constitue aussi un phénomène intéressant. L'activité de promoteurs sociaux repose autant sur la prise de parole que sur son contrôle — et le fait de retirer la parole aux tenants d'idées adverses fait aussi partie de l'exercice.

À cet égard, il est intéressant de considérer la faible présence des soignants (professionnels de la santé, psychothérapeutes, bénévoles, ex-toxicomanes impliqués dans l'aide aux victimes de la drogue...) dans notre inventaire des sources citées.

4.2.f) Type de menace

La coexistence de discours sur la drogue diversifiés, associant les psychotropes à certains niveaux de menace — criminelle, sanitaire, économique et politique — a été exposée dans le cadre théorique du présent document. La variable « type de menace » a été introduite pour permettre la mesure des caractéristiques du discours médiatique en regard de ces types de menace.

Les menaces évoquées, implicitement ou explicitement dans les articles du corpus, ont été identifiées par la recherche de certains termes reliés à chacun des quatre groupes. Le choix des termes utilisés a été déterminé selon la méthode présentée au chapitre précédent.

Il importe de noter certaines considérations limitant l'interprétation des données colligées. Un même article pouvant faire appel à plus d'une menace, les résultats obtenus ont une valeur comparative résultant de l'observation de la fréquence relative d'utilisation des quatre grandes catégories. Nous pouvons donc en dégager une classification ordonnée des types de menaces invoquées.

Rien n'indique toutefois que la présence simultanée, dans un même article, de plusieurs termes appartenant à un même type de menace puisse être interprétée comme l'indicateur d'une plus grande intensité de menace. L'instrument élaboré pour notre mesure n'a pas été conçu pour mesurer l'intensité des menaces mais leur présence. La présence de multiples termes appartenant à différents groupes de menace entraînerait la nécessité de construire un procédé de pondération permettant de déterminer le résultat d'interactions complexes, résultant de l'identification de deux termes d'un groupe, de trois termes d'un autre et d'un terme liés à un troisième groupe. Une telle utilisation de l'instrument rudimentaire que

nous avons conçu exige un examen de validité beaucoup plus élaboré que la vérification rapide à laquelle nous nous sommes livré dans le cadre de la présente recherche.

L'examen du nombre d'articles où ont été retrouvés un ou plusieurs des termes choisis pourrait toutefois agir comme indicateur de la performance de l'instrument construit, fournissant cependant un portrait général. La présence simultanée des quatre termes ou leur absence pourrait alors être un élément utilisé dans l'analyse de l'instrument et des résultats qu'il procure.

Tableau 16. Fréquence des articles et présence de termes indicateurs d'un type de menace

Nombre de mots présents	Menace criminelle	%	Menace politique	%	Menace économique	%	Menace sanitaire	%
5	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
4	50	5,7 %	4	0,5 %	3	0,3 %	0	0,0 %
3	130	14,9 %	29	3,3 %	34	3,9 %	5	0,6 %
2	185	21,2 %	68	7,8 %	77	8,8 %	47	5,4 %
1	237	27,1 %	174	19,9 %	218	24,9 %	178	20,4 %
0	272	31,1 %	599	68,5 %	542	62,0 %	644	73,7 %
Total	874	100,0 %	874	100,0 %	874	100,0 %	874	100,0 %

Retenant donc la portée limitée des résultats devant permettre un classement des menaces à l'intérieur d'une liste ordinale, nous observons pour chaque type de menace un profil détaillé que nous présentons au tableau 16. En indiquant le nombre d'articles où l'on peut retrouver la présence simultanée d'indicateurs appartenant à un même groupe thématique,

ce tableau permet d'évaluer sommairement la performance de la grille d'analyse conçue pour mesurer le type de menace. On y trouve aussi le nombre d'articles échappant à chacune des catégories de menace, correspondant au groupe « Nombre de mots présents = 0 ».

On remarquera que la meilleure performance (le plus grand nombre d'articles où se retrouvent quatre indicateurs) est associée à la catégorie de menace le plus souvent retrouvée au sein du corpus (discours policier ou judiciaire, sources policières, activités policières ou judiciaires) ce qui incite à la prudence quant à l'interprétation des données. Il semble logique de présumer que, dans un segment du corpus réduit, moins d'articles contiennent un nombre équivalent d'indicateurs que dans un segment regroupant une majorité d'articles.

Plus éloquent, le tableau 17 présente les fréquences d'articles où la présence d'un seul indicateur suffit à associer un article à un groupe (un même article pouvant véhiculer

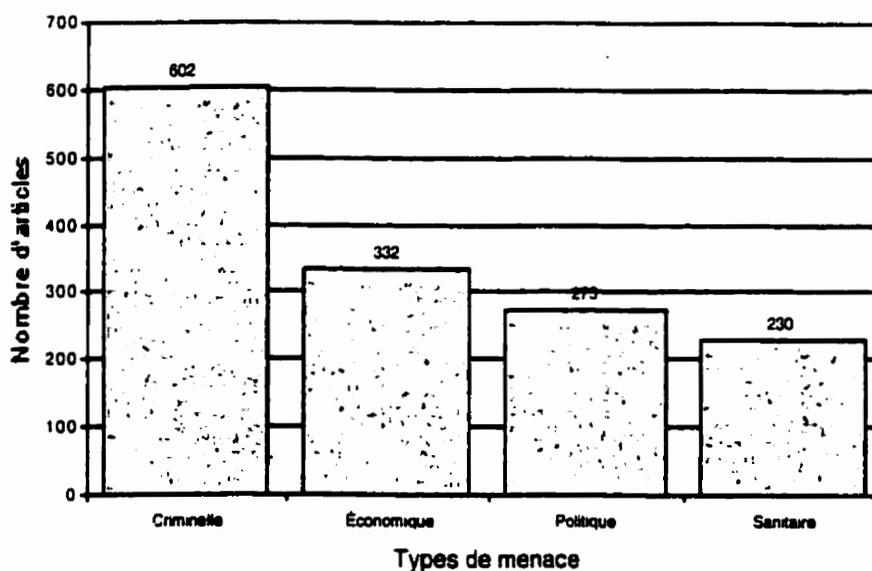
Tableau 17. Répartition du nombre d'articles en fonction du type de menace évoquée.

MENACE	ARTICLES CONTENANT AU MOINS UN TERME
Criminelle : (policiers, trafic, police, justice, arrestation).	602
Sanitaire : (mort, société, hôpital, maladie, blessé).	230
Économique : (argent, valeur, millions, dollars, clients).	332
Politique : (porte-parole, président, gouver- nement, ministre, politique).	275

plusieurs catégories de menace, la fréquence relevée correspond plus précisément au décompte d'unités d'analyse hybrides, pouvant aussi être qualifiées d'«articles/menace. », dont la somme est supérieure au nombre d'articles du corpus. ».

Les données numériques présentées peuvent être comprises comme la réponse à la question : « Combien d'articles, au sein du corpus de 874 documents, contiennent au moins un des cinq identificateurs de cette catégorie ? ». Les cinq identificateurs utilisés pour le catalogage sont rappelés à chaque catégorie.

Figure 7. Fréquences d'articles par catégorie de menace



La représentation graphique des fréquences, présentée à la figure précédente, facilite la mise en évidence de l'écart entre la menace criminelle et les autres catégories.

L'utilisation du vocabulaire identifié à la menace criminelle, à l'intérieur des limites de l'instrumentation, semble donc être deux à trois fois plus fréquente que l'utilisation d'un vocabulaire à connotation économique, politique ou sanitaire.

Il importe de ne pas oublier la coexistence possible de plusieurs types de menace dans un même article, et la présence dominante de la catégorie « criminelle » dans un article n'exclut pas l'utilisation — peut-être même numériquement plus importante — des composantes de la catégorie « sanitaire », « économique » ou « politique » dans cet article. Les résultats seront discutés au chapitre suivant, alors que nous analyserons la signification générale de l'ensemble des observations et leur portée en regard des hypothèses de recherche.

CHAPITRE 5

ANALYSE

Le matériel utilisé peut-il être considéré comme un échantillon adéquat pour une analyse exploratoire de la presse écrite québécoise ? Nous croyons que oui.

La taille du corpus (874 articles) semble suffire à l'extraction de résultats valides, tout en respectant d'inévitables contraintes de réalisation. En effet, l'utilisation de l'informatique, bien que facilitant une partie du travail à effectuer, ne se substitue pas toujours à la nécessité d'un traitement manuel, dans certaines opérations exigeant la lecture des articles et leur codage. Ce qui limite le volume de données pouvant être traitées par une seule personne.

5.1 Le discours des médias sur la drogue : hypothèse H1

Utilisant les résultats exposés au chapitre précédent, notre analyse portera dans un premier temps sur l'hypothèse H1, où nous avons postulé l'existence dans la presse québécoise d'un discours sur la drogue, soutenu par la production régulière d'informations mettant en cause ce thème.

5.1.a) Analyse des résultats : variable « identification du journal »

Les résultats confirment la présence dans plusieurs journaux d'articles sur la drogue. Nous pouvons affirmer que la diversité des quotidiens ayant servi à former le corpus (quatre journaux), la diversité géographique (Montréal, Québec et Ottawa/Hull) et les différences de tirage (deux publications à tirage élevé et deux à tirage moindre) supportent notre prétention d'une analyse des caractéristiques d'ensemble partagées par plusieurs quotidiens.

5.1.b) Analyse des résultats : variable « date »

Les données nous confirment que la drogue est un élément régulier de la production des quotidiens observés. Les indices mensuels nous indiquent qu'à raison d'un à trois articles par jour, les quotidiens étudiés parlent de drogue. Leur discours est soutenu, malgré la présence de variations mensuelles difficiles à interpréter à partir des éléments recueillis.

L'analyse longitudinale des articles du corpus met en relief la structure d'un discours suivi, construit d'éléments épars et en apparence indépendants les uns des autres, qui révèlent sous un examen global une interdépendance subtile mais définie. Comme les œuvres des peintres pointillistes, offrant au regard rapproché l'apparence de taches aléatoires, le tableau du discours sur la drogue trouve sa forme dans une perspective systémique où le journal prend forme dans l'activité et l'interaction des éléments qui le constituent.

La fréquence et la récurrence permettent de reconnaître et de cerner l'existence d'un discours sur la drogue. Ce résultat demeure tributaire, il est important de le considérer, du choix initial d'étudier le contenu journalistique élargi, dans une recherche transcendant les faits divers ou l'actualité. Si nous pouvons affirmer qu'il existe bel et bien un discours sur la drogue, élaboré à partir de bribes quotidiennes s'y inscrivant, c'est en partie parce que nous avons choisi de considérer la production des quotidiens dans son ensemble, incluant les pages sportives, artistiques, les chroniques des lecteurs, etc. Cohérente avec notre

perception du phénomène de la drogue comme un phénomène social dont les répercussions rejoignent de multiples champs de l'activité humaine — les arts, la politique, les loisirs — cette orientation pourrait ne pas être partagée par d'autres chercheurs. Une recherche limitée aux sections criminelles, politiques ou d'actualité des quotidiens aurait éventuellement pu tracer un portrait différent.

5.1.c) Analyse des résultats : variable « section du journal »

Si nous pouvons parler véritablement d'un discours sur la drogue, c'est aussi en raison de la présence transcendante des propos sur la drogue au sein des articles que les quotidiens consacrent à différentes thématiques.

Pendant la période étudiée, les documents utilisant le mot *drogue* ont été extraits de 24 sections différentes de *La Presse*, 18 sections du *Soleil*, huit sections du *Droit* et huit sections du *Devoir*. Chaque journal comptant un nombre différent de sections, il est impossible d'utiliser ces données pour effectuer une comparaison entre les différents quotidiens. Nous pouvons cependant constater que, pour chacun des quotidiens étudiés, on fait référence à la drogue dans un grand nombre de sections. La présence de références à la drogue dans les magazines télé (Télé magazine, 1; Télé Plus, 2), les pages sportives (Maximum sports, 2; Les sports, 9; Sports, 22) ou les chroniques culturelles et littéraires (Divertissements, 1; Sortir, 2; Culture, 3; Livre, 6; Les Arts, 11; Arts et spectacles, 45) révèle que la référence à la drogue, dans les journaux étudiés, déborde l'actualité judiciaire, policière ou politique.

Confirmations, contradictions, oppositions... la grille de lecture systémique que nous utilisons nous incite à considérer le discours d'un journal non comme la somme de sections indépendantes les unes des autres, mais comme le résultat de la présence et des interactions de divers éléments (les sections).

L'étude du discours sur la drogue, dans cette perspective, plutôt que de se limiter à l'examen d'une section spécifique d'un journal, à un certain nombre de pages ou à une section, devrait porter sur l'ensemble de la publication. L'examen de quotidiens français réalisé par MÉNARD (1988) a mis en évidence des variations mensuelles dans la production d'articles sur la drogue. On peut se demander si ces variations ne sont pas inhérentes à des variations constatées au sein d'une portion restreinte des quotidiens — la section traitant, par exemple, d'actualité policière. Dans un tel cas, qu'en était-il des articles abordant la drogue publiés dans les autres sections ? La baisse d'articles d'une section aurait-elle pu être équilibrée par l'augmentation d'articles dans d'autres sections ? Faute d'informations suffisantes sur la méthodologie utilisée, il nous est impossible de vérifier cette possibilité.

Les différences notées entre nos résultats et ceux des travaux faisant état de fortes variations mensuelles pourraient donc être liées à certaines différences méthodologiques, plus précisément au choix de considérer ou non certaines sections des journaux dans la recherche d'articles à analyser. Cette situation nous semble mettre en relief l'intérêt de porter attention, lors de la définition des critères de sélection, au phénomène à mesurer. Un peu moins de la moitié (48,49 %, n= 424) des documents du corpus, — des documents où la drogue était représentée — ont été publiés dans les dix premières pages des quotidiens examinés au cours de notre recherche. Pareille observation nous semble suggérer l'utilité, dans une étude du discours médiatique sur un thème donné, de considérer le plus vaste ensemble d'éléments du journal. Même si certaines pages sont plus facilement identifiées comme porteuses d'actualité, le discours d'un quotidien sur un thème comme la drogue ne peut être perçu comme appartenant à section définie du journal. Dans le cadre d'une analyse pointue portant sur des questions liées à l'actualité ou son traitement médiatique, une sélection plus restreinte pourrait, par ailleurs, se révéler satisfaisante.

L'apparition de banques de données recensant *in extenso* le contenu de différents journaux permet de dépasser les contraintes techniques qui, au cours des dernières décennies, forçaient les analystes de médias à limiter leurs observations à un segment des journaux. Pour

explorer et caractériser un discours général au sein de la presse écrite, la recherche ne peut que bénéficier d'un examen du plus vaste ensemble de données pertinentes possible. À cet égard, le choix d'utiliser Actualité Québec comme source de données s'avère pertinent — même s'il faut déplorer l'absence sur cet instrument de publications majeures, tel le *Journal de Montréal* ou le *Journal de Québec*.

5.1.d) Analyse des résultats : variable « longueur »

Les articles recueillis sont principalement des textes courts (59,0 %, n=516), alors que les textes longs forment le tiers (33,3 %, n=291) du corpus. La proportion d'articles longs est faible (7,7 %, n= 67).

Les résultats obtenus mettent en lumière un rôle secondaire, « accessoire », des articles où la drogue est mentionnée. Il s'agit souvent de nouvelles brèves, peu détaillées, proposant un exposé anecdotique — une situation qui se prête mal au développement nuancé ou complexe d'informations.

TERRY (1984) a évoqué pareil rôle de « remplissage » dans son observation de traitement des questions criminelles dans les médias :

"Crime news tend to expand and contract depending upon the availability and importance of other news items (...). Crime news not only sells papers, it also helps fill them out and bind them together. Crime reporting therefore is more important than its mere sensationalistic value." (Terry III, 1984, p. 44)

Nos résultats peuvent aussi être examinés à la lumière de l'analyse de IYENGAR et SIMON qui observaient « l'effet hydraulique »²⁵ (Iyengar & Simon, 1997, p. 252) s'exerçant entre la montée de certains thèmes et la décroissance de certains autres dans la

25. Les auteurs utilisent cette analogie mécanique pour exprimer l'interdépendance constatée entre les fluctuations d'un thème et celles d'un autre dans les médias.

presse électronique : « *the emergence of the Gulf as the most important national problem was accompanied by a sudden (and pronounced) decline in the prominence of drugs and the budget deficit* » (Iyengar & Simon, 1997, p. 252).

La drogue fait régulièrement partie du menu que nous présentent les quotidiens étudiés, nous confirment les données de la variable « date ». C'est aussi un sujet abordé dans une multitude de contextes, comme l'indiquent les résultats de la variable « section du journal ». Notre examen de la variable « longueur » nous informe à présent quant au rôle « instrumental » des informations liées à la drogue : un rôle de « remplissage » identique à celui observé par TERRY (1984) dans le cas des questions criminelles. Un rôle superflu quand l'actualité est fertile en informations — comme à l'époque de la guerre du Golfe — mais qui confère à la drogue le statut de « valeur sûre » quand une pénurie d'information menace la production journalistique quotidienne.

Les articles courts se prêtant mal à une discussion nuancée, ils favorisent un *framing* épisodique des informations liées à la drogue, tout comme dans le traitement habituel de questions criminelles. Le cadre épisodique utilisé par les médias agit comme un déterminant de la perception des lecteurs : « *episodic framing of "public order" issues such as terrorism and crime instills attributions of punitive treatment responsibility.* » (Iyengar & Simon, 1997, p. 255). En effectuant un *framing* épisodique des informations liées à la drogue, les quotidiens étudiés induisent une attribution causale individuelle à des situations où le rôle de la société ou des gouvernements — pauvreté, chômage, législations — aurait pu être questionné : « *viewers focus on individual and group characteristics rather than historical, social, political, or other such general forces.* » (Iyengar & Simon, 1997, p. 255).

Le caractère épisodique de l'information présentée sous forme d'anecdotes brèves semble favorable à la perception que des mesures coercitives ou punitives constituent une réponse adéquate aux problèmes présentés (un phénomène qui, selon IYENGAR et SIMON, est intervenu pour améliorer l'acceptabilité d'activités militaires contre l'Iraq auprès de la population américaine). C'est — et nous y reviendrons un peu plus loin — un élément qui

confirme l'hypothèse H3, où nous avons postulé que le discours médiatique véhiculait une image de l'usage de drogue attribuant la responsabilité du problème à certains individus plutôt qu'à la société ou à ses structures.

5.1.e) Analyse des résultats : variable « illustration »

L'interprétation des résultats de la variable « illustration » est plus difficile. Au total, 19,9 % des articles étaient accompagnés d'illustrations photographiques. Près d'un article sur cinq peut être considéré comme une fraction élevée pour des informations dénués d'éléments visuels particuliers (contrairement aux informations liées à des incendies, des accidents automobiles, des inondations...). Par contre, il est difficile d'y voir la marque d'une mise en évidence supérieure à celle consentie aux informations politiques ou économiques, questions tout aussi souvent dénuées d'intérêt visuel particulier.

Il semble difficile d'attribuer une signification particulière à la présence d'illustrations dans un tiers des articles parlant de drogue. Des pourcentages plus tranchés, quantifiant à 5 % ou 97 % les articles illustrés, auraient été plus révélateurs. Au bénéfice de recherches ultérieures, notons qu'une analyse du contenu graphique des illustrations accompagnant les textes se révélerait utile, exposant une autre dimension de contenu médiatique.

5.1.f) La confirmation de l'hypothèse H1

L'hypothèse H1 postulait l'existence dans la presse québécoise d'un discours sur la drogue, soutenu par la production régulière d'informations mettant en cause des psychotropes.

Les résultats obtenus grâce à la variable « identification du journal » confirmant que nous observions bien un échantillon représentatif d'un phénomène présent dans tous les quotidiens, nous sommes en mesure de confirmer la portée élargie de nos résultats

permettant d'étendre nos observations à la presse québécoise (du moins, à celle des quotidiens francophones).

L'hypothèse H1 se trouve confirmée par nos résultats où la variable « date » témoigne de la régularité du phénomène, alors que la variable « section du journal » permet d'observer les caractéristiques d'un discours alimenté de propos transcendant la stricte actualité, distribué à travers diverses sections thématiques d'un même journal. Offrant de plus amples informations sur ce discours, la variable « longueur » nous informe sur le rôle relativement « accessoire » des articles mentionnant la drogue alors que la présence d'illustration indique un intérêt certain, quoique difficile à qualifier autrement que sur la base d'une comparaison avec le traitement accordé à d'autres informations (absente de nos données).

L'hypothèse H1 se trouvant confirmée, deux hypothèses restent à traiter, portant sur le discours sur la drogue des quotidiens et sur les acteurs qui contribuaient à son élaboration.

5.2 Caractéristiques du discours : les hypothèses H2 et H3

La seconde hypothèse, s'inscrivant dans une vision constructiviste, attaquait directement la construction médiatique des problèmes des drogues. L'hypothèse H2 suggérait que le discours médiatique sur la drogue, tel que véhiculé par les quotidiens québécois, était dominé par les pouvoirs publics (autorités politiques et judiciaires) qui en seraient les promoteurs. L'hypothèse H3, pour sa part, proposait que ce discours présentait une image de l'usage de drogue favorisant l'attribution d'une responsabilité individuelle du problème.

5.2.a) Analyse des résultats : variable « sens du mot drogue »

Presque deux fois sur trois (61,4 %, n=537), la drogue dont on parle dans les médias est le substrat d'une activité criminelle. Le mot drogue désigne alors l'objet de trafic, de profit

pour les criminels, qui y jouent le rôle de menace à la sécurité publique. C'est la drogue du discours policier et judiciaire.

La drogue comme objet de consommation, celle qui soigne, qui soulage, celle qui est consommée par des victimes, des démunis ou des personnes souffrant de carences émotives (selon les divers discours présentés au second chapitre), n'est présente que dans 27,2 % des articles du corpus (238 articles).

Presque toujours, les questions de drogue sont liées à un personnage, un individu. Les questions sociales, l'utilisation du mot *drogue* pour évoquer un problème public ou un phénomène affectant les collectivités n'occupent que 7,4 % du corpus (65 articles).

La faible présence des trois catégories sémantiques résiduelles (analogie, comportement, médicament) tend à confirmer l'importance des trois catégories précédentes (objet de trafic, objet de consommation, problématique) qui correspondent à 96 % des articles du corpus.

5.2.b) Analyse des résultats : variable « événements déclencheurs »

Les autres catégories étant limitées à moins de 14 % du corpus, la majorité des articles étudiés faisaient écho à une activité policière ou judiciaire, qui avait joué le rôle de déclencheur de la rédaction presque deux fois sur trois (62 %). L'activité politique tient aussi un rôle important dans l'introduction des questions de drogue sur la place publique, puisque cette catégorie se range au second rang des déclencheurs. À cet égard, rappelons que les liens entre le monde politique et les questions de drogue alimentent la réflexion de plusieurs chercheurs qui ont été cités au second chapitre.

Si l'on considère les activités policières/judiciaires et les activités gouvernementales comme appartenant à une catégorie unique (activités menées par les pouvoirs publics), on constate que 75 % des articles où il est question de drogue sont liés à une action des pouvoirs publics. Les déclarations présidentielles, les sommets politiques, les conférences de

presse policières, les saisies douanières, les arrestations, les activités criminelles signalées à la police et les activités des tribunaux et des plaideurs sont cause, trois fois sur quatre, de l'apparition de la drogue au sein de la production journalistique quotidienne.

Constat intéressant, les données recueillies démontrent le poids relativement faible des interventions du milieu socio-sanitaire comme déclencheur d'articles liés à la drogue. En effet, cette dernière catégorie, qui regroupe les conférences de presse de soignants, les témoignages de bénévoles, les déclarations de psychologues, travailleurs sociaux ou médecins, arrive — avec 6,3 % des articles — derrière les déclencheurs médiatiques ou artistiques qui sont liés à 8,9 % des articles du corpus.

Quand on parle de drogue, dans les quotidiens, c'est donc principalement en lien avec une activité policière ou gouvernementale. Le cinéma, les romans et les spectacles (déclencheurs médiatiques ou artistiques) sont aussi des moteurs du discours sur les drogues. Par contre, le rôle mineur des intervenants sociosanitaires interpelle, la toxicomanie étant une situation pourtant reliée à plusieurs interventions psychosociales et médicales (réadaptation, désintoxication, traitement des pathologies mentales ou physiques associées aux drogues).

Tant les promoteurs d'activités culturelles et médiatiques que les forces policières intègrent normalement le travail de relations publiques — ou de relations avec les médias — à leurs activités régulières. Le travail des relationnistes est, tant pour les policiers que pour les artistes, une fonction normale justifiant leurs contacts fréquents avec les journalistes. Les relations entre la police et les médias sont, par exemple, soutenues et fréquentes : « *the police supply news organizations with an assortment of crime incidents every day* » (Fishman, 1984, p. 171).

On pourrait s'interroger sur un lien possible entre l'absence relative de services de relationnistes œuvrant dans les milieux sociosanitaires et leur faible présence en tant que déclencheurs de rédaction. Contrairement aux policiers, aux avocats ou aux artistes, les professionnels de la santé répondent à un code d'éthique protégeant l'anonymat de leurs

clients. Cette contrainte cadre mal avec une publicisation de leurs activités ou de leurs réalisations, alors que tant les policiers que les artistes ou les artisans en font une pratique régulière.

La possibilité d'un lien entre l'apparition d'articles sur la drogue et le travail de relationniste pourrait suggérer un problème d'utilisation stratégique de l'information. Le travail des relationnistes étant destiné à servir les intérêts de leurs clients, on peut présumer que la mention de drogue, dans un article rédigé grâce au travail d'un relationniste, répond à des fins utilitaires et sert l'intérêt des clients de celui-ci. Des clients qui, dans 75 % des articles du corpus, appartenaient aux pouvoirs publics.

5.2.c) Analyse des résultats : variables liées au profil des utilisateurs

Les données liées à l'âge et au sexe des utilisateurs permettent de valider l'hypothèse H3, liée à l'identification d'un utilisateur type des drogues dans le discours médiatique. Les données théoriques présentées au second chapitre indiquent qu'un tel profil n'existe pas en réalité, et que l'usage de psychotropes n'est limité ou prédominant dans aucun sexe et pour aucun groupe d'âge.

Or, dans les articles du corpus où l'on précise le profil des personnes utilisant une drogue, 80 % des personnes décrites sont des hommes et, trois fois sur quatre, ces personnes sont âgées de 29 ans ou moins, ce qui favorise la perception de caractéristiques individuelles spécifiques.

La prédominance mâle dans le profil type suggéré par les médias contredit les données épidémiologiques présentées par GUYON et GEOFFRION, qui notent que la consommation de drogue illicite ne montre « pas de différences significatives entre les hommes et les femmes » (Guyon & Geoffrion, 1997, p. 14) et que « entre 15 et 24 ans (...) la consommation de. (sic) femmes se rapproche de celle des hommes » (Guyon & Geoffrion, 1997, p. 17). Le profil type présenté par les médias est même en opposition avec

certaines données d'enquêtes menées auprès des jeunes Québécois où ce sont les filles qui affichent une prévalence à vie plus élevée (19 %) que celle des garçons (15 %) (Guyon & Geoffrion, 1997).

L'absence des personnes de 65 ans représentées lorsqu'il est question d'utilisation de psychotropes peut être liée aux commentaires de chercheurs intégrés au cadre théorique de notre travail. On pourrait percevoir dans cette absence de la scène médiatique une conséquence d'effectifs restreints œuvrant auprès des consommateurs de psychotropes âgés. Faute de sources intéressées à alimenter ou à susciter le discours des médias, l'intervention auprès des aînés pourrait « disparaître » du discours public sur la drogue.

La consommation de psychotropes des aînés repose souvent sur des médicaments prescrits : « En 1994, 28 % des ordonnances faites aux personnes âgées étaient des médicaments du système nerveux central » (Guyon & Geoffrion, 1997, p. 85). Grâce à la variable « âge », nous observons la sous-représentation d'un groupe d'utilisateurs consommant des produits déjà sous-représentés, les médicaments. Cette concordance semble étrange, et mériterait de plus amples recherches.

Les aînés pouvant difficilement être présentés comme un groupe agressif ou dangereux, on peut aussi s'interroger quant à l'impression qu'ont les médias de présenter les usagers de psychotropes sous un jour menaçant (jeunes hommes utilisant des substances puissantes) pour en arriver à véhiculer l'image dangereuse attendue. Il serait difficile de justifier des actions punitives ou coercitives à l'encontre de femmes âgées utilisant des médicaments ou de jeunes filles consommant des substances anodines.

Le silence entourant le profil des consommateurs moins menaçants — effaçant ces derniers des discussions sur la drogue — contribue probablement à la construction du caractère menaçant du phénomène.

5.2.d) Analyse des résultats : variable « drogue »

Si, dans plusieurs articles appartenant au corpus étudié, les appellations *drogue*, *stupéfiants* ou *narcotiques* ont été utilisées, il ne faut pas oublier le caractère générique de ces désignations. En comptabilisant le nombre d'articles faisant référence à un psychotrope donné, nous avons cherché à préciser l'identité de cette *drogue* dont chaque article du corpus fait mention. Quand un utilisateur de substances psychotropes est présenté et qu'on spécifie les substances qu'il utilise, que retrouve-t-on ?

La cocaïne (n=266) est, dans l'ensemble du corpus, le produit le plus souvent mentionné — seul ou avec d'autres produits — devant légèrement le cannabis. Quand on les compare aux données statistiques actuelles, ces données surprennent. Une étude réalisée auprès de jeunes consommateurs de drogue illicites âgés de 12 à 18 ans, rapporte GUYON et GEOFFRION (1997), révélait que 86,7 % faisaient usage de dérivés du cannabis, alors que seulement 10,7 % consommaient de la cocaïne sous forme de poudre et 2,5 % de la cocaïne sous forme de crack. Selon des données de 1992 rapportées par les mêmes auteurs, 13 % des canadiens de 15 ans et plus seraient des consommateurs actuels de drogue illicite et le cannabis est « la drogue la plus souvent mentionnée, qu'elle soit prise seule ou en association avec une autre drogue » (Guyon & Geoffrion, 1997, p. 14).

Le consommateur de produits illicites présenté dans les articles du corpus est le plus souvent un utilisateur de cocaïne, psychotrope perçu comme plus dangereux que la marijuana qui est associée à une « drogue douce », dont la décriminalisation est suggérée par plusieurs groupes ou individus (Alexander, 1990; Beauchesne, 1991; Comité permanent de lutte à la toxicomanie, 1997; Roques, 1998).

L'absence de médicaments psychotropes est un élément observable important. Les produits de ce groupe de psychotropes font pourtant l'objet d'une consommation, même chez les jeunes de 12 à 18 ans. La revue de documentation scientifique réalisée par GUYON et GEOFFRION (1997) note une prévalence de consommation de médicaments chez les jeunes

consommatrices à 10,4 %, un niveau presque identique à celui de la cocaïne qui se situe à 10,6 %.

Le silence entourant l'usage de médicaments mérite d'être examiné de plus près. La dangerosité de la consommation de psychotropes prescrits est pourtant une donnée reconnue par plusieurs auteurs cités précédemment. Le phénomène observé à l'intérieur du corpus est-il lié à l'acceptabilité sociale du médicament prescrit par rapport aux psychotropes consommés hors du contrôle médical, un facteur pointé par SZASZ (1976) qui y voyait un mobile inavoué de la guerre à la drogue ? Est-ce une conséquence de la nécessité de préserver la collaboration et le soutien financier de l'industrie pharmaceutique, dont la publicité constitue une source de revenu appréciable ? Ce silence est-il lié à la familiarité du public lecteur avec les médicaments, une situation susceptible de générer un certain inconfort chez les utilisateurs de psychotropes prescrits confrontés, en lisant leur journal, à la représentation de leur médicament sous les traits d'une drogue ? Ces avenues mériteraient d'être explorées davantage, les données obtenues dans la présente recherche se bornant à présenter le phénomène, sans en fournir d'explication probante.

5.2.f) Analyse des résultats : variables « sources mentionnées »

Les pouvoirs publics : principales sources citées

Les données recueillies confirment que 64,2 % des sources citées appartiennent aux pouvoirs publics (le regroupement des catégories policier/judiciaire et gouvernement). Ces données correspondent aux résultats de la variable « déclencheurs », alors que 75 % des déclencheurs appartiennent à ce groupe.

En citant principalement les sources policières, les juges ou les avocats, la presse écrite véhicule le discours de ces acteurs sociaux. On l'a vu dans le cadre théorique, la vision policière ou légale aborde sous un angle spécifique les drogues et leur consommation.

L'apparition de la catégorie « autre » au troisième rang soulève un doute quant à la définition des catégories, suggérant l'utilité d'un plus grand raffinement. Signalons que les sources citées et regroupées sous le vocable « autre » étaient souvent des professeurs, des étudiants, des détenus, des criminels, des athlètes.

Le cas des sources sociosanitaires

On constate une plus grande représentation des sources sociosanitaires, associées à l'utilisation d'experts du monde médical ou psychosocial à l'intérieur d'activités publiques organisées par des services policiers.

Par exemple, rendant compte d'un procès consécutif à une saisie de PCP, un journaliste a cité — en même temps que le récit de policiers — les propos d'un expert médical confirmant la dangerosité du produit saisi (Hénault, 1997). Dans un autre cas, mentionnons la lettre d'un lecteur où l'auteur, bénévole dans le cadre d'une activité organisée par un policier-éducateur en devoir, déplore l'insouciance de parents devant les dangers de la drogue (Paiement, 1997).

On peut déceler dans ces situations une validation du discours des pouvoirs publics sur la drogue grâce au discours des soignants, évoquant les liens entre la médecine et le pouvoir qui ont été abordés par plusieurs auteurs, dont FOUCAULT (1975). Le discours médical, de l'avis de certains auteurs, se prête bien à la validation des intérêts de l'État ou de certains groupes : « *ideas about health and illness frequently serve as legitimations for the interests of one group over another* » (Freund & McGuire, 1991, p. 212). Concordants et complémentaires, les propos des sources policières et médicales renforcent mutuellement la crédibilité de leurs positions. Puisant aux propos de deux groupes détenteurs d'autorité, les médias y trouvent la validation de leur représentation de la réalité qu'ils ont construite, selon une mécanique déjà abordée au premier chapitre.

Contrairement à toute attente, le discours aux tonalités les plus dramatisantes ne semble pas provenir de sources policières ou judiciaires, dont les propos — certes sérieux — demeureraient factuels. Ce sont les sources sociosanitaires ou les toxicomanes (groupés dans la catégorie « autre ») qui se sont vu attribuer les déclarations les plus alarmistes. À titre d'exemple, signalons les trois extraits suivants, tous tirés du journal *Le Devoir* :

« Constat peu enviable, la métropole se classe bonne première au Canada au niveau des arrivages d'héroïne, devançant ainsi Vancouver, Toronto et Calgary. Avec un nombre de consommateurs qui a doublé depuis 1986, et qui est maintenant estimé à quelque 20 000 au plus fort de la saison estivale, Montréal se classe parmi les villes du monde occidental ayant le plus haut taux de toxicomanes par habitant » — propos d'un intervenant psychosocial (Normand, 1997).

« Comme en ce moment, je suis dans une ostie (*sic*) de passe, ça ne va pas bien pantoute dans ma vie pis je vais sûrement retourner en thérapie. Je ne sais pas ce que je vais faire, mais il faut que je fasse quelque chose parce que je vais en crever, je le sais » — propos d'un toxicomane (Normand, 1997).

« Les drogués sont condamnés au silence et à la honte, ils n'ont aucune voix pour se faire entendre. Nous qui les connaissons, qui avons souvent été témoins des ravages de leur corps, des délires de leur esprit, de leurs luttes, des sevrages et des rechutes, de leur solitude aux portes du monde. Nous qui savons leurs douleurs, leurs détresses, nous pouvons ensemble leur donner notre parole » — propos d'Anne Claire Poirier, cinéaste, mère d'une héroïnomanne décédée (Chouinard, 1998).

Pareille observation pose la question d'une possible modification du discours des sources non-policières en vue d'obtenir une couverture médiatique. Brèves paroles parmi d'autres propos, les citations retenues par les journalistes ont été jugées dignes de publication. Est-ce en raison de leur teneur dramatique, renforçant l'intérêt de l'article ? Si tel est le cas, quelle part la dramatisation des propos tient-elle dans les stratégies devant être déployées par les intervenants psychosociaux désireux de retenir l'attention des médias ? La position dominante d'un discours policier est-elle un facteur qui influence les sources d'autres milieux ? Jusqu'où ces sources modifient-elles leur discours pour obtenir une couverture

médiatique, ou jusqu'où les propos rapportés sont-ils des bribes isolées et alarmistes extraites de déclarations généralement peu dramatisantes ? Les données recueillies dans la présence recherche ne permettent pas de répondre à ces questions, mais soulignent leur intérêt.

Les articles ne précisant aucune source

Si 623 articles identifiaient leurs sources, 251 articles (28,7 %), par contre, étaient dénués de toute identification. C'est dire que, dans un quart des articles du corpus, les auteurs véhiculent des informations où les questions de drogue sont abordées dans un discours d'apparence factuelle et objective, dépourvu de repères quant à l'origine des informations. Or, nous l'avons vu dans les considérations théoriques au sujet de la drogue, la nature des drogues et de leur usage ne fait aucune unanimité. Détacher l'information sur la drogue de sa source revient à gommer toute nuance, faisant fi de la complexité du phénomène. À cet égard, on pourrait y voir un indice suggérant la construction d'un discours sur la drogue, obtenu par l'annihilation symbolique des autres discours (prix à payer pour en arriver à réduire à quelques affirmations la complexité des phénomènes liés à la drogue).

5.2.g) Analyse des résultats : variable « menace »

Les résultats obtenus grâce à cette variable confirment l'hypothèse H2, présumant du fait que le discours identifié pouvait être profitable aux intérêts des pouvoirs publics.

Le discours dominant étant de type policier, lié à des déclencheurs policiers où les sources les plus utilisées étant des sources policières, il n'est guère étonnant de constater à la lecture des résultats de la variable « menace » que la menace criminelle est plus souvent évoquée que les trois autres menaces (sanitaire, économique, politique).

La menace sanitaire arrive au dernier rang, derrière la menace économique (second rang) et politique (troisième rang), ce qui permet de dire que c'est principalement parce que des

criminels y trouvent un profit (menace criminelle) que la drogue fait couler l'encre des quotidiens. Le phénomène pourrait être liée à l'intérêt des pouvoirs publics, à la fois principaux déclencheurs et principales sources. Il serait difficile de concevoir une intervention policière et judiciaire d'importance si le domaine était présenté comme relevant du secteur de la santé.

Conséquence de l'activité des services policiers, des tribunaux et de l'état, le discours sur la drogue relègue au dernier plan les préoccupations pour la santé des usagers. Tout en étant parfois soulevées pour justifier l'action de l'État — notamment expliquer la nécessité d'interventions policière en milieu scolaire, où l'on présente l'intrusion policière comme une réponse « aux cris de détresse » du milieu (Presse Canadienne, 1997) — les questions sanitaires demeurent secondaires et marginales dans l'ensemble du corpus.

5.2.h) La confirmation de l'hypothèse H2

Nous avons eu la confirmation de l'existence d'un discours médiatique sur la drogue dans les quotidiens observés, notre première hypothèse. Il s'agit d'un discours régulier, entretenu par une production journalistique constante où, à l'intérieur d'articles appartenant à divers thèmes (actualité, politique, arts...) les quotidiens abordent la question des drogues. Le plus souvent (75 %), quand on parle de drogue à l'intérieur d'articles, c'est pour faire écho à une action des pouvoirs publics.

Les pouvoirs publics (policier/judiciaire et gouvernemental) sont les plus cités dans les articles étudiés. Ils sont aussi les promoteurs de la rédaction d'articles où figure la drogue (saisies, enquêtes, saisies, conférences). Parmi les quatre types de menaces retrouvées, la menace criminelle est la plus fréquente au sein du corpus analysé. Enfin, la drogue dont il est question est une substance interdite, disponible de trafiquants, donc associée au milieu criminel et à la répression de la criminalité.

Cette convergence d'éléments nous paraît confirmer l'hypothèse H2, suggérant que le discours médiatique sur la drogue, tel que véhiculé par les quotidiens québécois, est dominé par les pouvoirs publics (autorités politiques et judiciaires) qui en seraient les promoteurs. La sous-représentation d'autres secteurs professionnels au profit des forces policières, judiciaires ou gouvernementales, suggère un lien entre la capacité de déclencher la rédaction d'articles parlant de drogue et l'activité stratégique de relationnistes — une piste de recherche à explorer lors de futurs travaux.

5.2.i) La confirmation de l'hypothèse H3

L'hypothèse H3 postulait que le discours médiatique sur la drogue présente une image de l'usage de drogue où la responsabilité du problème est attribuée aux individus plutôt qu'à la collectivité.

Un indicateur favorisant cette présomption tient à la longueur des articles où il est fait mention de la drogue. Comptant en majorité moins de 300 mots, ce sont des documents brefs, dont le format ne permet pas la critique sociale ou l'argumentation nuancée susceptible d'impliquer les facteurs sociaux, culturels ou politiques liés à l'usage de drogue. Les articles où l'on parle de drogue sont brefs et contribuent à un *framing* épisodique de la question, situation suggérant que le phénomène est lié aux individus, tout en favorisant une réponse répressive.

Les résultats de la variable « sens du mot drogue » révèlent que lorsque les articles recensés parlent de drogue, c'est principalement comme objet de trafic et de profit pour les criminels. C'est la drogue du discours policier ou judiciaire. Dans une moindre partie, ce sera aussi celle de la consommation, récréative ou palliative à des problèmes individuels. Encore là, la drogue relève d'une responsabilité individuelle. Ce n'est que rarement, dans près de 7 % des cas, que les articles du corpus abordent la drogue sous un angle collectif et social, confirmant l'hypothèse H3.

Le discours sur la drogue observé à l'intérieur des articles du corpus offre le portrait d'un consommateur menaçant. Ce profil est amplifié par l'absence d'éléments contradictoires susceptibles de nuire à l'effet recherché et de réduire la dangerosité perçue du consommateur. On représente alors le consommateur comme un jeune homme, utilisateur des substances dangereuses et illicites — à l'exception de l'alcool, dont la sagesse populaire dit qu'il peut rendre « l'homme semblable à la bête », ce qui confirme la menace potentielle.

5.3 Limites

L'interprétation des résultats obtenus, comme c'est souvent le cas, doit être prudente. Le discours sur la drogue dans la presse québécoise n'ayant pas fait l'objet d'études antérieures, nous disposons de peu de balises dans la réalisation de cette recherche dont la portée demeure principalement exploratoire.

5.3.a) L'utilisation du cédérom Actualité Québec

La décision initiale d'utiliser comme source de données une recension électronique constitue un élément important, quant aux résultats obtenus. L'absence du *Journal de Montréal*, dont le contenu n'est pas répertorié, doit être déplorée, puisqu'il s'agit du quotidien québécois ayant le plus fort tirage. D'autre part, notre étude demeure dépendante du choix de variables et catégories descriptives retenues par Actualité Québec qui a effectué le codage de certaines données lors de la recension des articles.

Le cédérom Actualité Québec est un instrument de travail qui, nous le croyons, présente d'intéressantes possibilités pour le chercheur s'intéressant à l'analyse des médias.

Malheureusement, l'outil n'est pas conçu en fonction des exigences de cette clientèle. Ce faisant, il devient nécessaire d'augmenter les étapes initiales de manipulation des données, augmentant le risque d'y introduire des erreurs. Le choix des variables d'indexation du cédérom et le codage réalisé par le personnel d'Actualité Québec — éléments sur lesquels nous n'avons aucun contrôle — sont des éléments susceptibles d'affecter la fiabilité de notre analyse.

5.3.b) Les critères de sélection

Utilisant une grille systémique, il est difficile de prétendre avoir cerné un concept aussi général que « le discours des médias » à partir d'un élément isolé, comme les quotidiens. Les données traitées révèlent une importante interaction des médias dans la diffusion d'informations liées à la drogue. La production de certains médias devient le déclencheur de rédaction des autres. Le cinéma, les quotidiens locaux ou étrangers, la création artistiques constituent un sous-groupe important des résultats obtenus par la variable « déclencheurs ». La presse électronique et la presse écrite participent à un échange d'où, ultimement, se dégage un discours véritablement « médiatique ». Un phénomène qu'il aurait été intéressant d'observer dans sa complexité. Le choix réducteur de limiter notre examen aux quatre quotidiens retenus relève de contraintes techniques, inhérentes aux ressources disponibles.

Nous demeurons convaincus de la nécessité d'aborder la production médiatique sous l'angle systémique, où le phénomène observé tient à la présence de multiples éléments en interactions. C'est le postulat qui a guidé notre choix d'élargir notre recherche d'articles à l'ensemble des sections des quotidiens choisis. Le choix de considérer le contenu d'une chronique dédiée au jeu d'échecs ou au tourisme est cohérent avec notre grille d'analyse et notre intention d'étudier le discours des quotidiens. Toutefois, cette orientation pose le problème d'une éventuelle comparaison avec les résultats d'autres études ayant abordé la couverture médiatique des questions de drogue à partir de segments limités des journaux.

Nous avons retenu le mot « drogue » comme critère principal de sélection, plutôt que de tenter une recherche où auraient été extraits tous les articles mentionnant le PCP, le cannabis, la cocaïne, les amphétamines, etc. C'est ce qui nous a permis d'examiner, après coup, quelles étaient les substances identifiées dans un corpus où seule la présence du mot « drogue » constituait un dénominateur commun. Notre choix a toutefois entraîné l'élimination de termes comme « toxicomane » ou « toxicomanie », laissant possiblement échapper un certain nombre d'articles dont le thème était l'usage de drogue mais où jamais les mots « drogue » ou « drogué » n'étaient employés.

À cet égard, notre expérience dans le domaine de la toxicomanie nous a montré la résistance, chez les intervenants psychosociaux ou médicaux, à employer les mots *drogue* ou *drogué*, que certains considèrent méprisante ou péjorative. Répondant à une tendance contemporaine à utiliser un langage empreint de rectitude politique, certains intervenants en viennent à employer, en lieu et place de « drogué », des expressions comme « UDI » (Comité permanent de lutte à la toxicomanie, 1997, p. 11) — pour désigner les utilisateurs de drogues par injection — ou « surconsommateur de psychotropes » (Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1990, p. 10).

La faible représentation du milieu socio-sanitaire observée dans notre étude, tant comme source citée que comme déclencheur, pourrait être liée à cette exclusion volontaire du milieu, absent du discours sur la « drogue » par son propre choix. Si tel était le cas, la prépondérance du discours criminel constatée dans notre expérimentation pourrait être liée à une aberration méthodologique, relevant du choix de critères de sélection. L'importance de la démarcation avec laquelle le discours criminel ou les sources policières affirment leur domination sur d'autres discours et d'autres groupes dans les résultats obtenus rendent toutefois cette hypothèse peu plausible.

5.3.c) Le choix des variables

Le choix des variables a été d'abord déterminé par la connaissance préalable des divers discours explicatifs sur la drogue. Notre prétention initiale se limitait à démontrer la présence d'un « *real world* » où cohabitaient divers discours, le choix arbitraire et limité des discours présentés demeurait secondaire. Nous insistons sur le fait que les discours présentés à l'intérieur du chapitre deux ne forment pas un inventaire complet des discours possibles sur la drogue.

C'est à partir de cet inventaire que nous avons isolé les variables liées au sexe et à l'âge des consommateurs, aux types de menace, etc. Dès le départ, nous avons été confronté à la rareté d'analyses transdisciplinaires des discours sur la drogue. L'impossibilité d'utiliser pareille méta-analyse est à l'origine de notre choix des variables, présumées révélatrices de caractéristiques distinctives des discours sur la drogue. Cet arbitraire, nous en convenons, est lui aussi constructeur d'une certaine réalité, celle que dessinent nos résultats. Une réalité qui, comme celle proposée par les médias, se révèle partiellement construite — malgré toutes nos précautions pour en garantir l'objectivité maximale.

L'analyse lexicologique que nous avons employée pour catégoriser les menaces présentes demeure rudimentaire. Sa performance nous paraît intéressante, mais d'autres instruments d'analyse linguistique pourraient être aussi efficaces ou plus performants.

5.3.d) La portée des résultats

Quelques observations et de nombreuses questions se dégagent de notre analyse. Les pistes intéressantes soulevées demeurent des hypothèses séduisantes, exigeant une interprétation prudente.

Si nous croyons avoir démontré le caractère construit et partiel du discours des quotidiens sur la drogue, si nous estimons avoir aussi démontré qu'il favorisait les intervenants du

secteur policier et judiciaire, nous ne devons pas pour autant conclure à un complot, organisé en fonction d'intérêts corporatifs. Les artisans de la guerre à la drogue — dont les pouvoirs publics constituent les principaux groupes promoteurs — sont généralement des personnes responsables, animées par des motifs louables, souligne ALEXANDER :

« Drug warriors whom I know personally include worried parents, former drug addicts and their spouses, physicians, psychotherapists, narcotics policemen, and some concerned citizens who have no personal experience with illicit drugs or drug problems. Proponents of the War on Drugs are sometimes depicted as twisted puritans, tormented by other people's innocent pleasures. However, most of those who carry out the drug war do not fit this caricature. Depicting them thus is no more useful than depicting all people who use prohibited drugs as 'drug abusers.' » (Alexander, 1990, p. 327).

Enfin, il importe de noter que plusieurs recherches liées à l'*agenda-setting* ont démontré la fluctuation, sur une période de quelques années, de la couverture médiatique des questions de drogue (Dearing & Rogers, 1996; Iyengar & Simon, 1997; Sharp, 1992). Ces données nous semblent indiquer l'importance de situer le phénomène dans un contexte social, historique et culturel. La formulation de conclusions à portée générale et leur validation, à ce chapitre, nécessitent à notre avis l'examen de la production journalistique couvrant d'autres périodes et, idéalement, d'autres médias.

CHAPITRE 6

CONCLUSION

L'examen du discours des médias sur la drogue ne doit pas être interprété comme une négation de la réalité de l'usage de psychotropes ou de la dépendance à ces produits. Ce que questionne la présente recherche, c'est le discours qui entoure, dans les médias, le phénomène de la drogue. Un discours susceptible d'orienter et d'influencer la mise en place de politiques sociales ou légales exerçant un impact direct sur les utilisateurs de drogues et leur insertion dans la société.

En examinant, au premier chapitre, certains éléments entourant la contribution des médias à la construction de l'actualité, nous avons noté l'importance de la presse dans les questions policières et sanitaires, et l'incidence de cette situation sur l'orientation de l'opinion publique ou la mise en place de politiques sociales. Considérant l'apport journalistique, nous avons évoqué les travaux de chercheurs ayant suggéré que l'observation des mécanismes inhérents à la représentation médiatique — de la sélection de l'information jusqu'au choix d'un cadre particulier de présentation (*framing*) — permettait d'expliquer en partie la contribution des médias à la construction de « réalités ».

La nécessité de questionner le discours des médias découle en partie de la reconnaissance de l'existence d'une véritable industrie de la lutte à la drogue, née de la crise liée aux psychotropes, associée aux budgets considérables consentis à la prévention ou la répression de la toxicomanie.

Le discours sur la drogue a aussi ses producteurs. L'intérêt des pouvoirs publics à brandir la menace de la drogue pour détourner l'attention ou marquer des points dans l'opinion publique (Alexander, 1990; Beauchesne, 1991; Blackwell, 1991; Dearing & Rogers, 1996; Elias, 1991; Goode & Ben-Yehuda, 1994; Reinerman & Levine, 1997a; Sharp, 1992) nous conduit aussi à observer de plus près la contribution des acteurs sociaux impliqués dans la production d'un discours médiatique sur la drogue.

Utilisant les travaux de plusieurs chercheurs, nous avons effectué au second chapitre un survol de la diversité des discours entourant les drogues, mettant en évidence les variations entourant la nature des produits qualifiés de drogues, la multiplicité des causes invoquées pour expliquer l'usage de drogues, l'impossibilité d'établir un profil type restrictif de l'utilisateur et psychotropes et l'existence de quatre axes de menaces associées aux drogues : criminelle, sanitaire, économique et politique.

Pour étudier la contribution des médias québécois à un discours sur la drogue, nous avons formulé trois hypothèses, quant à l'effet de l'existence d'un tel discours, à sa domination par les pouvoirs publics et au fait que ce discours présentait une image de l'usage de drogue où la responsabilité du problème était attribuée aux individus plutôt qu'à la collectivité.

Le contenu de quatre quotidiens diffusés pendant un an a été utilisé pour vérifier ces hypothèses, qui ont été confirmées en utilisant un corpus de 874 articles.

Notre étude a démontré la présence régulière du thème de la drogue dans la production quotidienne. La variable « identification du journal » a démontré que le phénomène était commun aux divers médias étudiés, ne se limitant pas à un quotidien plus qu'à un autre. La variable « date » a tracé le portrait d'une activité régulière, alors qu'un à trois articles par jour, en moyenne, paraissaient dans les médias.

Grâce à la variable « section du journal », nous avons pu déterminer la présence de ce discours sur la drogue à travers plusieurs sections des quotidiens. L'utilisation d'informations liées à la drogue dans les pages sportives, culturelles ou artistiques

témoigne à notre avis de l'importance d'éviter une sélection trop restrictive des articles dans l'analyse du discours sur la drogue. Puisque plusieurs sections d'un même quotidien abordent les questions de drogue, nous concevons difficilement qu'on puisse caractériser ou observer le discours général de ce quotidien sans en observer l'intégralité.

La dominance du discours des pouvoirs publics a été démontrée grâce à l'examen des variables « événement déclencheur », « drogue », « sources mentionnées » et « menace ». C'est l'activité des services policiers, des tribunaux et des gouvernements qui, majoritairement, offre le point de départ à la rédaction d'articles liés à la drogue. Nous retrouvons dans près de 90 % des 874 articles du corpus au moins un des vingt termes retenus comme indicateurs d'une menace s'inscrivant sur quatre axes : criminelle, économique, sanitaire ou politique. Le discours des chercheurs niant une dangerosité extraordinaire aux drogues à l'égard d'un ou de plusieurs de ces axes (Bibeau & Perreault, 1995; Laborit, 1991; Therrien, 1995) trouve peu d'écho dans les quotidiens analysés où, toujours, la drogue revêt un caractère inquiétant.

L'inquiétude et l'insécurité liées à la drogue expliquent probablement pourquoi ce phénomène est principalement associé à l'univers policier et judiciaire qui occupe le territoire de la sécurité publique. Mais d'autres facteurs peuvent être suggérés.

L'existence de services de relations publiques au sein des forces policières et la nécessaire collaboration entre les journaux et ces sources (Gagnon, 1999), l'intérêt des avocats à influencer l'activité des tribunaux (Dopplet & Manikas, 1990), la nécessité d'utiliser l'opinion publique pour agir sur les décideurs politiques (Gagnon, 1999; Landreville, 1993) sont des arguments qui contribuent probablement à expliquer la dominance policière et judiciaire dans le discours observé au sein des quotidiens analysés.

Pour évaluer si la responsabilité du problème de drogue était attribuée par les médias observés davantage aux individus qu'aux collectivités, nous avons utilisé quatre variables : « sexe », « âge », « sens du mot drogue » et « longueur ».

L'analyse des variables « sexe » et « âge » permet d'affirmer que l'utilisateur de drogue décrit dans les quotidiens étudiés est principalement jeune et de sexe masculin, suggérant l'idée d'un profil type. Ce portrait contredit les données épidémiologiques disponibles sur l'usage de psychotropes. Ces données pourraient aussi être liées au type de drogues qui sont mentionnées dans les quotidiens. La cocaïne et le cannabis sont rarement associés à une clientèle âgée de plus de 65 ans. L'absence des aînés, tout comme celle des psychotropes prescrits ajoute une certaine crédibilité à l'hypothèse d'un lien entre les deux variables. Les consommateurs identifiés dans les médias correspondraient alors à la clientèle plus caractéristique des produits mentionnés.

Les résultats de la variable « sens du mot drogue » révèlent que lorsque les articles recensés parlent de drogue, c'est principalement comme objet de trafic et de profit pour les criminels, privilégiant la perception d'un phénomène lié à l'activité d'individus délinquants.

Le *framing* épisodique, que trahit partiellement l'examen de la variable « longueur » et la prépondérance d'articles courts au sein du corpus, est lui-même reconnu comme un facteur suggérant une origine individuelle au problème.

Produisant un discours quotidien sur la drogue dominé par le discours des pouvoirs publics qui favorisent une perception des problèmes de drogue comme étant le résultat de l'activité d'individus délinquants ou déficients, les médias québécois produisent et entretiennent un certain discours sur la drogue. Mais ce discours n'est pas l'unique discours possible sur les psychotropes et la nature même des problèmes de drogue ne fait pas l'unanimité.

En favorisant le discours des pouvoirs publics, les médias répondent sans doute à plusieurs motifs. Les composantes inhérentes à la mécanique médiatique arrivent probablement en bonne place parmi ces impératifs. L'information liée à la drogue a une valeur indéniable, elle est *newsworthy*. Présentée sous un angle criminel, elle bénéficie de l'intérêt additionnel que le public accorde au crime ou au drame humain. De nombreux services de presse, appartenant aux multiples agences gouvernementales ou policières de lutte à la drogue,

facilitent aussi le travail de rédaction en produisant régulièrement des dépêches et des communiqués, en organisant des conférences de presse et en facilitant la production d'images et de photographies.

Mais d'autres facteurs doivent être considérés. Parmi ces derniers, le travail de représentation de divers promoteurs sociaux a été soulevé lors de la présente étude. En cela, notre recherche rejoint les observations de plusieurs chercheurs américains d'orientation constructiviste. Les conclusions de leurs travaux, portant sur des données américaines, semblent exportables en territoire québécois.

Le fait d'attribuer la responsabilité des problèmes de drogue à des individus s'avère utile à plusieurs groupes sociaux, outre les policiers et les tribunaux. Tant pour le médecin que pour le psychothérapeute ou le responsable d'un centre de cure, le discours des pouvoirs publics et le *framing* épisodique de l'information contribuent à la création d'un territoire d'intervention, d'un marché lucratif. Le discours sur la drogue pourrait être le produit, non pas de l'action d'un groupe d'acteurs sociaux, mais bien de l'activité synergique de divers groupes qui y trouvent le prétexte à une recherche de profit. Une telle explication pourrait expliquer la résurgence périodique du thème de la drogue qui, paradoxalement, connaît depuis le début du siècle d'importantes modifications mais demeure toujours présent à l'agenda public.

BIBLIOGRAPHIE

Abboud, M. (1992). Conséquences sociales de l'abus des drogues. Rapport des journées d'étude sur les toxicomanies organisées par la Société de criminologie du Québec en collaboration avec l'Association des intervenants en toxicomanie du Québec. In P. Campeau (Éd.), *Les drogues: où est le problème*. Québec, Montréal, Hull: Société de criminologie du Québec.

Albee, G. W. (1996). Introduction to the Special Issue on Social Darwinism. *The Journal of Primary Prevention*, 17(1), 3-16.

Alexander, B. K. (1990). *Peaceful Measures: Canada's Way Out of the "War on Drugs"*. Toronto, Buffalo, London: University of Toronto Press.

Atkin, C., & Arkin, E. B. (1990). Issues and Initiatives in Communicating Health Information to the Public. In C. Atkin & L. Wallack (Éds.), *Mass Communication and Public Health: Complexities and Conflicts* (pp. 13-40). Newbury Park, London, New Delhi: Sage Publications.

Attalah, P. (1989). Le sélectionneur: une approche du pouvoir, *Théories de la communication. Histoire, contexte, pouvoir* (pp. 225-239). Sillery: Presses de l'Université du Québec, Télé-Université.

Backer, T. E., Rogers, E. M., & Sopory, P. (1992). *Designing Health Communication Campaigns: What Works ?* Newbury Park, London, New Delhi: Sage Publications.

- Baillie, R.-K. (1996). Determining the Effects of Media Portrayals of Alcohol: Going Beyond Short Term Influence. *Alcohol and Alcoholism*, 31(3), 235-242.
- Barakett, W. (1991). Le médecin alcoolique ou toxicomane. Une responsabilité collective. *Le Médecin du Québec*, 26(10), 31-39.
- Barcus, F. E., & Jankowski, S.-M. (1975). Drugs and the Mass Media. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*(417), 86-100.
- Bardin, L. (1996). *L'analyse de contenu*. (8ième éd.). Vendôme (France): Presses universitaires de France.
- Barth, R. P., & Needell, B. (1996). Outcomes For Drug-Exposed Children Four Years Post-Adoption. *Children and Youth Services Review*, 18(1/2), 37-56.
- Bartlett, D. M. (1985). Pharmacists and Psychoactive Drugs. *Canadian Pharmaceutical Journal*, 118(2), 65-66.
- Bauer, G. (1996). Are You Doing Drugs? Pharmacist-At-Risk Programs Are There to Help Pharmacists Suffering from Drug Abuse and Other Problems. *Pharmacy Practice*, 12(5), 51-58.
- Beauchamp, C. (1988). *Le silence des médias*. (2ième éd.). Montréal: Éditions du remue-ménage.
- Beauchesne, L. (1991). *La légalisation des drogues... pour mieux en prévenir les abus*. Ville Mont-Royal (Québec): Éditions du Méridien.
- Beauchesne, L. (1995). Le discours antiprohibitionniste au Québec pour une mise en application de la politique canadienne de promotion de la santé. *Bulletin de liaison du CNDT*(20), 135-148.
- Beaulieu-Desforges, J., & Perron-Groleau, P. (1990). Grossesse et cocaïne. *Écho professionnel. Première partie*, 3(3), 11-14.

- Beckett, K. (1994). Setting the Public Agenda: "Street Crime" and Drug Use in American Politics. *Social problems*, 41(3), 425-447.
- Beckett, K. (1995). Media Depictions of Drug Abuse: The Impact of Official Sources. *Research in Political Sociology*(7), 161-182.
- Bellerose, C., Lavallée, C., & Camirand, J. (1994). *Enquête sociale et de santé 1992-1993. Faits saillants*: Gouvernement du Québec. Santé Québec.
- Bennett, L. (1988). *News : The Politics of Illusion*. (Longman ed.). New York.
- Berger, C. S., Linda, S., Gendler, B., & Fitzsimmons, J. (1990). Cocaine and Pregnancy: A Challenge for Health Care Providers. *Health and Social Work*, 15(4), 310-316.
- Berger, P. L., & Luckmann, T. (1966). *The Social Construction of Reality : A Treatise in Sociology of Knowledge*. (Doubleday Anchor ed.). New York.
- Berkowitz, L. (1964). The Effects of Observing Violence. *Scientific American*, 210(2), 35-41.
- Bernier, M.-F. (1994). *Éthique et déontologie du journalisme*. Sainte-Foy: Les presses de l'Université Laval.
- Berthiaume, P. (1981). *Le journal piégé ou l'art de trafiquer l'information*. (VLB éditeur). Montmagny.
- Bibeau, G., & Perreault, M. (1995b). *Dérives montréalaises. À travers des itinéraires de toxicomanies dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve*. Cap-Saint-Ignace, Québec: Boréal.
- Bigo, D. (1993). Terrorisme, drogue, immigration: les nouvelles figures de l'insécurité en Europe. *Revue internationale d'action communautaire*(30), 43-59.
- Blackwell, J. (1991). Discourses on Drug Use: The Social Construction of a Steroid Scandal. *Journal of Drug Issues*, 21(1), 147-164.

Blitz, C. d. p. (1997). *Répertoire Blitz*. Montréal.

Boone, L., & Winkin, Y. (1979). Le "gatekeeper" et la sélection des nouvelles, *Information et Média* (pp. 103-123). Bruxelles: Huitième rencontre des chercheurs en communication sociale.

Bortner, M. A. (1984). Media Images and Public Attitudes Toward Crime and Justice. In R. Surette (Éd.), *Justice and the Media* (pp. 15-30). Springfield, USA: Charles C Thomas.

Brière, N., & Demers, A. (1993). *Dynamiques sociales et motivations associées à la consommation d'alcool*. s.l.: Ministère de la Santé et des Services sociaux.

Brisson, P. (1998). *L'approche de réduction des méfaits : sources, situation, pratiques*. Montréal: Comité permanent de lutte à la toxicomanie.

Brochu, S. (1987). La situation de la recherche en alcoolisme et en toxicomanie au Québec. In AITQ. Québec (Éd.), *Alcoolisme et toxicomanie : colloque international francophone de l'Association des intervenants en toxicomanie du Québec* (pp. 361-372). Montréal: Association des intervenants en toxicomanie du Québec.

Brochu, S. (1995). *Drogue & criminalité: une relation complexe*. Boucherville: Presses de l'Université de Montréal, en collaboration avec DeBoeck Université, Presses de l'Université d'Ottawa.

Brochu, S., & Douyon, A. (1995). La consommation de drogues chez les jeunes. Un échantillon d'adolescents admis en centre de réadaptation. *Bulletin de liaison du CNDT*(20), 189-195.

Brownstein, H.-H. (1991). The Media and the Construction of Random Drug Violence. *Social Justice*, 18(4), 85-103.

Bucholz, K.-K., & Robins, L.-N. (1989). Sociological Research on Alcohol Use, Problems, and Policy. *Annual Review of Sociology*(15), 163-186.

- Burk, J. P., & Sher, K. J. (1990). Labeling the Child of an Alcoholic: Negative Stereotyping By Mental Health Professionals and Peers. *Journal of Studies on Alcohol*, 51(2), 156-163.
- Cadore, R. J. (1986). An Adoption Study of Genetic and Environmental Factors in Drug Abuse. , 43, 1131-1136.
- Centerwall, B. S. (1989). Exposure to Television As a Cause of Violence. *Public Communication and Behaviour*, 2, 1-58.
- Chamberland, C. (1990). *Portrait de la littérature québécoise en toxicomanie, dossier 2: La réadaptation*: Direction de l'évaluation, Ministère de la santé et des services sociaux du Québec.
- Chan, A. W. (1991). Biochemical Markers for Alcoholism. In N. S. Miller (Éd.), *Comprehensive Handbook of Drug and Alcohol addiction* (pp. 311-338). New York: Marcel Dekker Inc.
- Chapman, S., & Lupton, D. (1994). *The Fight for Public Health. Principles & Practice of Media Advocacy*. London: BMJ Publishing Group.
- Charles-Nicolas, A., & Prat, P. (1988). Thérapeutique de la personne du toxicomane. In J. Bergeret & J. Leblanc (Éds.), *Précis de toxicomanies* (pp. 95-105). Paris: Masson.
- Chouinard, M.-A. (1998, 16 mai). Littérature québécoise. Guide de survie. *Le Devoir*, pp. D1.
- Cohen, D., & Pérodeau, G. (1996). "Drogues" et "médicaments" mis en contexte. *Santé mentale au Québec*, XXII(1), 143-148.
- Cohen, S. (1972). *Folk Devils and Moral Panics*. London: MacGibbon and Kee.

Comité permanent de lutte à la toxicomanie. (1997). *La toxicomanie au Québec: des inquiétudes à l'action*. s.l.: Gouvernement du Québec. Comité permanent de lutte à la toxicomanie.

Committee on the future of alcohol and other drug use prevention of the Institute for behavior and health Inc (Éd.). (1989). *Stopping Alcohol and Other Use Before It Starts: Future of Prevention*. Rockville, Maryland: US Department of Health and Human Services.

Conseil consultatif de pharmacologie. (1992). *Rapport d'étude sur le remboursement des benzodiazépines dans le cadre du programme de médicaments*. Québec: Ministère de la Santé et des Services sociaux.

Cormier, D. (1984). *Toxicomanies: styles de vie*. Louiseville, Montréal: Gaëtan Morin.

Cormier, D. (1989). *Alcoolisme. Abstinence, boire contrôlé, boire réfléchi*. Cap-Saint-Ignace, Québec: Méridien.

Cormier, D., Brochu, S., & Bergevin, J.-P. (1991). *Prévention primaire et secondaire de la toxicomanie*. Ville Mont-Royal: Méridien.

Cormier, D., & Trudel, J. (1990). *Médicaments. La surconsommation chez les personnes âgées*. (Méridien éd.). Montréal.

Courtemanche, G. (1989). *Douces colères*. Louiseville: VLB éditeur.

Cusson, F., & Laflamme-Cusson, S. (1994). *La drogue au Québec: recherches et trouvailles*. Montréal: Cahier de recherche du RISQ.

Dagenais, B. (1996). *La conférence de presse ou l'art de faire parler les autres*. Sainte-Foy: Presses de l'Université Laval.

Darke, S., & Zador, D. (1996). Fatal Heroin «Overdose»; A Review. *Addiction*, 91(12), 1765-1772.

De Félice, P. (1970). *Poisons sacrés, ivresses divines. Essai sur quelques formes inférieures de la mystique*. Mayenne (France): Albin Michel.

Dearing, J. W., & Rogers, E. M. (1996). *Agenda-setting*. Thousand Oaks, London, New Delhi: Sage publications.

Demers, F. (1991). Du côté des journalistes et de "leurs" messages: le cas de l'information et de la publicité dans les années 80. In M. Beauchamp (Éd.), *Communication publique et société* (pp. 216-242). Louiseville, Canada: Gaëtan Morin éditeur.

Dopplet, J. C., & Manikas, P. M. (1990). Mass Media and Criminal Justice Decision Making. In R. Surette (Éd.), *The Media and Criminal Justice Policy* (pp. 129-142). Springfield, USA: Charles C Thomas.

Dufour, M. H. (1996). *Recension critique des programmes de prévention des toxicomanies axés sur la famille*. Montréal: Comité permanent de lutte à la toxicomanie.

Duster, T. (1997). Pattern, Purpose, and Race in the Drug War. In C. Reinerman & H. G. Levine (Éds.), *Crack in America. Demon drug and social justice* (pp. 260-287). Berkeley: University of California Press.

Elias, R. (1991). Drug Wars As Victimization and Social Control. *New Political Science*(20), 41-61.

Epstein, E. E. (1996). Socially Constructing Substance Use and Abuse: Towards Greater Diversity and Humanity in the Theories and Practices of Drug Treatment. *Journal of Systemic Therapies*, 15(2), 1-12.

Feldberg, G. D. (1995). *Disease and Class: Tuberculosis and the Shaping of Modern North American Society*. New Brunswick: Rutgers University Press.

Ferran, P. (1973). *Le livre des herbes étrangleuses, vénéneuses, hallucinogènes, carnivores et maléfiqes*. Verviers, Belgique: Bibliothèque Marabout.

- First Amendment Center. (1998). *Public Relations. Marketing Medical News To the Media*. First Amendment Center. Disponible: [http:// www.fac.org/publicat/medical/public.htm](http://www.fac.org/publicat/medical/public.htm) [1999, 24 janvier].
- Fishman, M. (1984). Crime Waves as Ideology. In R. Surette (Éd.), *Justice and the Media* (pp. 159-180). Springfield, USA: Charles C Thomas.
- Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir*. Saint-Amand (France): Gallimard.
- Fraser, J., & Vitaro, F. (1995). Les programmes de prévention des toxicomanies chez les jeunes: une recension critique des écrits. *Science et Comportement*, 24(1), 1-30.
- Freund, P. E., & McGuire, M. B. (1991). *Health, Illness, and the Social Body: A Critical Sociology*. Englewood Cliffs (New Jersey): Prentice Hall.
- Gabe, J. (1996). La controverse sur l'Halcion en Grand-Bretagne: une étude sociologique. *Santé mentale au Québec*, XXII(1), 301-316.
- Gagnon, C. (1999). *Médiapolis*. Montréal: Les éditions Québec Amérique.
- Gauthier, G. (1991). La mise en cause de l'objectivité journalistique. *Communication*, 12(2), 81-115.
- Gemin, J. (1997). Manufacturing Codependency: Self-Help as Discursive Formation. *Critical Studies in Mass Communication*, 14, 249-266.
- Gerbner, G. (1978). Deviance and Power. Symbolic Functions of "Drug Abuse". In C. Winick (Éd.), *Deviance and mass media* (pp. 13-30). Beverly Hills, London: Sage.
- Gilles, A. (1994). *Éléments de méthodologie et d'analyse statistique pour les sciences sociales*. Montréal: McGraw-Hill.
- Giroux, C. (1998). La contribution des intervenants à la construction d'un discours québécois sur la toxicomanie. *L'intervenant*, 14(4), 5-8.

Glasser, I., & Siegel, L. (1997). "When Constitutional Rights Seem Too Extravagant to Endure". *The Crack Scare's Impact on Civil Rights and Liberties*. In C. Reinerman & H. G. Levine (Éds.), *Crack in America. Demon drug and social justice* (pp. 229-248). Berkeley: University of California Press.

Gold, M. S. (Éd.). (1991). *Marijuana*. New-York, Basel, Hong-Kong: Marcel Dekker Inc.

Goldstein, M. B., & Engwall, D. B. (1992). The Politics of Prevention: Changing Definitions of Substance Use/Abuse. *Journal of Health & Social Policy*, 3(3), 69-83.

Golub, A., & Hartman, D. (1996). The Social Construction of the Crack Epidemic in the Print Media, *John Jay Coll Criminal Justice* . New York: Society for the Study of Social Problems.

Gonzenbach, W.-J. (1992). A Time-Series Analysis of the Drug Issue, 1985-1990: The Press, the President and Public Opinion. *International Journal of Public Opinion Research*, 4(2), 126-147.

Goode, E., & Ben-Yehuda, N. (1994). *Moral Panics: The Social Construction of Deviance*. Cambridge: Blackwell.

Goodwin, D. W. (1986). Genetic Factors in the Development of Alcoholism. *Psychiatric Clinics of North America*, 9(3), 427-433.

Groupe d'experts sur les personnes âgées. (1991). *Vers un nouvel équilibre des âges*. Québec: Gouvernement du Québec, Ministère de la santé et des services sociaux.

Groupe de travail sur la lutte contre la drogue. (1990). *Rapport du groupe de travail sur la lutte contre la drogue*. Québec: Publications du Québec.

Gunter, B. (1994). The Question of Media Violence. In J. Bryant & D. Zillmann (Éds.), *Media effects. Advances in theory and research* (pp. 163-211). Hillsdale: Lawrence Erlbaum Associates.

- Guyon, L., & Geoffrion, Y. (1997). *État de situation de la toxicomanie au Québec. Bilan des études faites depuis 1990. Rapport de recherche*. Montréal: Recherche et intervention sur les substances psychoactives-Québec.
- Hall, S. (1982). The Return of "Ideology" : Return of the Repressed in the Media Studies. In M. Gurevitch, T. Benett, J. Curran, & J. Woolacott (Éds.), *Culture, Society and the Media* (pp. 56-90). Londres: Methuen.
- Hall, S., Critcher, T., Jefferson, T., Clarke, J., & Roberts, B. (1978). The Social Production of News, *Policing the Crisis: Mugging, the State and Law and Order* (pp. 53-77). Londres: MacMillan.
- Hanneman, G.-J., & McEwen, W.-J. (1973). Televised Drug Abuse Appeals: A Content Analysis. *Journalism-Quarterly*, 50(2), 329-333.
- Hansell, S., & White, H. R. (1992). Adolescent Drug Use, Psychological Distress, and Physical Symptoms. *Journal of Health and Social Behavior*, 32, 288-301.
- Hansen, A., Cottle, S., Negrine, R., & Newbold, C. (1998). *Mass Communication Research Methods*. New-York: New York University Press.
- Hartnett, S. (1995). Imperial Ideologies: Media Hysteria, Racism, and the Addiction to the War on Drugs. *Journal of Communication*, 45(4), 161-169.
- Heaton, J. A., & Wilson, N. L. (1995). *Tuning in Trouble. Talk TV's Destructive Impact on Mental Health*. San Francisco: Jossey-Bass Publishers.
- Hénault, R. (1997, 9 octobre). Le PCP, pain quotidien des toxicologues. *Le Soleil*, pp. A5.
- Hénault, R. (1998, 12 novembre). "Vous ne casserez pas, monsieur". De six mois à... moins d'un mois pour Patrick Cloutier. *Le Soleil*, pp. A7.
- Henry, J., & Léger, L. (1976). *Les hommes se droguent. L'état se renforce*. Paris: Éditions Champ Libre.

- Herzlich, C., & Pierret, J. (1988). Une maladie dans l'espace public. Le sida dans six quotidiens français. *Annales ESC, septembre-octobre(5)*, 1109-1134.
- Hindmarsh, K. W. (1991). *Le drogue. Ce que vos jeunes doivent savoir*. (3ième éd.). s.l.: Apotex inc.
- Holder, H. D., & Treno, A. J. (1997). Media Advocacy in Community Prevention: News As a Means to Advance Policy Change. *Addiction*, 92(supplement 2), S189-S199.
- Holder, H. D., & Wallack, L. (1986). Contemporary Perspectives for Preventing Alcohol Problems: an Empirically-Derived Model. *Journal of Public Health*, 7, 324-339.
- Hughes, P. H., Brandenburg, N., Baldwin, D. C., Jr, Storr, C. L., Williams, K. M., Anthony, J. C., & Sheehan, D. V. (1992). Prevalence of Substance Use Among US Physicians. *JAMA*, 267(17), 2333-2339.
- Iyengar, S. (1979). Television News and Issue Salience: A Reexamination of the Agenda-Setting Hypothesis [Whether the Priority of Events in Television News Determines the Importance of These Events To Viewers]. *American Politics Quarterly*, 7, 395-416.
- Iyengar, S., & Simon, A. (1997). News Coverage of the Gulf Crisis and Public Opinion. A Study of Agenda Setting, Priming and Framing. In S. Iyengar & R. Reeves (Éds.), *Do the media govern ?* (pp. 248-257). Thousand Oaks, USA: Sage publications.
- Jones, L. (1991). The Health Consequences of Economic Recessions. *Journal of Health & Social Policy*, 3(2), 1-14.
- Kalant, H., & Josseau Kalant, O. (1973). *Drogues, société et option personnelle. Préjugés et réalité*. Montréal: Éditions La Presse.
- Kandel, D., & Yamaguchi, K. (1993). From Beer To Crack: Developmental Patterns of Drug Involvement. *American Journal of Public Health*, 83(6), 851-855.

Kandel, D. B. (1991). The Social Demography of Drug Use. *The Milbank Quarterly*, 69(3), 365-414.

Khantzian, E. J. (1985). The Self-Medication Hypothesis of Addictive Disorders: Focus on Heroin and Cocaine Dependence. *American Journal of Psychiatry*, 142(11), 1259-1264.

Kleber, H. D. (1990). The Nosology of Abuse and Dependence. , 24, suppl. 2, 57-64.

Koopmans, J. R., & Boomsma, D. I. (1996). Familial Resemblances in Alcohol Use: Genetic Or Cultural Transmission ? *Journal of Studies on Alcohol*, 57(1), 19-28.

Kuhn, T. S. (1983). *La structure des révolutions scientifiques*. Manhecourt, France: Flammarion.

Laborit, h. (1991, 1992). *Approche bio-psycho-sociologique des toxicomanies*. Présentation au colloque Name, Montréal.

Landreville, P. (1993). Insécurité, mesures communautaires et contrôle des communautés. *Revue internationale d'action communautaire*(30), 127-133.

Landry, R. (1995). L'analyse de contenu. In B. Gauthier (Éd.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (pp. 337-359). Sainte-Foy, Québec: Presses de l'Université du Québec.

Leavitt, F. (1995). *Drugs and Behavior*. (3ième éd.). Thousand Oaks: Sage publications.

Lebeau, A., Sirois, G., & Viens, C. (1996). *Inventaire et analyse critique des programmes et projets en promotion de la santé et prévention des toxicomanies ainsi qu'en intervention précoce de première ligne dans les régions sociosanitaires du Québec; tome 1: description des contenus en promotion de la santé et en prévention des toxicomanies et analyse critique*: Ministère de la santé et des services sociaux.

- Leiber, M.-J., Jamieson, K.-M., & Krohn, M.-D. (1993). Newspaper Reporting and the Production of Deviance: Drug Use Among Professional Athletes. *Deviant Behavior, 14*(4), 317-339.
- Leyton, E., O'Grady, W., & Overton, J. (1992). *Violence and Public Anxiety: A Canadian Case*. St-John: ISER.
- Litt, J., & McNeil, M. (1997). Biological Markers and Social Differentiation: Crack Babies and the Construction of the Dangerous Mother. *Health Care for Women International*(18), 31-41.
- Lyttle, T. (1993). Misuse and Legend in the "Toad Licking" Phenomenon. *International Journal of the Addictions, 28*(6), 521-538.
- Lyttle, T., & Montagne, M. (1992). Drugs, Music, and Ideology: A Social Pharmacological Interpretation of the Acid House Movement. *International Journal of the Addictions, 27*(10), 1159-1177.
- MacDonald, P.-T. (1983). The "Dope" on Soaps. *Journal of Drug Education, 13*(4), 359-369.
- Maltais, C., & Paquet, C. (1989). *Rapport sur l'identification des problèmes et besoins en matière d'alcoolisme et autres toxicomanies*. Gaspé: Département de santé communautaire de Gaspé.
- Maranto, G. (1985). Coke: The Random Killer. *Discover, 6*(3), 16-21.
- Mathes, R., & Pfetsch, B. (1991). The Role of the Alternative Press in the Agenda-Building Process: Spill-Over Peffects and Media Opinion Leadership. *European Journal of Communication, 6*, 33-61.
- Mayer, R., & Ouellet, F. (1991). *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*. Montréal: Gaëtan Morin.

- Mayhew, L. (1997). *The New Public. Professional Communication and the Means of Social Influence*. Cambridge: Cambridge University Press.
- McCombs, M. (1994). News Influence on our Pictures of the World. In J. Bryant & D. Zillman (Éds.), *Media Effects: Advances in Theory and Research* (pp. 1-16). Hillsdale, New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates.
- McCombs, M. E., & Shaw, D. L. (1972). The Agenda-Setting Function of Mass Media. *Public Opinion Quarterly*(36), 176-187.
- McCormick, C. (1995). *Constructiong Danger. The Mis/Representation of Crime in the News*. (Vol. 234). Halifax: Fernwood Publishing.
- McGuire, K. T., & Caldeira, G. A. (1993). Lawyers, Organized Interests, and the Law of Obscenity: Agenda Setting in the Supreme Court. *American Political Science Review.*, 87, 717-726.
- McLeod, J. M., Kosicki, G. M., & McLeod, D. M. (1994). The Expanding Boundaries of Political Communication Effects. In J. Bryant & D. Zillman (Éds.), *Media Effects: Advances in Theory and Research* (pp. 123-162). Hillsdale, New Jersey: Lawrence Erlbaum Associates.
- McRobbie, A., & Thornton, S.-L. (1995). Rethinking 'Moral Panic' for Multi-Mediated Social Worlds. *British Journal of Sociology*, 46(4), 559-574.
- Ménard, A. (1988). *Analyse de la presse au CNDT*. Présentation au colloque Name, Lyon.
- Merikangas, K. R. (1990). The Genetic Epidemiology of Alcoholism. *Psychological Medicine*, 20, 11-22.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (1990). *Orientations ministérielles à l'égard de l'usage et de l'abus des psychotropes*: auteur.

- Ministère de la santé et des services sociaux. (1992). *La politique de la santé et du bien-être*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Ministère de la santé et des services sociaux. (1994). *L'utilisation rationnelle des médicaments chez les personnes âgées. Stratégie d'action*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (1997). *Priorités nationales de santé publique 1997-2002*. Québec: auteur.
- Ministère de la santé et des services sociaux. (1998). *Plan d'action en toxicomanie, 1999-2001*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Mino, A. (1990). *Analyse scientifique de la littérature sur la remise contrôlée d'héroïne ou de morphine*. Genève: Office Fédéral de la Santé Publique de Suisse.
- Montgomery, K. C. (1990). Promoting Health through Entertainment Television. In C. Atkin & L. Wallack (Éds.), *Mass Communication and Public Health: Complexities and Conflicts* (pp. 114-128). Newbury Park, London, New Delhi: Sage Publications.
- Morel, A. (1988). La toxicomanie: symptôme ou entité. *Interventions*(15-16), 4-8.
- Morgan, J. P., & Zimmer, L. (1997). The Social Pharmacology of Smokeable Cocaine. Not All It's Cracked Up To Be. In C. Reinerman & H. G. Levine (Éds.), *Crack in America. Demon Drug and Social Justice* (pp. 131-170). Berkeley: University of California Press.
- Morissette, P., Maranda, M.-F., & De Montigny, M.-J. (1997). *Promotion et prévention de l'abus de substances psychoactives en milieu de travail: portrait et analyse de pratiques québécoises*. Montréal: Comité permanent de lutte à la toxicomanie. Gouvernement du Québec.

- Mulroney, B. (1992). Allocution d'ouverture. In P. V. P. J. Corriveau (Éd.), *Drogue et société. D'aujourd'hui à l'an 2000*. (Vol. 1, pp. 43-45). Montréal: Le Programme de Portage relatif à la dépendance à la drogue inc.
- Nahas, G. G. (1984). Pharmacologic and Epidemiologic Aspects of Alcohol and Cannabis. *New York State Journal of Medicine*, 84(12), 599-604.
- Nettleton, S. (1995). *The Sociology of Health and Illness*. Cambridge (Royaume-Uni): Polity.
- Newman, I. M., & Fitzsimmons, M. L. (1994). Newspapers As an Evaluation Tool of A Rural Drug Education Program. *Health Values*, 18(4), 41-49.
- Normand, F. (1997, 7 juillet). La ville du smack. Montréal arrive au premier rang canadien pour la consommation d'héroïne. *Le Devoir*, pp. A1.
- Olivenstein, C. (1987). La dépendance: un phénomène psychique actif. *La clinique du toxicomane* (pp. 13-24). Belgique: Éditions universitaires.
- Page, R. M., Allen, O., Moore, L., & Hewitt, C. (1993). Co-Occurrence of Substance Use and Loneliness As A Risk Factor For Adolescent Hopelessness. *Journal of School Health*, 63(2), 104-108.
- Paiement, T. (1997, 26 juillet). Où étaient les parents ? *Le Droit*, pp. 10.
- Pampalon, R., Saucier, A., Berthiaume, N., Ferland, P., Couture, R., Claris, P., Fortin, L., Lacroix, D., & Kirouac, R. (1995). *Des indicateurs de besoins pour l'allocation interrégionale des ressources par le groupe technique sur les indicateurs de besoins*. Québec: Gouvernement du Québec, Ministère de la santé et des services sociaux.
- Pandey, G. N. (1990). Biochemical Markers of Predisposition to Alcoholism. *Alcohol Health & Research*, 14(3), 204-209.

- Parent, G.-A. (1993). Le réel fiction: les émissions "info-crime". *Revue internationale d'action communautaire*, 30, 171-180.
- Parent, R. (1996, 4 décembre). La police a utilisé les médias dans l'enquête Matticks. *Le Devoir*, pp. A3.
- Park, R. E. (1922). *The Immigrant Press and its Control*. (Harper ed.). New York.
- Peele, S. (1986). The Implications and Limitations of Genetic Models of Alcoholism and Other Addictions. *Journal of Studies on Alcohol*, 47(1), 63-73.
- Peele, S. (1991). *Diseasing of America: Addiction Treatment Out of Control*. Boston: Houghton Mifflin Company.
- Philips, D. P. (1983). The Impact of Mass Media Violence on US Homicides. *American Sociological Review*, 48(4), 560-568.
- Plante, M.-A. (1989). *La consommation de psychotropes chez les personnes âgées de la région des Laurentides*. Saint-Jérôme: Département de santé communautaire. Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme.
- Presse Canadienne. (1997, 27 septembre). Dépêches. Drogue: 32 arrestations. *Le Droit*, p. 14.
- Quintero, G., & Nichter, M. (1996). The Semantics of Addiction: Moving Beyond Expert Models To Lay Understandings. *Journal of Psychoactive Drugs*, 28(3), 219-228.
- Raistrick, D. (1998). The Principles of Addiction Medicine. In S. B. Karch (Éd.), *Drug Abuse Handbook* (pp. 500-506). Boca Raton, Boston, London, New York, Washington DC: CRC Press.
- Reinarman, C., & Levine, H.-G. (1995). The Crack Attack: America's Latest Drug Scare, 1986-1992. In J. Best (Éd.), *Images of Issues: Typifying Contemporary Social Problems* (2ième éd., pp. 147-186). New York: Hawtorne.

Reinarman, C., & Levine, H. G. (1997a). The Crack Attack. Politics and Media in the Crack Scare. In C. Reinarman & H. G. Levine (Éds.), *Crack in America. Demon Drug and Social Justice* (pp. 18-51). Berkeley: University of California Press.

Reinarman, C., & Levine, H. G. (1997b). Crack in Context. America's Latest Demon Drug. In C. Reinarman & H. G. Levine (Éds.), *Crack in America. Demon Drug and Social Justice* (pp. 1-17). Berkeley: University of California Press.

Reinarman, C., & Levine, H. G. (1997c). Punitive Prohibition in America. In C. Reinarman & H. G. Levine (Éds.), *Crack in America. Demon Drug and Social Justice* (pp. 321-333). Berkeley: University of California Press.

Reinarman, C., & Levine, H. G. (1997d). Real Opposition, Real Alternatives. Reducing the Harms of Drug Use and Drug Policy. In C. Reinarman & H. G. Levine (Éds.), *Crack in America. Demon Drug and Social Justice* (pp. 345-366). Berkeley: University of California Press.

Renwick, R., & Krywonis, M. (1992). Personal and Environmental Factors Related To Employment: Implications for Substance Abuse Intervention. *Journal of Rehabilitation*, 158(1), 23-28.

Reynaud, M., & Coudert, A.-J. (1987). *Essai sur l'art thérapeutique*. Compiègne, France: Synapse.

Ricard-Châtelain. (1998, 31 juillet). Enchaînée au palais de justice pour faire amender la Charte. Les malheurs judiciaires de son fils seraient dus au système, dit-elle. *Le Soleil*, pp. A5.

Robert, A. D., & Bouillaguet, A. (1997). *L'analyse de contenu*. Vendôme, France: Presses universitaires de France.

Roques, B. (1998). *Problèmes posés par la dangerosité des "drogues"*. Paris: Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanies.

Rosengren, K. E., Arvidsson, P., & Stureson, D. (1978). The Barseback "Panic". A Case of Media Deviance. In C. Winick (Éd.), *Deviance and mass media*. Beverly Hills: Sage Publications.

Rushkoff, D. (1996). *Media Virus. Hidden Agendas in Popular Culture*. (Ballantine Books ed.). New York.

Santé et Bien-être social Canada. (1989). *Les drogues licites et illicites au Canada*. Ottawa: santé et Bien-être social Canada.

Schiele, B. (1985). Images de la médecine. In J. Dufresne, F. Dumont, & Y. Martin (Éds.), *Traité d'anthropologie médicale* (pp. 105-128). Québec: Presses de l'Université du Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, Presses universitaires de Lyon.

Schuckit, M. A. (1995). *Drug and Alcohol Abuse. A Clinical Guide to Diagnosis and Treatment*. (4ième éd.). New York: Plenum Medical Book Company.

Services correctionnels du Québec. (1990). *Le phénomène des drogues et des autres psychotropes*. Québec: Services correctionnels du Québec. Ministère de la Sécurité publique du Québec.

Sharp, E. B. (1992). Agenda-Setting and Policy Results: Lessons from Three Drug Policy Episodes. *Policy Studies Journal*, 20, 538-551.

Sherizen, S. (1978). Social Creation of Crime News. All the News Fitted to Print. In C. Winick (Éd.), *Deviance and Mass Media* (pp. 203-224). Beverly Hills, London: Sage.

Siegel, L. (1997). The Pregnancy Police Fight the War on Drugs. In C. Reinerman & H. G. Levine (Éds.), *Crack in America. Demon Drugs and Social Justice* (pp. 249-259). Berkeley: University of California Press.

- Signorelli, N. (1990). Television and Health: Images and Impact. In C. Atkin & L. Wallack (Éds.), *Mass Communication and Public Health: Complexities and Conflicts* (pp. 96-113). Newbury Park, London, New Delhi: Sage Publications.
- Simpura, J., & Tigerstedt, C. (1992). Social Problems, Their Prevalence and Perception: A Conclusion. *NAD Publication*(21), 193-203.
- Speaker, S. L. (1997). From "Happiness Pills" to "National Nightmare": Changing Cultural Assessment of Minor Tranquilizers in America, 1955-1980. *Journal of the History of Medicine and Allied Sciences*, 52(3), 338-376.
- St-Jean, L. (1997). *Les tests de dépistage de drogues en milieu de travail. Problématique et enjeux*. Montréal: Gouvernement du Québec. Comité permanent de lutte à la toxicomanie.
- Surette, R. (1990). *The Media and Criminal Justice Policy: Recent Research and Social Effects*. (CC Thomas ed.). Springfield, Illinois.
- Surette, R. (1997). *Media, Crime and Criminal Justice: Images and Realities*. (2ième éd.). Belmont, USA: Wadsworth Publishing Company.
- Szasz, T. (1976). *Les rituels de la drogue* (Monique Marin, Trans.). Paris: Payot.
- Tabisz, E., Badger, M., Meatherall, R., Jacyk, W. R., Fuchs, D., & Grymonpre, R. (1991). Identification of Chemical Abuse in the Elderly Admitted to Emergency. *Clinical Gerontologist*, 11(2), 27-38.
- Terkildsen, N., Schnell, F. I., & Ling, C. (1998). Interest Groups, the Media, and Policy Debate Formation: An Analysis of Message Culture, Rhetoric and Source Cues. *Political Communication*(15), 45-61.
- Terry III, W. C. (1984). Crime and the news. Gatekeeping and Beyond. In R. Surette (Éd.), *Justice and the media* (pp. 31-50). Springfield, USA: Charles C Thomas.
- Therrien, A. (1995). La gestion expérientielle. *Bulletin de liaison du CNDT*(20), 23-31.

- Treece, C., & Khantzian, E. J. (1986). Psychodynamic Factor in the Development of Drug Dependence. *Psychiatric Clinics of North America*, 9(3), 399-412.
- Tuchman, G. (1980). *Making News: A Study in the Construction of Reality*. New York: The Free Press.
- Unesco. (1995). Le rôle des mass médias dans la réduction de la demande de drogue. *Peddro, Août 1995 (numéro spécial)*, 12.
- Wallack, I. (1990a). Improving Health Promotion: Media Advocacy and Social Marketing Approaches. In C. Atkin & L. Wallack (Éds.), *Mass Communication and Public Health: Complexities and Conflicts* (pp. 147-163). Newbury Park, London, New Delhi: Sage Publications.
- Wallack, L. (1990b). Mass Media and Health Promotion: Promise, Problem, and Challenge. In C. Atkin & L. Wallack (Éds.), *Mass Communication and Public Health: Complexities and Conflicts* (pp. 41-51). Newbury Park, London, New Delhi: Sage Publications.
- Wallack, L., Dorfman, L., Jernigan, D., & Themba, M. (1993). *Media Advocacy and Public Health*. Newbury Park, London, New Delhi: Sage Publications.
- Weaver, J., & Wakshlag, J. (1986). Perceived Vulnerability to Crime, Criminal Victimization Experience, and Television Viewing. *Journal of Broadcasting and Electronic Media*, 30, 141-158.
- White, D. M. (1973). The "gatekeeper". Le sélectionneur: étude sur la sélection des nouvelles. In F. Balle & J. Padioleau (Éds.), *Sociologie de l'information. Textes fondamentaux* (pp. 203-214 (Traduction française d'un article publié en 1950 dans *Journalism Quarterly* 1927:1954, pp.1383-1390)). Paris: Larousse.
- Willett, G. (1992). *La communication modélisée*. Ottawa: Éditions du nouveau pédagogique.

Wilson, J. R., & Crowe, L. (1991). Genetics of Alcoholism. Can and Should Youth at Risk Be Identified ? *Alcohol World Health & Research*, 15(1), 11-17.

Winick, C. (1983). La dépendance: une théorie basée sur les rôles sociaux, l'accessibilité des drogues et les attitudes à leur égard. *Psychotropes*, 1(2), 87-94.

Wong, L.-S., & Alexander, B.-K. (1991). "Cocaine-Related" Deaths: Media Coverage in the War on Drugs. *Journal of Drug Issues*, 21(1), 105-119.

Yesalis, C. E., & Bahrke, M. S. (1995). Anabolic-Androgenic Steroids. *Sports Medicine*, 19(5), 326-340.